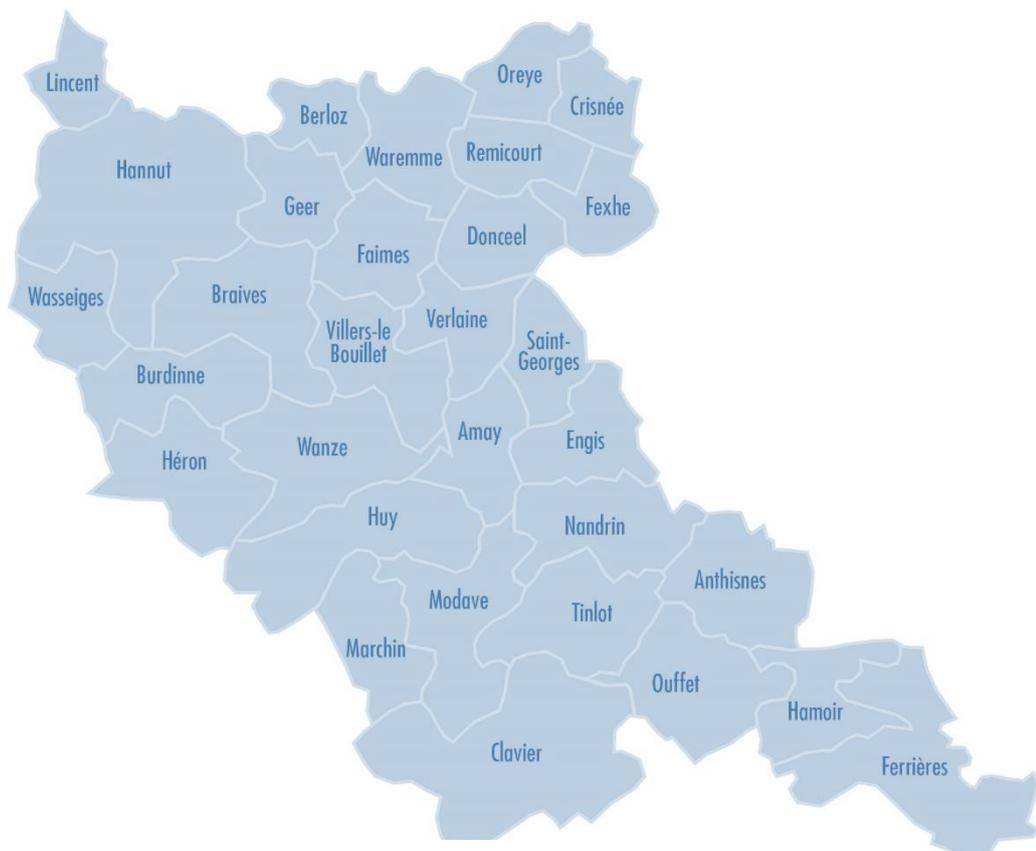




RAPPORT ANALYTIQUE ET PROSPECTIF 2018

BASSIN EFE DE HUY-WAREMME



BASSIN EFE
INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT • FORMATION • EMPLOI
HUY-WAREMME

TABLE DES MATIÈRES

<i>Table des matières</i>	4
<i>Introduction</i>	6
CHAPITRE 1 - CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE. EMPLOI ET DEMANDE D'EMPLOI	8
1.1. Territoire du Bassin.....	8
1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE	8
1.1.2. Superficie et communes du bassin.....	9
1.2. Population	9
1.2.1. Population totale.....	9
1.2.2. Évolution de la population	10
1.2.3. Perspectives d'évolution de la population.....	11
1.2.4. Indice de vieillissement et âge.....	12
1.2.5. Niveau de diplôme.....	13
1.3. Activité économique et marché du travail	16
1.3.1. Indicateurs globaux du marché du travail	16
1.3.2. Caractéristiques de la réserve de main d'œuvre	17
1.3.3. Emploi.....	20
1.4. Conjoncture et prévisions économiques	27
En Bref	28
CHAPITRE 2 - OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPÉTENCES : RESSOURCES DES TERRITOIRES	29
2.1. Données globales de cadrage.....	29
2.1.1. Nombre total d'apprenants dans le bassin	29
2.1.2. Indicateurs globaux par Bassin	44
2.2. Opérateurs du qualifiant – Fréquentation selon le domaine, par opérateur.....	46
2.2.1. Répartition des effectifs de l'enseignement qualifiant/formation professionnelle par domaine (selon la nomenclature propre à chaque opérateur) au niveau du Bassin	46
2.2.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant.....	69
CHAPITRE 3 - BESOINS EN MAIN D'OEUVRE	106
3.1. Les opportunités d'emploi 2017 (publiées par le Forem)	106
3.1.1. Opportunités d'emploi par catégorie professionnelle.....	106
3.1.2. Opportunités d'emploi par circuit de travail.....	107
3.1.3. Opportunités d'emploi – le travail intérimaire	108
3.1.4. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin	110
3.2. Données complémentaires pour l'appréciation de main d'œuvre	113
3.2.1. Part des travailleurs salariés âgés de 55 ans et plus.....	113
3.2.2. Part des travailleurs indépendants âgés de 55 ans et plus	113
3.2.3. Créations et faillites d'entreprises	114
En Bref.....	116
CHAPITRE 4 - MOBILITE	117

4.1. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin.....	117
4.1.1. Formation Initiale	117
4.1.2. Formation des adultes	119
4.1.3. Accompagnement spécifique	120
4.2. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité).....	120
4.2.1. Formation initiale	120
4.2.2. Formation des adultes	122
4.2.3. Accompagnement spécifique	122
4.3. Mobilité des travailleurs résidant sur le territoire du Bassin	123
4.4. Mobilité des personnes venant travailler sur le territoire du bassin	124
CHAPITRE 5 - DIAGNOSTIC	125
5.1 Cadrage méthodologique	125
5.2. Thématiques communes	127
5.2.1. Création d'une offre de formation et d'enseignement.....	127
5.2.2. Maintien de l'offre de formation et d'enseignement	134
5.2.3. Adaptation du contenu de l'offre de formation et d'enseignement existante	141
CHAPITRE 6 - RECOMMANDATIONS	144
6.1. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles.....	144
6.2. Places de stage et alternance	146
6.3. Équipements/ressources.....	147
6.4. Recommandations en matière de compétences spécifiques et transversales	148
6.5. Recommandations au SFMQ	151
6.6. Autres	152
6.7. Pôles de synergie et pistes d'actions.....	153
6.7.1. Pistes d'actions et nouveaux Pôles de Synergie.....	154
6.7.2. Etat des lieux des Pôles de Synergie existants	155
Conclusion et perspectives.....	162
Glossaire.....	163
Annexes.....	169
Annexe 1 - Nomenclature ROME V3 Competent	169
Annexe 2 - Nomenclature REM2	170
Annexe 3 - Liste 2018 des métiers/fonctions critiques et en pénurie en Wallonie	171
Annexe 4 - Composition de l'Instance Bassin EFE de Huy-Waremme	173

Comment répondre au mieux aux besoins d'enseignement et de formation, dans l'espoir de développer davantage la qualification des travailleurs et ce dans une perspective de cohérence de l'offre ?

Un Rapport analytique et prospectif 2018-2021 pour Huy-Waremme est à présent à la disposition des acteurs de l'enseignement, de la formation et de l'emploi du territoire. Il a pour objet de les aider à trouver des réponses adéquates et propose des pistes de travail dans ces domaines.

Comme chaque année depuis leur mise en place en 2015, les Instances Bassin Enseignement qualifiant-Formation-Emploi (EFE) établissent un rapport analytique et prospectif qui comporte un diagnostic et des recommandations, le but étant d'apporter un appui au pilotage de l'offre d'enseignement et de formation sur un territoire donné, tout en étant au plus près des besoins de celui-ci.

Cette année, il s'agit, comme en 2015, d'un rapport triennal complet. Comme vous pourrez le lire, les chapitres 1 à 4 décrivent de la façon la plus complète possible le cadre du Bassin, dans ses caractéristiques socio-économiques. Le chapitre 2 dresse un tableau particulièrement intéressant de tout ce qui concerne l'offre d'enseignement, de formation et de validation des compétences, partant du cadrage général pour aller à la répartition des effectifs par domaine, puis par métier. Les chapitres 3 et 4 sont consacrés respectivement à l'emploi dans le Bassin (opportunités d'emploi et main d'œuvre) et à toute la question de la mobilité des apprenants et des travailleurs du territoire.

La deuxième partie du Rapport 2018 est consacrée au diagnostic posé par tous les acteurs de l'Instance Bassin, dans toutes ses composantes (enseignement qualifiant, formation, emploi et insertion socio-professionnelle), entre autres sur base des conclusions de différentes rencontres sectorielles intervenues au printemps 2018, ainsi qu'à des recommandations et points de vigilance plus particuliers qui sont apparus tout au long du processus d'élaboration du rapport, principalement lors de l'assemblée extraordinaire de l'Instance du 25 septembre 2018. La méthode suivie cette année s'est voulue largement participative et collaborative, dans le but de mobiliser un maximum de ressources.

Des thématiques communes¹, un diagnostic partagé ainsi que des recommandations transversales et sectorielles en lien avec différentes thématiques ont ainsi été définis.

Je vous souhaite une bonne découverte de ce socle commun et partagé de réflexions.

Françoise WIBRIN
Présidente de l'Instance Bassin EFE de Huy-Waremme

¹ « Une thématique commune est l'ensemble d'orientations visant à favoriser le développement de l'offre d'enseignement et de formation autour d'un ou plusieurs métiers ou filières professionnelles identifiés sur un bassin de vie en raison de critères liés aux besoins d'emploi et à l'offre d'enseignement et de formation existante ».

Rappel des éléments de contexte

En application de l'article 10 § 1 et 2 du Décret du 24 avril 2014 *portant assentiment à l'accord de coopération conclu le 20 mars 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la mise en œuvre des bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi* (M.B. 25/06/2014), les Instances Bassins EFE réalisent un rapport analytique et prospectif qui a pour **objectif** de « **mettre à disposition des acteurs locaux** et, plus particulièrement, des opérateurs de formation professionnelle, d'enseignement qualifiant et d'insertion **un socle commun d'informations** qui, pour le bassin EFE, présente la situation démographique, les tendances de l'emploi, les chiffres des embauches et les métiers en tension ou en pénurie, les métiers émergents, la tendance du chômage et les besoins en matière d'offre de formation professionnelle et d'enseignement qualifiant et de fréquentation des différentes filières d'enseignement et de formation ».

Le présent rapport analytique et prospectif vaut pour la période 2018-2021. Les chiffres et analyses présentés dans ce rapport proviennent de sources authentiques et certifiées disponibles au moment de la rédaction finale du rapport (septembre 2018).

Le canevas du présent rapport correspond à la trame élaborée par l'ensemble des Bassins EFE et validée par l'Assemblée des Instances Bassin et les Gouvernements.

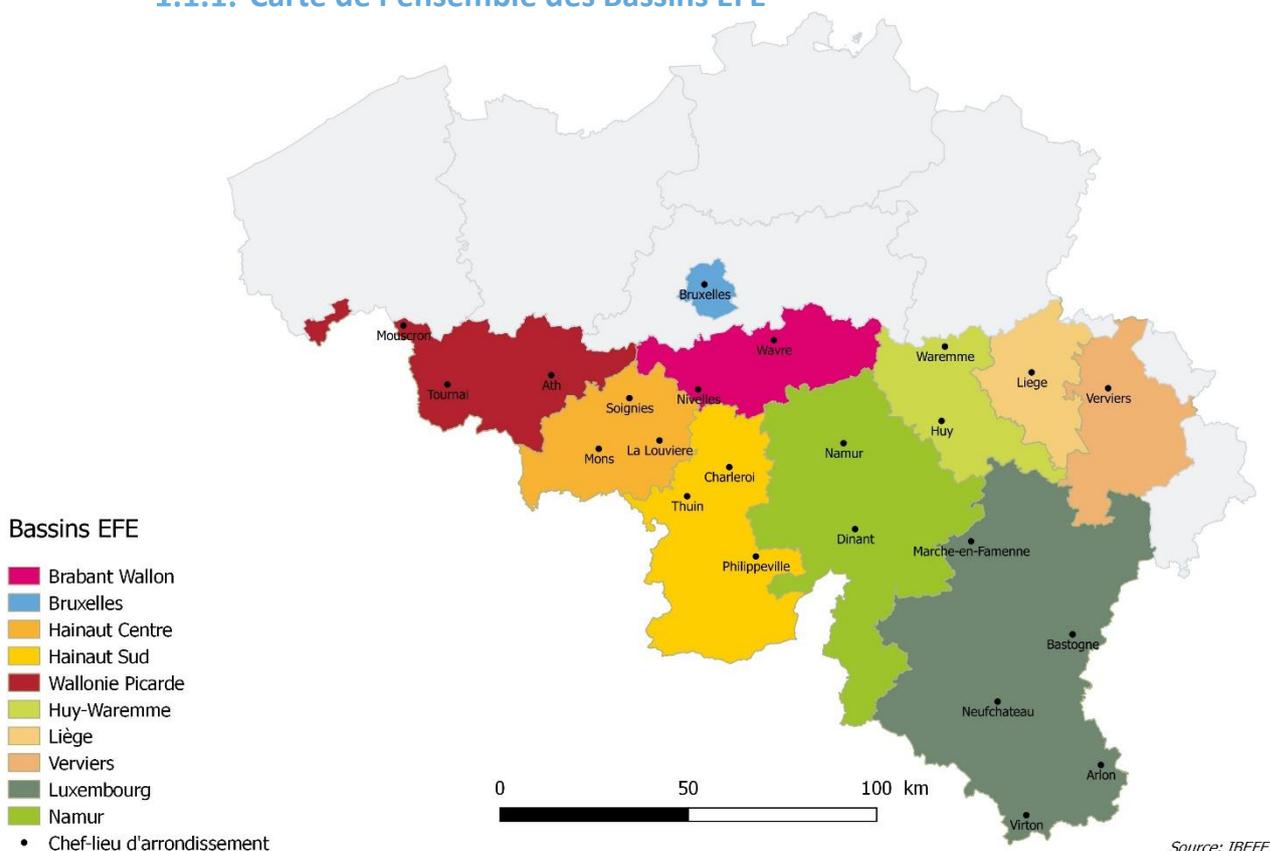
En vertu du Décret du 24 avril 2014 précité, les Instances Bassin EFE « apportent un appui au pilotage de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle ». À ce titre, elles assurent « le recueil, la synthèse, le croisement et la mise en contexte des analyses réalisées par les administrations, les opérateurs d'enseignement, de formation, d'emploi et d'insertion et par les experts scientifiques et méthodologiques, (...), en termes de besoins d'emploi, d'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle existante ainsi que des ressources disponibles sur le bassin EFE ». Aussi, dans ce contexte, il convient de préciser que **ce sont donc les offres d'enseignement qualifiant et de formations professionnelles qui constituent le cœur de l'analyse** réalisée par l'IBEFE.

L'offre d'enseignement technique de transition ou encore les formations de niveau supérieur au niveau 5 du cadre européen des certifications ne sont pas ou peu examinées ici.

Au sein du présent rapport, le masculin est utilisé à titre épïcène dans les intitulés d'options et de métiers.

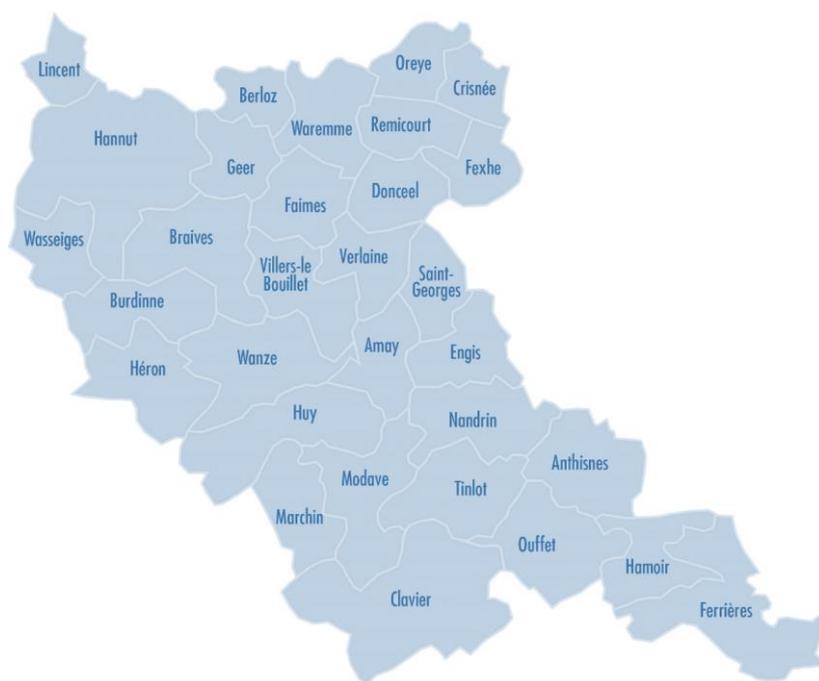
1.1. Territoire du Bassin

1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE



Parmi les **10 bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi** créés, le Bassin Huy-Waremme correspond aux arrondissements administratifs de Huy et de Waremme.

1.1.2. Superficie et communes du bassin



Le Bassin de Huy-Waremme compte 31 communes et 2 arrondissements.

Il est aussi **frontalier** avec les provinces du Limbourg, de Namur, du Luxembourg, des Brabants wallon et flamand ainsi qu'avec les arrondissements de Liège et Verviers.

Le Bassin de Huy-Waremme est un territoire de 1.049 km² qui couvre 6,3% de la Wallonie.

1.2. Population

1.2.1. Population totale

Population au 1^{er} janvier 2017

Source : SPF Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie, statistiques population, 2017

	Pop Bassin 2017	Densité de population	Population de nationalité étrangère	
	(VA)	Hab/km ²	UE28 (%)	Hors UE (%)
Bassin de Huy-Waremme	192.967	183,9	2,8%	1,1%
Amay	14.264	516,6	2,7%	0,9%
Anthisnes	4.175	112,6	2,7%	0,4%
Berloz	3.043	210	3,8%	0,7%
Braives	6.272	142,5	1,3%	0,2%
Burdinne	3.229	99,1	1,6%	0,7%
Clavier	4.564	57,7	2,6%	0,2%
Crisnée	3.323	197,4	2,7%	0,2%
Donceel	3.018	129,5	2,8%	0,5%
Engis	6.050	218,1	4,5%	1,1%
Faimés	3.941	138,4	2,1%	0,3%
Ferrières	4.876	85,7	2,2%	0,6%
Fexhe-le-Haut-Clocher	3.240	168,3	2,3%	0,8%
Geer	3.373	142,8	14,6%	5,4%
Hamoir	3.887	139,8	2,5%	1,1%
Hannut	16.254	187,8	0,6%	0,1%
Héron	5.225	136,4	1,8%	0,4%
Huy	21.301	446,2	3,3%	3,6%
Lincent	3.292	223,2	3,0%	1,4%

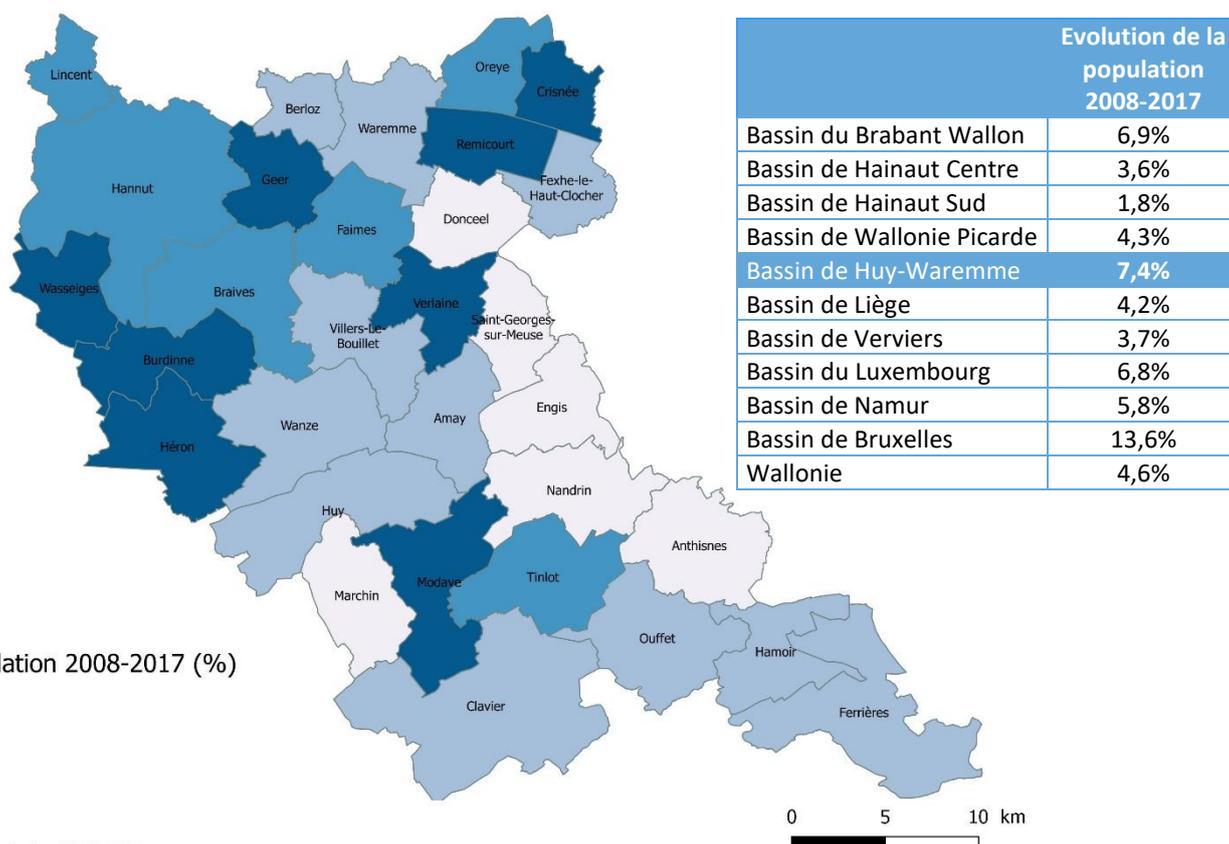
Marchin	5.391	179,7	3,3%	0,4%
Modave	4.185	103,7	2,8%	0,6%
Nandrin	5.821	162,1	3,3%	0,4%
Oreye	3.898	198,5	3,4%	1,0%
Ouffet	2.815	70	2,5%	0,5%
Remicourt	5.914	261,9	4,4%	1,0%
Saint-Georges-sur-Meuse	6.684	319,8	6,1%	3,3%
Tinlot	2.675	72,1	3,0%	0,4%
Verlaine	4.155	171,6	2,5%	0,2%
Villers-le-Bouillet	6.530	199,6	2,5%	0,5%
Wanze	13.643	310,4	2,5%	1,0%
Waremme	15.036	484,4	0,3%	0,2%
Wasseiges	2.893	118,3	3,4%	0,6%
Wallonie	3.614.473	214,6	7,4%	2,7%

Au 1^{er} janvier 2017, la population du Bassin de Huy-Waremme s'élève à 192.967 habitants (5,3% de la population wallonne). La densité de population du Bassin est de 183,9 hab/km² (contre 214,6 hab/km² pour la Wallonie). Seules 5 communes du Bassin comptent plus de 10.000 habitants ; le territoire est donc essentiellement de type rural voire rurbain. La population est composée de 49,1% d'hommes (48,8% en Wallonie) et de 50,9% de femmes (51,2% en Wallonie), soit une population davantage féminine mais en moindre proportion qu'en Wallonie. La population de nationalité étrangère dans le BHW représente 3,9% de la population totale du Bassin, contre 10,1% en Wallonie. Tout comme en Wallonie, il s'agit essentiellement de personnes de nationalité européenne (UE 28), soit 2,8% de la population du BHW contre 7,4% en Wallonie.

1.2.2. Évolution de la population

Évolution de la population 2008-2017

Source : Walstat, 2008-2017 ; calculs : IBEFE

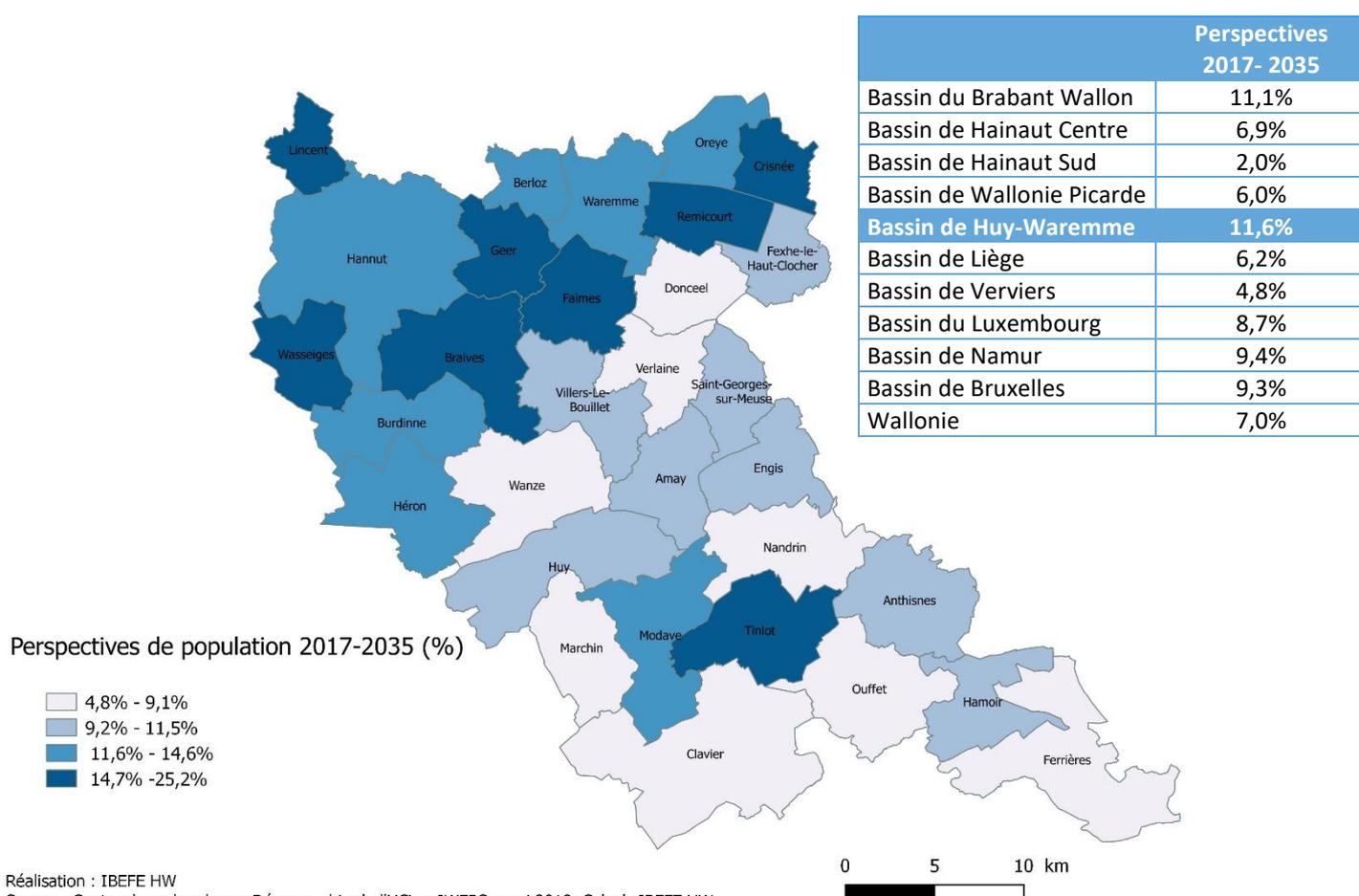


Depuis 2008, le Bassin de Huy-Waremme a connu une croissance de +7,4% de sa population (+4,6% en Wallonie) ; c'est celui qui progresse le plus parmi les Bassins wallons. Seul le Bassin de Bruxelles connaît une progression plus importante avec 13,6%.

Si on regarde l'évolution de la population par commune, c'est Crisnée qui connaît l'évolution la plus importante (+14,3%), suivie par Remicourt (+13,9%) et Geer (+13,2%). L'évolution la plus faible est observée à Saint-Georges-sur-Meuse (+1,7%) suivie de Nandrin (+2,3%).

1.2.3. Perspectives d'évolution de la population

Perspectives d'évolution de la population (Horizon 2035)



Selon l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique, on prévoit qu'en 2035, le Bassin comptera 215.290 habitants, soit une augmentation de +11,6% entre 2017 et 2035 (+7,0% en Wallonie). Il s'agit de la perspective d'augmentation de population la plus importante de tous les Bassins.

Si l'on s'intéresse aux perspectives de population par commune, c'est à Geer (+25,2%), Wasseiges (+19,0%) et Lincet (+18,0%) qu'on s'attend à voir la plus grande évolution de la population d'ici à 2035. À l'inverse, c'est à Donceel (+4,8%), Ferrières (+6,6%) et Ouffet (+7,1%) que cette évolution sera la plus faible.

Si on s'intéresse aux perspectives d'évolution de la population des personnes âgées de 0 à 19 ans, on s'attend à une augmentation de +7,0% pour le Bassin de Huy-Waremme.

Les communes où les perspectives d'évolution des 0-19 ans sont les plus fortes sont Geer (26,5%), Anthisnes (25,8%) et Tinlot (22,6%). À noter que ce groupe d'âge sera en recul à : Donceel (-7,6%) ; Ferrières (-5,1%), Verlainne (-3,5%), Wanze (-2,9%) et Modave (-1,5%).

1.2.4. Indice de vieillissement et âge

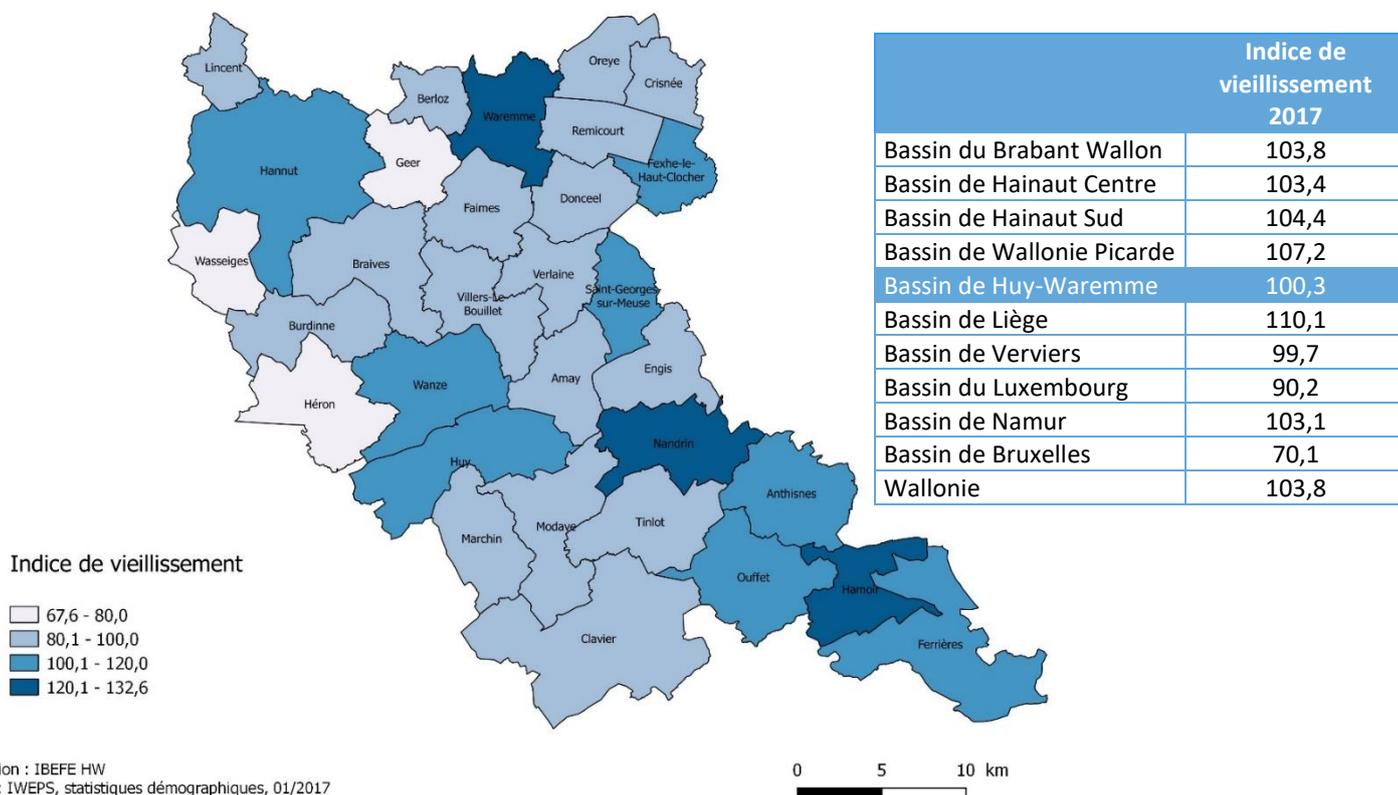
Jeunes de moins de 20 ans, personnes âgées de plus de 60 ans et indice de vieillissement au 1^{er} janvier 2017

Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques, 01/2017

	Moins de 20 ans	Plus de 60 ans	Indice de vieillissement
Bassin de Huy-Waremme	45.325	45.477	100,3
Wallonie	843.306	875.720	103,8
Région bruxelloise	299.455	209.944	70,1

Indice de vieillissement

Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques, 01/2017



En 2017, l'indice de vieillissement est supérieur à 100, ce qui signifie que le nombre de jeunes de moins de 20 ans est inférieur au nombre de personnes âgées de 60 ans et plus. Cet indice était inférieur à 100 en 2014, la tendance s'est donc inversée.

Si on compare aux autres Bassins, seuls Bruxelles, Luxembourg et Verviers ont un indice de vieillissement inférieur à 100.

Cependant, on constate que l'indice de vieillissement (IV) est très variable d'une commune à l'autre (cf. cartographie). Sur les 31 communes, 19 ont un IV < 100.

Les communes ayant les plus faibles IV : Héron (67,6), Geer (70,6), Wasseiges (74,8).

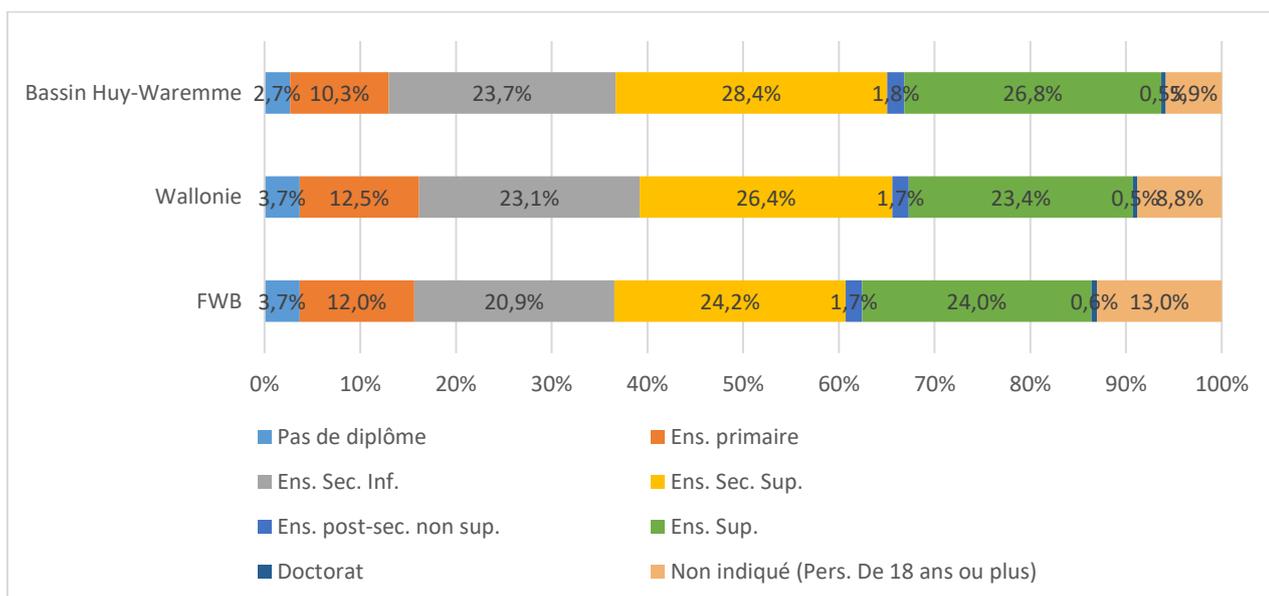
Les communes ayant le plus forts IV : Waremmes (132,6), Nandrin (125,5), Hamoir (121,9) et Huy (117,9).

1.2.5. Niveau de diplôme

A. Niveau de diplôme de la population âgée de 18 ans et plus

Population de 18 ans et plus suivant le lieu d'habitation et le niveau d'instruction

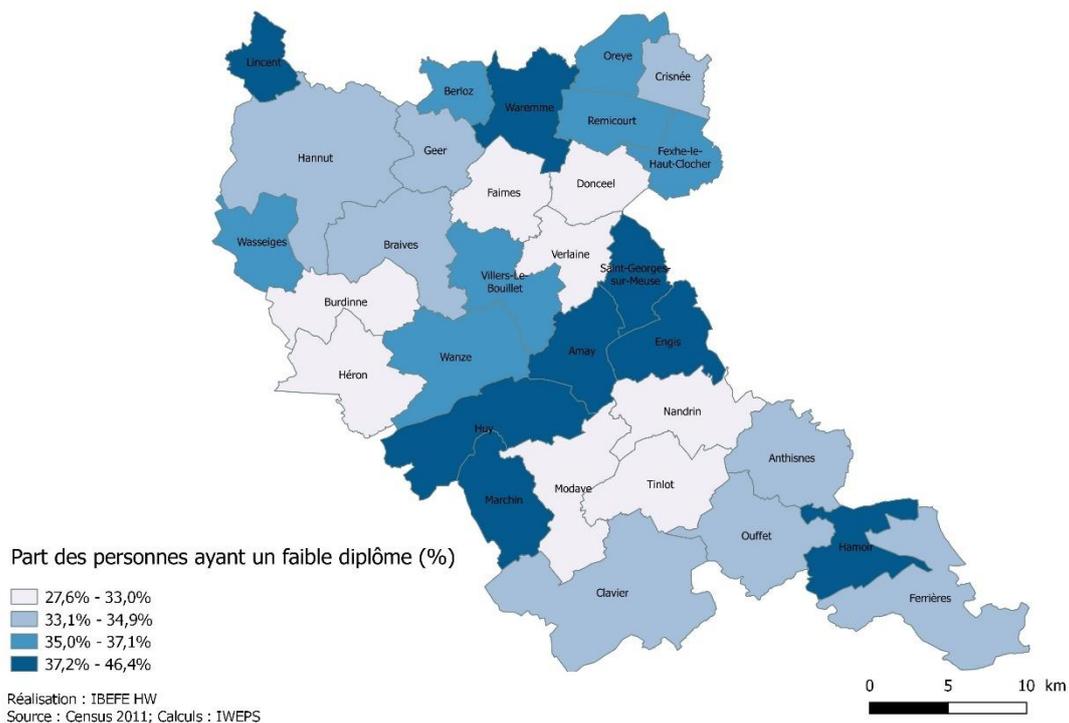
Source : SPF Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie, Censuses 2011, population scolaire et niveaux d'instruction



Selon le Censuses 2011, 36,7% de la population du Bassin (contre 39,3% en Wallonie) a un niveau de diplôme faible².

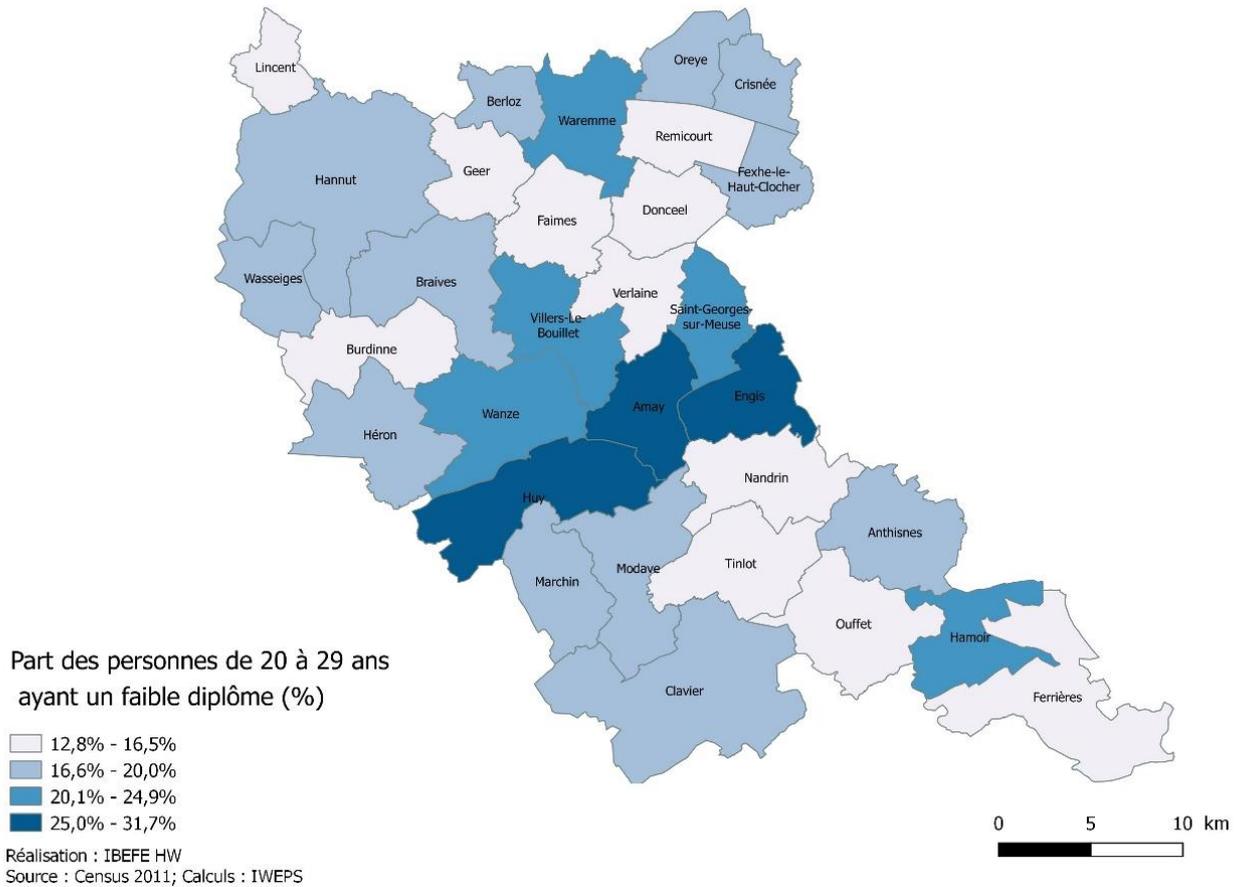
À noter toutefois, la proportion importante de non-réponse (10,0%) à cette question posée dans le cadre du recensement 2011 !

² Niveau de diplôme inférieur au secondaire supérieur.



D'après le Censur de 2011, on constate que c'est dans la Vallée de la Meuse ainsi qu'à Lincent, Hamoir et Waremme, que la part de la population ayant un diplôme de type faible (c'est-à-dire inférieur au CESS) est la plus élevée. Si l'on regarde les pourcentages, on remarque que dans la plupart des communes, plus d'un tiers de la population possède un diplôme de type faible. Seules les communes de Faimés, Donceel, Verlaine, Burdinne, Héron, Modave, Tinlot et Nandrin sont composées de moins d'1/3 de personnes ayant un diplôme de type faible.

B. Niveau de diplôme des jeunes du Bassin



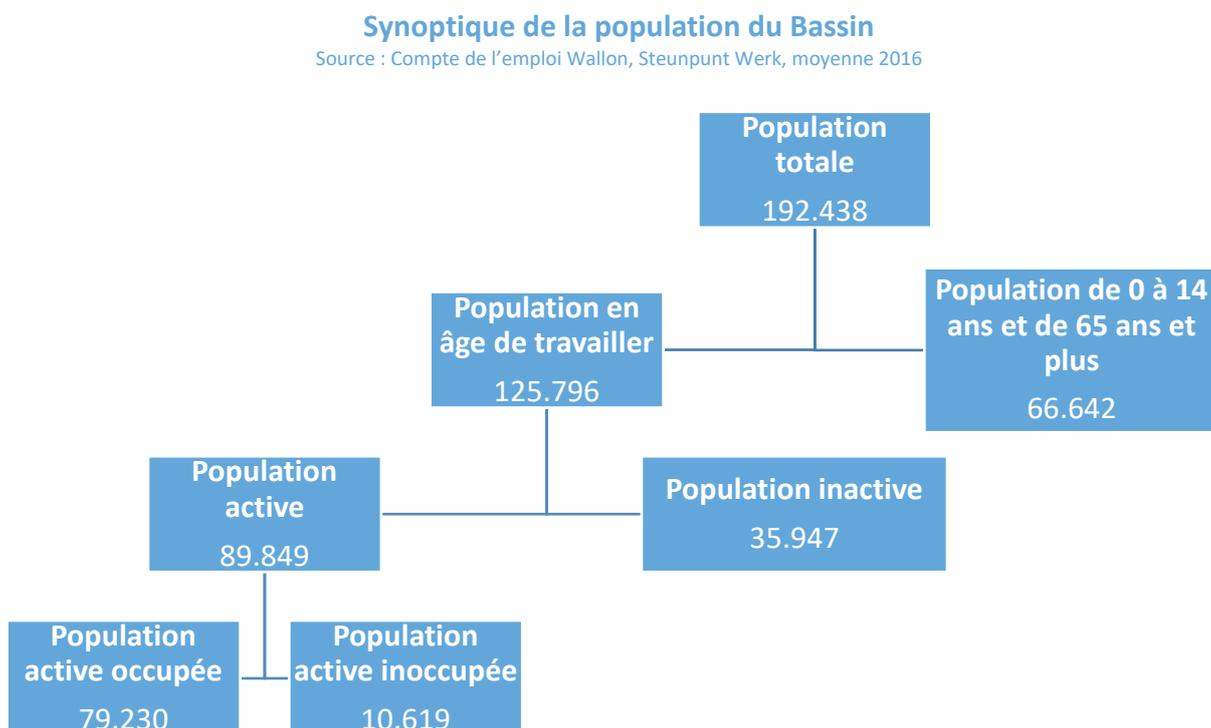
Dans le Bassin, la part des personnes de 20 à 29 ans ayant un diplôme de niveau faible est de 21,6% (22,8% en Wallonie).

Si on s'intéresse uniquement à la population âgée de 20 à 29 ans, on constate que c'est également dans la vallée de la Meuse (Huy, Amay et Engis) que le taux de personnes avec un diplôme faible est le plus élevé.

Les communes pour lesquelles la part des personnes de 20 à 29 ans qui ont un diplôme faible est la plus basse sont Ferrières, Nandrin et Tinlot.

1.3. Activité économique et marché du travail

1.3.1. Indicateurs globaux du marché du travail



Ce schéma présente la structure d'activité de la population du Bassin Huy-Waremme. Il s'agit d'estimations exprimées en moyennes annuelles.

Taux d'emploi et taux de chômage administratif 2016

Source : IWEPS/IBSA, 2008-2016

		Taux d'emploi 2016	Evolution du taux d'emploi (2008-2016)	Taux de chômage administratif 2016	Evolution du taux de chômage administratif (2008-2016)
Bassin	Hommes	66,4	-1,7 p.p.	11,4	+ 1,1 p.p.
	Femmes	59,6	+3,7 p.p.	12,3	-2,3 p.p.
Wallonie	Hommes	61,2	-2,2 p.p.	14,4	+0,7 p.p.
	Femmes	54,1	+3,5 p.p.	14,8	-3,5 p.p.
Région Bruxelloise	Hommes	53,8	-1,8 p.p.	20,8	-0,1 p.p.
	Femmes	44,2	+0,4 p.p.	19,4	-1,5 p.p.

Le **taux d'emploi** correspond à la proportion de personnes disposant d'un emploi au sein de la population en âge de travailler.
Le **taux de chômage** correspond à la proportion de personnes ne disposant pas d'un emploi au sein de la population active.

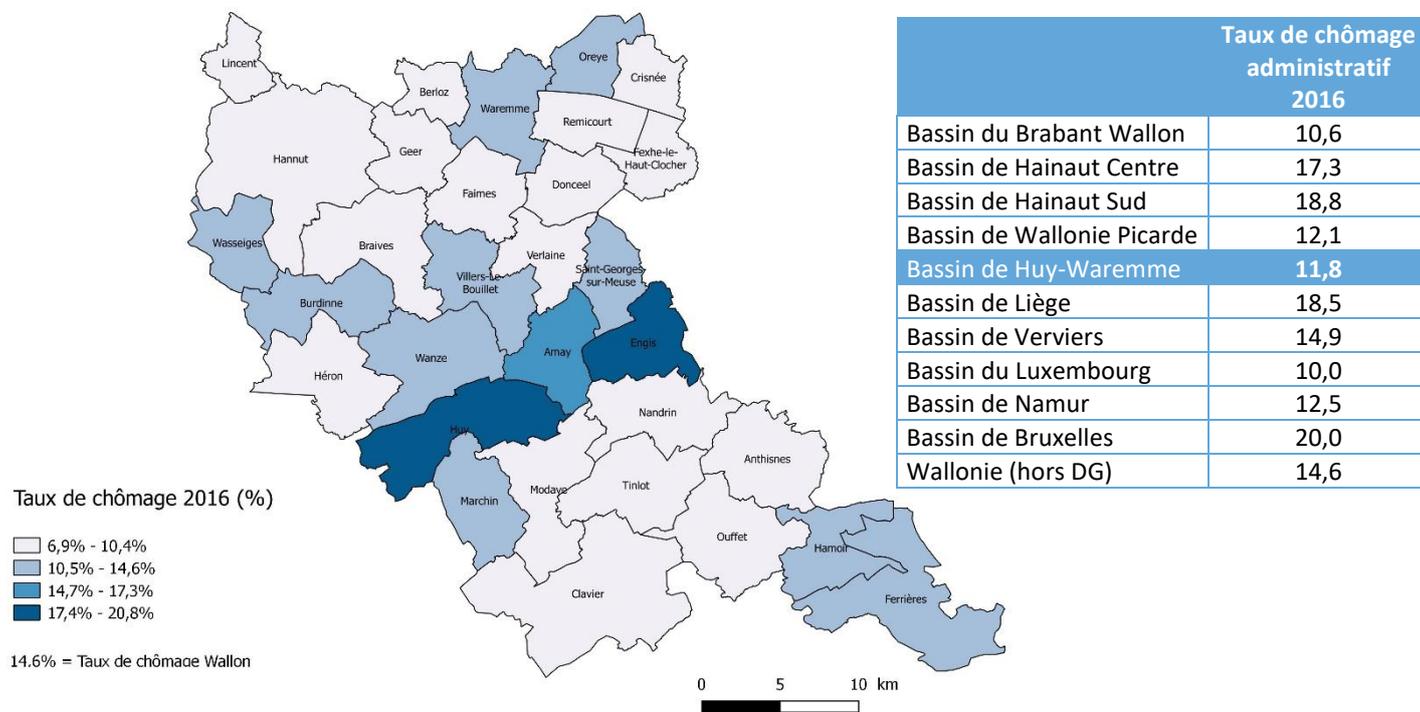
Si le taux d'emploi des hommes (66,4%) est supérieur à celui des femmes (59,6%), l'écart tend à se résorber. Ainsi, entre 2008 et 2016, le taux d'emploi des hommes a reculé de 1,7 p.p. alors qu'il a augmenté de 3,7 p.p. pour les femmes.

Le taux de chômage des hommes (11,4%) est inférieur à celui des femmes (12,3%). Toutefois, entre 2008 et 2016, le taux de chômage des hommes a augmenté de 1,1 p.p. alors que celui des femmes a diminué de 2,3 p.p.

Point de vigilance : le taux de chômage des 15-24 ans est élevé (31,5%) et il a augmenté de 1,6 p.p. entre 2008 et 2016. Déjà en 2015, l'IB faisait de ce public un public prioritaire.

Taux de chômage des 15-64 ans

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS, moyenne annuelle 2016



En 2016, le taux de chômage dans le BHW est de 11,8% contre 14,6% en Wallonie. Le BHW se situe en 3^{ème} position dans le classement par Bassin.

Au niveau des communes - cartographie

Les 3 Communes du Bassin ayant le taux de chômage le plus élevé : Huy (20,8%), Engis (17,7%) et Amay (15%).

Les 3 communes ayant le taux de chômage le plus faible : Faimés (6,9%), Donceel (7,4%) et Verlaine (8%).

1.3.2. Caractéristiques de la réserve de main d'œuvre

En 2017, le Bassin de Huy-Waremme comptait 9.988 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI), soit 4,6% des DEI wallons. Par rapport à 2014, c'est 1.481 DEI de moins, soit une diminution de 12,9%.

A. Répartition par genre

% DEI femmes 2017	
Bassin du Brabant Wallon	50,5%
Bassin de Hainaut Centre	47,2%
Bassin de Hainaut Sud	46,4%
Bassin de Wallonie Picarde	47,7%
Bassin de Huy-Waremme	48,8%

Bassin de Liège	47,3%
Bassin de Verviers	48,8%
Bassin du Luxembourg	48,1%
Bassin de Namur	47,3%
Bassin de Bruxelles	47,5%
Wallonie (hors DG)	47,6%

Source : Le Forem/Actiris, moyenne 2017

En 2014, la part des femmes était de 50,5%, soit on constate une diminution de 1,7 p.p. par rapport à 2014. Le nombre de femmes DEI a diminué de 15,2% depuis 2014 tandis que les hommes DEI ont diminué de 10,6%. La part des femmes au sein de la demande d'emploi du Bassin est un peu plus élevée que la moyenne wallonne, +1,2 p.p.

B. Répartition par tranche d'âge

	% DEI moins de 25 ans 2017	% DEI 50 ans et plus 2017
Bassin du Brabant Wallon	17,3%	29,0%
Bassin de Hainaut Centre	18,6%	24,9%
Bassin de Hainaut Sud	18,0%	24,5%
Bassin de Wallonie Picarde	21,5%	26,6%
Bassin de Huy-Waremme	19,6%	28,3%
Bassin de Liège	15,9%	26,9%
Bassin de Verviers	19,0%	26,7%
Bassin du Luxembourg	21,0%	25,2%
Bassin de Namur	19,5%	26,8%
Bassin de Bruxelles	10,3%	24,6%
Wallonie (hors DG)	18,3%	26,2%

Source : Le Forem/Actiris, moyenne 2017

Par rapport à 2014, la part des DEI de moins de 25 ans a diminué de 2,6 p.p. tandis que la part des DEI des 50 ans et plus a augmenté de 3,2 p.p.

En ce qui concerne le nombre de DEI par âge, on constate, par rapport à 2014, que le nombre de DEI de moins de 25 ans a augmenté de 90,9% et celle des 50 ans et plus de 77,5%. Seule la part des DEI âgés de 25 à 49 ans a diminué de 15,2% en 4 ans.

À noter que notre Bassin a une part plus importante de DEI de moins de 25 ans (19,6%) et de plus de 50 ans (28,3%) par rapport à la Wallonie considérée dans son ensemble. Comparativement aux autres Bassins, Huy-Waremme occupe la 2^e place en termes de volume de population en ce qui concerne les DEI de 50 ans et plus et la 3^e place pour les DEI de moins de 25 ans.

C. Répartition par niveau de diplôme

	% DEI peu qualifiés ³ 2017
Bassin du Brabant Wallon	31,3%
Bassin de Hainaut Centre	48,4%
Bassin de Hainaut Sud	52,2%
Bassin de Wallonie Picarde	45,7%
Bassin de Huy-Waremme	41,1%

³ Peu qualifié = inférieur au secondaire supérieur. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que le niveau de diplôme est établi sur base de la déclaration du demandeur d'emploi lors de son inscription.

Bassin de Liège	45,6%
Bassin de Verviers	46,5%
Bassin du Luxembourg	39,2%
Bassin de Namur	41,9%
Bassin de Bruxelles	23,0%
Wallonie (hors DG)	45,1%

Source : Le Forem/Actiris, moyenne 2017

Les DEI du Bassin de Huy-Waremme (BHW) sont plus scolarisés que la moyenne wallonne (41,4% ont un niveau d'études faible < au CESS contre 45,4% en Wallonie). Entre 2014 et 2017, la proportion de DEI ayant un faible niveau d'études diminue tant dans le BHW qu'en Wallonie. Ainsi, la part des DEI peu qualifiés a diminué de 3,8 p.p. par rapport à 2014. Le nombre de DEI peu qualifiés a, quant à lui, diminué de 20,2% en 4 ans.

D. Répartition par durée d'inactivité

% DEI avec durée de 2 ans et plus 2017	
Bassin du Brabant Wallon	39,7%
Bassin de Hainaut Centre	43,6%
Bassin de Hainaut Sud	45,2%
Bassin de Wallonie Picarde	40,2%
Bassin de Huy-Waremme	43,7%
Bassin de Liège	44,8%
Bassin de Verviers	45,5%
Bassin du Luxembourg	36,0%
Bassin de Namur	39,8%
Bassin de Bruxelles	47,7%
Wallonie (hors DG)	42,8%

Source : Le Forem/Actiris, moyenne 2017

Pour la durée d'inoccupation des DEI de 2 ans et plus, le BHW est au-dessus de la moyenne wallonne (+0,9 p.p.). Pour cette variable, le BHW se classe en 4^{ème} position pour les Bassins wallons (après Verviers, Hainaut-Sud, Liège). Par rapport à 2015, la part des DEI qui ont une durée d'inoccupation de 2 ans et plus a augmenté de 7 p.p. Cependant, si l'on regarde les chiffres en valeur absolue, cela correspond à une diminution de 4365 DEI en 3 ans.

La part des DEI avec une durée de chômage de 2 ans et plus a augmenté de 2,5 p.p. entre 2014 et 2017. Le nombre de DEI qui ont une durée de chômage de 2 ans et plus a quant à lui diminué de 7,0% en 4 ans.

E. Possession du permis B

% DEI sans permis B ⁴ 2017	
Bassin du Brabant wallon	28,6%
Bassin de Hainaut Centre	34,9%
Bassin de Hainaut Sud	36,4%
Bassin de Wallonie Picarde	34,6%
Bassin de Huy-Waremme	28,3%
Bassin de Liège	39,0%
Bassin de Verviers	35,6%
Bassin du Luxembourg	24,9%

⁴ Détention du permis B établie sur base déclarative.

Bassin de Namur	32,7%
Bassin de Bruxelles	ND
Wallonie (hors DG)	34,5%

Source : Le Forem/Actiris, moyenne 2017

La proportion de DEI sans permis de conduire est inférieure à la moyenne wallonne (-6,2 p.p.), seul le Bassin du Luxembourg fait mieux. Cette situation est sans doute à mettre en lien avec la faiblesse du réseau de transports en commun sur ces territoires.

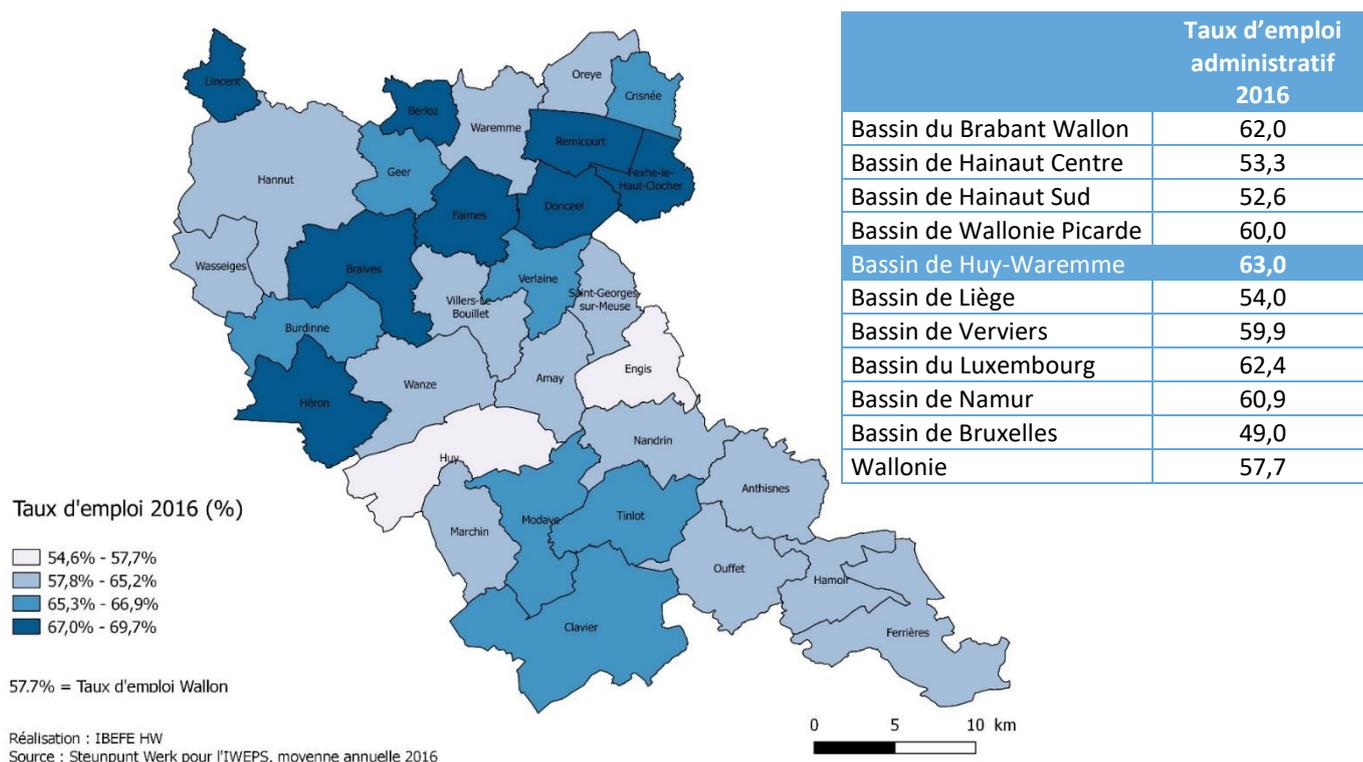
La part des demandeurs d'emploi inoccupés déclarant ne pas avoir de permis B a augmenté de 2,3 p.p. par rapport à 2014. En valeur absolue, cela correspond à une diminution de 148 DEI n'ayant pas le permis B en 4 ans.

1.3.3. Emploi

F. Taux d'emploi

Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPs, moyenne annuelle 2016



En 2016, le taux d'emploi dans le BHW est de 63% contre 57,7% pour la Wallonie. Nous sommes le Bassin avec le plus haut taux d'emploi. 😊😊

Au niveau des communes du Bassin

Les 3 Communes du Bassin ayant le taux d'emploi le plus élevé : Faimés (69,7%), Donceel (69,1%) et Héron (67,3%). Deux communes ont un taux d'emploi inférieur au taux d'emploi wallon : Huy (56,6%) et Engis (55,2%).

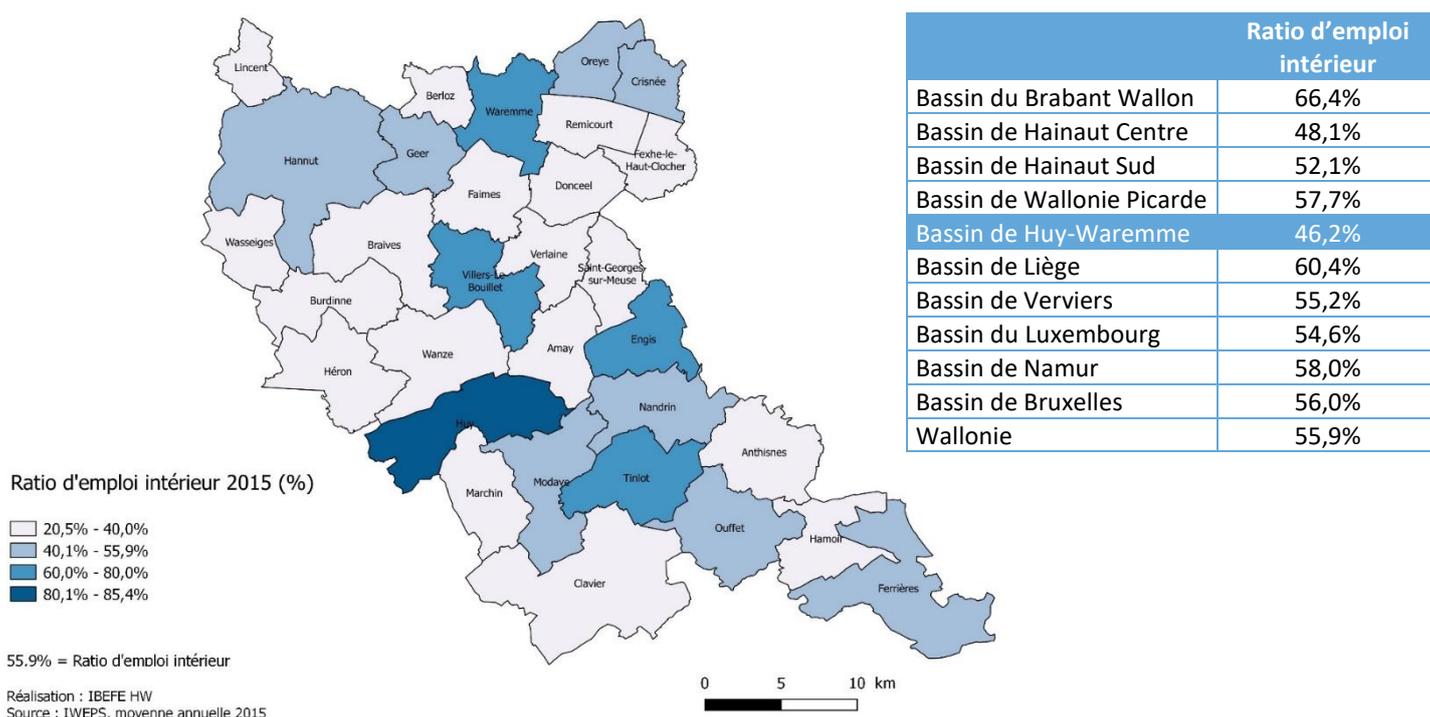
G. Ratio d'emploi intérieur

Le ratio d'emploi intérieur du BHW rapporte l'emploi intérieur à la population en âge de travailler ; il est de 46,2%. Il est nettement plus faible qu'en Wallonie (54,9%). Ce ratio est cependant plus important pour les hommes (49,4% > 43% pour les femmes).

Ce ratio donne une indication sur le « potentiel de postes » pour la population en âge de travailler (à savoir la population de 15 à 64 ans). Plus il est élevé, plus le potentiel d'emploi local est important. Depuis 2008, ce ratio tend à augmenter pour le BHW (+2,5 points de pourcent ou p.p.).

Ratio d'emploi intérieur

Source : IWEPS (sur la base de données SPF Economie, ONSS, ONSSAPL, INASTI, ONEm) ; moyenne annuelle 2015



C'est le BHW qui a le plus faible ratio d'emploi intérieur de tous les Bassins.

Au niveau des communes du BHW (cartographie)

Communes avec le ratio d'emploi intérieur le plus bas : Berloz (20,5%), Héron (21,7%) et Lincint (23,5%).

Communes avec le ratio d'emploi intérieur le plus élevé : Huy (85,4%), Villers-le-Bouillet (68,5%) et Tinlot (67,2%).

H. L'emploi salarié

Au 30 juin 2016, il y a 41.525 postes de travail salarié dans le BHW, soit 4% de la Wallonie. Entre 2012 et 2016, l'emploi salarié a augmenté de 2,1% à Huy-Waremme, soit 848 postes supplémentaires, contre 1,9% en Wallonie.

La représentation graphique, ci-après, indique comment se positionnent les différents secteurs d'activité au regard de leur indice de spécialisation (IS) et de l'évolution du nombre de postes de 2012 à 2016.

Quels sont les trois secteurs avec l'indice de spécialisation (IS) le plus élevé ?

- D – Production et distribution d'électricité et de gaz (IS le plus élevé et évolution positive),
- A – Agriculture, sylviculture et pêche,
- E – Production et distribution d'eau ; assainissement.

Quels sont les trois secteurs avec l'évolution 2012-2016 la plus forte ?

- A – Agriculture, sylviculture et pêche (+62,7%),
- I – Hébergement et restauration (+33,9%),
- E – Production et distribution d'eau ; assainissement (+20,7%).

Quels sont les trois secteurs qui offrent le plus de postes de travail salarié ?

- Q – Santé humaine et action sociale,
- O – Administration publique et défense ; sécurité sociale,
- P – Enseignement.

Au 30 juin 2016, l'ONSS dénombre 4.157 unités d'établissement dans le BHW, soit 4,9% des établissements wallons. Près des 2/3 de ces établissements occupent moins de 5 travailleurs (63,7%). Ces mêmes établissements occupant moins de 5 travailleurs offrent 11,6% des postes de travail salarié du BHW alors que les établissements de 50 travailleurs et plus (soit 3,6% des établissements du BHW) occupent 44% des postes de travail du Bassin.

Postes de travail salarié et établissements

Source : ONSS, répartition des postes de travail par lieu de travail, 30/06/2016 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb postes Bassin 2016	Poids du secteur (%)		Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie	Evolution 2012-2016 (%)		Nb établissements Bassin 2016
		Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie	
A - AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	415	1,0%	0,4%	2,6	62,7%	11,3%	140
B - INDUSTRIES EXTRACTIVES	83	0,2%	0,2%	1,1	-2,4%	-27,2%	9
C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	4.562	11,0%	11,6%	0,9	-4,3%	-7,4%	243
D - PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ	1.089	2,6%	0,5%	4,9	7,7%	-5,4%	2
E - PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT	543	1,3%	0,9%	1,4	20,7%	0,9%	24
F - CONSTRUCTION	3.047	7,3%	5,8%	1,3	-11,1%	-11,7%	536
G - COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL; RÉPARATION DE VEHICULE	4.839	11,7%	12,5%	0,9	1,5%	2,1%	938
H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	1.517	3,7%	4,9%	0,7	-11,5%	-0,8%	119
I - HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	1.340	3,2%	3,0%	1,1	33,9%	11,2%	347
J - INFORMATION ET COMMUNICATION	279	0,7%	1,5%	0,5	-2,4%	4,7%	41

K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	503	1,2%	1,9%	0,6	3,9%	-0,8%	150
L - ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	211	0,5%	0,6%	0,9	0,0%	7,1%	92
M - ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	786	1,9%	2,6%	0,7	9,0%	7,4%	246
N - ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	4.064	9,8%	9,0%	1,1	5,0%	19,1%	209
O - ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SECURITE SOCIALE	5.296	12,8%	11,7%	1,1	0,5%	-4,9%	169
P - ENSEIGNEMENT	5.271	12,7%	12,4%	1,0	1,5%	8,3%	267
Q - SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	6.389	15,4%	17,1%	0,9	7,7%	6,7%	313
R - ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	594	1,4%	1,4%	1,0	7,2%	8,3%	127
S - AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	673	1,6%	2,1%	0,8	3,4%	-6,2%	167
T - ACTIVITÉS DES MÉNAGES EN TANT QU'EMPLOYEURS	24	0,1%	0,0%	1,2	4,3%	10,0%	18
U - ACTIVITÉS DES ORGANISMES EXTRA-TERRITORIAUX	0	0,0%	0,0%	0,0	0,0%	33,3%	0
Total général	41.525	100,0%	100,0%	1,0	2,1%	1,9%	4.157

I. L'emploi indépendant

Au 31 décembre 2016, le BHW compte 17.463 indépendants, soit 6% des indépendants wallons. Entre 2012 et 2016, le nombre d'indépendants a augmenté de 9,4% contre +6,5% en Wallonie. Parmi les indépendants du BHW, 10.693 occupent leur activité d'indépendant à titre principal, soit 61,2% des indépendants du Bassin contre 64,2% en Wallonie.

Il est à noter l'importance du secteur « Agriculture et pêche » au sein de l'emploi indépendant du BHW. Ce dernier a un indice de spécialisation fort et a connu une évolution légèrement supérieure à l'évolution wallonne.

Les trois branches d'activité dominantes dans le BHW sont les professions libérales (31,4%), le commerce (30%) et l'industrie / artisanat (19,1%).

Les indépendants en activité principale et les aidants

Source : INASTI, 31/12/2016 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb indépendants et aidants Bassin 2016	Part du secteur		Indices de spécialisation IS par rapport à la Wallonie	Evolution 2012-2016		Part des indépendants en activité principale		Part des aidants	
		Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie
Agriculture et pêche	2.056	11,8%	9,8%	1,2	9,4%	7,2%	62,6%	64,5%	12,4%	12,9%
Industrie	3.332	19,1%	20,1%	1,0	9,6%	6,5%	64,2%	69,0%	5,7%	6,9%
Commerce	5.245	30,0%	30,4%	1,0	0,4%	-1,7%	61,6%	64,5%	6,0%	6,4%
Professions libérales	5.490	31,4%	31,9%	1,0	21,8%	17,3%	58,1%	60,3%	2,2%	2,6%
Services	1.263	7,2%	7,3%	1,0	1,9%	0,6%	63,7%	66,5%	4,9%	4,7%
Divers	77	0,4%	0,5%	0,8	0,0%	0,0%	53,3%	59,7%	6,5%	9,8%
Total général	17.463	100,0%	100,0%	1,0	9,4%	6,5%	61,2%	64,2%	5,4%	5,8%

1.4. Conjoncture et prévisions économiques

Les données permettant de réaliser cette analyse ne sont actuellement pas disponibles.

En Bref

Les indicateurs pour le Bassin Huy-Waremme sont relativement bons si on les compare à la Wallonie dans son ensemble ou aux autres Bassins wallons (voir tableau récapitulatif ci-dessous).

	Situation	Evolution
Evolution de la population		
Indice de vieillissement		
Ratio d'emploi intérieur		
Evolution du nombre de postes de travail		
Evolution du nombre d'indépendants		
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi		
Evolution des opportunités d'emploi		
Taux d'emploi		
Taux de chômage administratif		

CHAPITRE 2 - OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPÉTENCES : RESSOURCES DES TERRITOIRES

2.1. Données globales de cadrage

Remarque 1 : La grande majorité des données relatives à l'enseignement obligatoire présentées dans le point 2.1. sont issues de données authentiques (délivrées par des institutions publiques⁵) non certifiées⁶ ; certaines sont, par ailleurs, le fruit de calculs réalisés par l'IBEFE HW sur base de celles-ci. Aussi, étant donné que la source principale utilisée pour le présent passage diffère de celle, certifiée, sur laquelle se basent les analyses du point 2.2., les comparaisons ne sont pas possibles. Il n'est dès lors pas opportun, pour l'enseignement obligatoire ordinaire, d'établir un lien strict entre les tableaux et les analyses des deux parties du présent chapitre, le lecteur étant invité à se référer aux différentes sources référencées.

Remarque 2 : Les données de cadrage (analyses des deux parties du présent chapitre) fournissent des informations par établissements sièges. Ces derniers peuvent être établis dans un autre bassin que certaines de leurs implantations.

2.1.1. Nombre total d'apprenants dans le bassin

A. Formation initiale

Enseignement obligatoire	Nombre d'apprenants			
	Bassin	% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Enseignement secondaire (Source : Etnic, 2016-2017, calculs IWEPS)				
Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice	14.327 ⁷	5,0%	3,9%	49,7%
• Premier degré	4.856	5,5%	4,2%	49,2%
• Deuxième degré	5.210	5,2%	4,1%	48,7%
- Forme générale	2.925	6,1%	4,6%	53,0%
- Forme technique et artistique de transition	441	5,2%	4,4%	41,3%

⁵ Cf. Source Etnic, calculs IWEPS.

⁶ Les données certifiées sont délivrées par le service en charge de l'organisation des établissements d'enseignement secondaire ordinaire qui définit entre autres le nombre de périodes-professeurs dont peuvent bénéficier les établissements scolaires sur base de leur population au 15 janvier de l'année précédente.

⁷ 14.191 élèves renseignés par l'IWEPS (source Etnic, 2016-2017, calculs IWEPS) + 136 élèves fréquentant le 4^e degré Soins infirmiers (voir *infra*).

- Forme technique et artistique de qualification	966	4,8%	3,8%	47,9%
- Forme professionnelle	878	3,8%	3,1%	38,5%
• Troisième degré	4125	4,5%	3,5%	51,4%
- Forme générale	2006	5,8%	4,4%	54,9%
- Forme technique et artistique de transition	292	4,3%	3,6%	35,7%
- Forme technique et artistique de qualification	1.027	4,1%	3,2%	54,7%
- Forme professionnelle	800	3,0%	2,5%	46,1%
• Quatrième degré	136 ⁸	2,6%	2,3%	ND
Enseignement secondaire ordinaire en alternance	284	3,6%	3,0%	29,6%
• Deuxième degré	173	3,9%	3,3%	24,9%
• Troisième degré	111	3,1%	2,6%	36,9%
• Nombre de contrats d'alternance (Source : OFFA)	Données non disponibles			
IFAPME Apprentissage (Source : IFAPME, 2016-2017)				
Inscriptions	333	6,2%	SO	22,8%
Personnes sous contrat	318	7,1%	SO	27,0%

L'Enseignement secondaire ordinaire

L'enseignement secondaire ordinaire se répartit en quatre degrés :

- 1^e degré (degré d'observation)
- 2^e degré (degré d'orientation)
- 3^e degré (degré de détermination)
- 4^e degré (Soins infirmiers)

L'enseignement secondaire ordinaire est organisé sous différentes formes à partir du 2^e degré : Général, Technique de transition, Technique de qualification, Artistique de transition, Artistique de qualification, Professionnel.

Les sections de transition préparent à la poursuite des études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur, tout en offrant des possibilités d'entrer dans la vie active. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) est délivré au terme des 6^e années de ces études.

⁸ Somme des élèves fréquentant les 3 années du cursus Soins infirmiers et l'année préparatoire aux études d'infirmier ou de nursing. DGEO, Direction de l'Organisation des Etablissements d'Enseignement secondaire ordinaire, comptage au 15/01/2017, calculs IBEFE HW.

Les sections de qualification préparent à l'entrée dans la vie active tout en permettant la poursuite d'études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) et/ou un certificat de qualification (CQ) sont délivrés au terme de ces études. Et ce, selon les cas, soit à l'issue d'une 6e année soit au terme d'une 7e année (CQ6 et/ou CQ7).

Huy-Waremme compte 18 établissements sièges (hors DOA ; qui sont au nombre de 2) actifs **au niveau secondaire ordinaire de plein exercice. Parmi ceux-ci, 14** – dont 3 écoles avec 2 implantations et 1 école avec 3 implantations – **organisent un enseignement qualifiant ordinaire de plein exercice au 3e degré**, tandis que 5 écoles secondaires n'offrent qu'un cursus de transition. Le Bassin comporte également un Institut secondaire paramédical (4e degré Soins infirmiers). A noter enfin, à Huy-Waremme, la présence de l'Alter École qui relève d'un établissement siège du territoire.

En 2016-2017, 14.327 élèves fréquentent l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice à Huy-Waremme, ce qui correspond à 3,9% de l'ensemble des élèves en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le poids de l'enseignement de plein exercice dispensé à Huy-Waremme, calculé sur base de la fréquentation, reste donc en dessous de la barre des 5% du nombre total des élèves de la FWB.

Quand on se penche sur la répartition filles/garçons à Huy-Waremme, au 3^e degré, on relève que les filles représentent 51,4% des élèves. Si on considère les différentes formes d'enseignement, on constate de fortes différences d'une forme d'enseignement à l'autre. Ainsi, l'enseignement technique de transition accueille majoritairement des garçons alors que dans l'enseignement de plein exercice, la forme générale scolarise une plus forte proportion de filles⁹. La forme technique de qualification, qui accueille plus d'élèves que la forme professionnelle, est fréquentée par davantage de filles¹⁰. La constatation inverse peut être faite pour la forme professionnelle¹¹. Le 4^e degré Soins infirmiers scolarise, quant à lui, majoritairement, et de loin, des filles.

Par ailleurs au 3^e degré, dans une comparaison Bassin de Huy-Waremme - Fédération Wallonie-Bruxelles, le poids de la forme technique de qualification au sein dudit degré se révèle plus faible au sein du territoire (respectivement 24,8% et 27,0%). La même constatation peut être faite pour la forme professionnelle (19,4% contre 27,2%). En revanche, **l'enseignement général occupe à Huy-Waremme (48,6%) une place plus importante dans le paysage scolaire qu'au sein de la FWB** prise dans son ensemble (38,9%).

L'alternance et l'apprentissage dans la formation initiale

En plus de l'enseignement en plein exercice, **l'enseignement qualifiant s'organise également en alternance** qui est organisée selon deux modalités qui relèvent de l'enseignement secondaire de qualification :

⁹ 54,0% de filles dans l'enseignement général au niveau FWB en 2016-2017.

¹⁰ 49,6% de filles dans l'enseignement technique de qualification de plein exercice au niveau FWB en 2016-2017.

¹¹ 46,9% de filles dans l'enseignement professionnel de plein exercice au niveau FWB en 2016-2017.

- L'enseignement en alternance qui vise les mêmes options, les mêmes objectifs en termes de compétences et les mêmes certifications que le plein exercice. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 *définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre*, on parle d'alternance « article 49 ».
- L'enseignement en alternance organisé sur la base de profils de formations spécifiques. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité, on parle d'alternance « article 45 ». Les options organisées en alternance article 45 sont sanctionnées par un CQ spécifique.

À Huy-Waremme, l'offre d'enseignement en alternance est assurée par 2 CEFA, dont un réparti sur deux implantations. Ceux-ci organisent des options dans les secteurs Agronomie, Industrie, Construction, Hôtellerie-Alimentation et Économie.

En 2016-2017, 284 élèves sont dans l'enseignement secondaire ordinaire en alternance dans le Bassin Huy-Waremme. La part de l'enseignement en alternance de notre Bassin au sein de la FWB, est encore plus faible que celle de l'enseignement secondaire de plein exercice. Elle correspond à 3,0% des élèves en alternance en FWB et 3,6% des élèves wallons en alternance.

La part de l'enseignement en alternance dans le 3^e degré de l'enseignement qualifiant, tant à Huy-Waremme qu'en FWB ou encore qu'en Wallonie, est faible (respectivement 5,7%, 6,2% et 6,5%).

L'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME) propose des formations métiers dans une multitude de secteurs professionnels. Ces formations sont organisées sur la base du principe de l'alternance et sont accessibles dès l'âge de 15 ans. **Le Bassin de Huy-Waremme compte une implantation du Centre IFAPME Liège-Huy-Waremme.**

En 2016-2017, 333 apprenants sont inscrits en apprentissage au Centre IFAPME de Huy-Waremme, ce qui équivaut à 6,2% des jeunes inscrits en apprentissage IFAPME en Wallonie. L'apprentissage IFAPME dispensé à Huy-Waremme occupe une part plus importante en termes de fréquentation que l'enseignement en alternance.

L'enseignement en alternance¹² et l'apprentissage IFAPME forment majoritairement un public masculin¹³.

¹² 33,5% de filles dans l'enseignement en alternance au niveau FWB en 2016-2017.

¹³ 70,4% de garçons dans l'enseignement en alternance et 77,2% pour les apprenants en apprentissage du Bassin HW.

B. Formation supérieure

	Nb apprenants			
	Bassin	% Wallonie	% FWB	% Femmes (bassin)
Enseignement de Promotion sociale (Source : DGENORS, Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2016-2017; calculs : IBEFE HW)				
Niveau supérieur court	212	SO	0,6%	ND
Niveau supérieur long	0	SO	0,0%	ND
Enseignement supérieur				
Hors universitaire type court (HE et ESA)	ND	ND	ND	ND
Hors universitaire type long (HE et ESA)	ND	ND	ND	ND
Universitaire	SO	SO	SO	SO

Sur le territoire Huy-Waremme, 4 implantations de Hautes Écoles sont actives ; elles sont toutes situées à Huy.

- Haute École de la Province de Liège
- HELMo
- HeCh
- ISla Huy - Agronomie

2013-2014 est la dernière année académique pour laquelle il est possible de réaliser une analyse de l'offre d'Enseignement supérieur¹⁴. Ainsi, en 2013-2014, 535 étudiants suivent un cursus supérieur de type court au sein du territoire (0,7% de la FWB) et 159 sont inscrits dans le type long non universitaire (0,2% de la FWB). Si, à Huy-Waremme, le type court est fréquenté par 68,4% de femmes, le type long n'en accueille que 33,9%.

¹⁴ Source : Etnic, 2013-2014.

Le poids représenté, en termes de fréquentation, par les formations supérieures dispensées à Huy-Waremme sur l'ensemble de la FWB est très faible. Si l'enseignement supérieur de type court y forme majoritairement un public féminin, l'enseignement supérieur de type long accueille, quant à lui, une part plus importante d'étudiants masculins.

Le Bassin de Huy-Waremme se caractérise par une offre d'enseignement supérieur non universitaire dominé par la catégorie agronomique (43,2 % des effectifs) ; suivent, dans l'ordre, les catégories paramédicale (27,5 %), pédagogique (20,3 %) et, enfin, économique (8,9 %). Seul le secteur agronomique propose un cursus de type long fréquenté par 53% des étudiants de ce secteur.

Par ailleurs, le Centre des Métiers du Patrimoine de l'Institut du Patrimoine Wallon (IPW) situé à Amay organise, en collaboration avec différentes Universités, un master complémentaire en conservation et restauration du Patrimoine culturel immobilier.

Une analyse sectorielle de la répartition filles/garçons montre que les choix d'études sont plutôt « stéréotypés ». Ainsi, si seulement 29,3% d'étudiantes suivent leur cursus supérieur en agronomie, on retrouve 78,7% de femmes dans la catégorie pédagogique ; 84,8% dans le paramédical et 95,2% en économie.

Enfin, il est à noter qu'en Promotion sociale, 212 étudiants ont suivi une formation de niveau supérieur de type court en 2016-2017, ce qui représente à peine 0,6% de l'enseignement supérieur de type court en Promotion Sociale en FWB.

Les formations de niveau enseignement supérieur organisées dans le Bassin sont :

- Certificat d'Aptitude Pédagogique (IEPSCF de Waremme)
- Bachelier en Comptabilité (IEPSCF de Waremme)
- Bachelier en Secrétariat de Direction (IPEPS HW)
- BES de Conseiller en ISP (IPEPS HW)

C. Formation pour adultes¹⁵

Enseignement non obligatoire	Nombre d'apprenants			
	Bassin	% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Enseignement de Promotion sociale ¹⁶ (Source : DGENORS, Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2016-2017 ; calculs : IBEFE HW)				
Niveau secondaire inférieur	1.358	SO	2,5%	ND
Niveau secondaire supérieur	1.514	SO	2,4%	ND
IFAPME/SFPME (Source : IFAPME, 2016-2017)				

¹⁵ Les données de cadrage reprennent tant les formations métiers que les formations de type généraliste (langues, informatique, etc.).

¹⁶ Le nombre d'étudiants s'obtient en comptabilisant les étudiants régulièrement inscrits dans la 1ère unité d'enseignement suivie dans l'année scolaire.

Formation accélérée à la gestion	54	5,3%	SO	46,3%
Année préparatoire à la formation Chef d'entreprise	133	5,4%	SO	47,6%
Formation de chef d'entreprise	575	6,3%	SO	38,9%
Coordination et encadrement	10	10,1%	SO	33,3%
Personnes sous convention de stage	387	8,0%	SO	31,3%
FOREM/Bruxelles Formation hors Centre de Compétences (Source : Le Forem, 2017; calculs : IBEFE HW)				
DE - Gestion propre et partenariat	406	1,9%	SO	54,4%
Travailleurs-Gestion propre et partenariat	2	0,1%	SO	100,0%
Etudiants	0	0,0%	SO	0,0%
CISP¹⁷ (Source : Interfédé, 2015; calculs : IBEFE HW)				
DEFI	665	5,7%	SO	52,5%
EFT	163	3,6%	SO	6,1%

L'Enseignement de Promotion sociale (EPS)

L'Enseignement de Promotion sociale s'inscrit dans la dynamique de l'éducation tout au long de la vie en Fédération Wallonie-Bruxelles et offre aux adultes¹⁸ un large éventail de formations, organisées d'une manière permanente ou occasionnelle, de niveau secondaire ou supérieur.

L'EPS poursuit 2 finalités :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

L'Enseignement de Promotion sociale est organisé de façon modulaire selon un système d'unités d'enseignement (UE). Chaque section comporte une ou plusieurs UE et généralement des stages et une épreuve intégrée. L'articulation entre les différentes UE est déterminée par un processus de capitalisation représenté par l'organigramme de la section. Chacune de ces UE est sanctionnée par une attestation de réussite.

Sur le territoire de Huy-Waremme, 6 écoles d'enseignement de promotion sociale sont actives :

- Ecole F.P.S. Hannut – Hannut
- Ecole F.P.S. de Waremme – Waremme
- Ecole PluriElles – Liège (implantation à Huy)
- Institut libre de formation permanente – Namur (Implantation à Hannut)

¹⁷ NB : Les CISP dont le siège social n'est pas au sein du Bassin de Huy-Waremme ne sont pas repris dans le présent tableau, soit 4 ASBL.

¹⁸ L'âge minimum varie selon les niveaux d'enseignement ; dans certains cas, il peut descendre jusqu'à 15 ans.

- Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française – Waremmes - Saint-Georges
- Institut provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Huy-Waremmes – Huy -Waremmes

En 2016-2017, 2.872 étudiants ont suivi des formations de niveau secondaire, dans l'Enseignement de Promotion Sociale à Huy-Waremmes, ce qui correspond à 2,5% de l'ensemble des étudiants de l'EPS en FWB.

Si on s'intéresse plutôt aux inscriptions¹⁹, **6.898 inscriptions ont été comptabilisées pour le Bassin de Huy-Waremmes** (BHW=2,5% des inscriptions de la FWB) en 2016-2017 dont 4.457 dans l'enseignement secondaire supérieur.

Attention, les statistiques ne nous permettent pas d'identifier les établissements de Promotion Sociale dont le siège social se trouve en dehors du Bassin. Les données ne reprennent donc pas les chiffres de l'école PluriElles et de l'Institut Libre de Formation Permanente (ILFoP).

L'IFAPME

L'objectif principal de l'IFAPME est de proposer des formations à des métiers dans une multitude de secteurs professionnels organisées sur base du principe de l'alternance.

Parmi ses missions :

- La formation accélérée à la gestion ;
- La formation de coordination et d'encadrement (dès 18 ans), qui permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier et préparer à l'exercice d'une fonction salariée d'encadrement de personnes, d'adjoint à la direction ou de coordination de projet au sein d'une entreprise ;
- L'année préparatoire à la formation chef d'entreprise ;
- La formation de chef d'entreprise (dès 18 ans) en alternance ou hors alternance.

En 2016-2017, 1.105 apprenants ont suivi des formations au Centre de formation IFAPME de Huy-Waremmes, ce qui correspond à 6,1 % de l'ensemble des apprenants adultes de l'IFAPME. On constate que la part relative du BHW au sein des apprenants IFAPME adultes est supérieure à la moyenne du Bassin qui se situe entre 4 et 5%.

La majorité des apprenants adultes sont des hommes (environ 65,1 % du total). La proportion de femmes varie suivant le type de formation.

Le Forem

« Le cœur de métier du Forem est l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail dans une perspective d'emploi durable et de qualité, ainsi que la satisfaction des besoins des employeurs et de leurs offres d'emploi.

¹⁹ Le nombre d'inscriptions s'obtient en comptabilisant les étudiants régulièrement inscrits dans toutes les unités d'enseignement suivies dans l'année scolaire concernée.

Le Forem propose à tous les citoyens de Wallonie de langue française des formations leur permettant d'obtenir une qualification conforme aux exigences du marché de l'emploi. Plus de 150 formations sont ainsi proposées par le Forem ».

Les formations du Forem sont organisées soit en gestion propre, soit en partenariat ; dans un centre de formation Forem ou encore dans un Centre de Compétences (CDC).

Le Forem organise des formations à destination des demandeurs d'emploi mais aussi des travailleurs et des étudiants.

En 2017, 408 contrats de formations (hors Centres de compétences) sont organisés par le Forem (en gestion propre et en partenariat) dans le BHW. Cela correspond à 1,7% des contrats de formation wallons du Forem en 2017. Ce chiffre est extrêmement faible et bien en deçà de la part relative moyenne du Bassin.

Dans le Bassin, 99,7% des personnes concernées par une formation Forem sont des demandeurs d'emploi, dont 54,4% sont des femmes.

Les CISP

Les CISP sont des centres d'insertion socioprofessionnelle agréés par la Région wallonne qui sont chargés d'organiser une ou plusieurs filières de formation en vue de faciliter l'insertion socioprofessionnelle des stagiaires dont ils ont la charge et ce, par l'acquisition de compétences, de connaissances et de comportements nécessaires à celle-ci.

Les CISP du Bassin de Huy-Waremme sont :

- Alternatives Formation – Liège [implantation à Oleye]
- Adeppi – Prison de Marneffe et prison de Huy
- Cense équi'voc asbl – Lens Saint Remy
- COF – Amay
- Côté cour, Côté jardin – Amay
- Devenirs – Marchin
- Le Timon - Remicourt
- Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme– Liège [implantation à Huy]
- Mode d'emploi Liège-Huy-Waremme-Verviers – Liège [implantation à Huy]
- Work'inn – Herstal [implantation à Waremme]

En 2015, 828 stagiaires ont fréquenté les CISP du BHW (826 en 2016), ce qui correspond à 5,1% des stagiaires CISP de Wallonie. On relève que si la proportion de femmes est de 52,5% dans les CISP-DEFI, elle n'est que de 6,1% dans les EFT.

Attention, à nouveau, le nombre d'apprenants du Bassin chez ce type d'opérateur est sous-estimé car la statistique ne permet pas d'identifier les apprenants qui sont dans une implantation Huy-Waremme mais dont le siège principal du CISP est dans un autre Bassin. Ainsi, les données relatives à Alternatives Formation, Lire et Écrire, Mode d'emploi et Work'Inn ne sont pas reprises dans les chiffres. De plus, Le CISP Cense équivaloc est quant à lui agréé CISP depuis le 1^e janvier 2017 et n'est donc pas non plus repris dans les chiffres.

Tout comme dans l'enseignement, on constate que les choix de formation professionnelle sont « stéréotypés ».

D. Accompagnement différencié

Enseignement spécialisé et CFISPA	Bassin	Nombre d'apprenants		
		% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Enseignement spécialisé (Source : DGEO, Service de l'Enseignement spécialisé, 2016-2017)				
Forme 3 ²⁰	618	6,1%	5,1%	36,2% ²¹
Forme 4	SO	SO	SO	SO
Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ				
Orientation/Formation de base	Données non disponibles			
Formation professionnalisante	Données non disponibles			

L'enseignement spécialisé

L'enseignement spécialisé permet de rencontrer les besoins éducatifs spécifiques des élèves en difficulté et vise à leur épanouissement personnel ainsi qu'à leur intégration sociale et/ou professionnelle. L'élève y évolue comme dans l'enseignement ordinaire, à son rythme, grâce à un encadrement pédagogique, paramédical, psychologique et social permettant une individualisation de l'enseignement. Comme l'enseignement ordinaire, l'enseignement spécialisé intègre les objectifs et missions de l'enseignement.

L'Enseignement secondaire spécialisé est organisé en quatre formes, prenant en compte le projet personnel de l'élève.

- La forme 1 : enseignement d'adaptation sociale
- La forme 2 : enseignement d'adaptation sociale et professionnelle
- La forme 3 : enseignement professionnel
- La forme 4 : enseignement général, technique, artistique ou professionnel de transition ou de qualification.

²⁰ Phases 1, 2 et 3 ; de plein exercice et en alternance pour la phase 3.

²¹ 35,3% de filles dans l'enseignement spécialisé de forme 3, phases 1 à 3, au niveau FWB en 2016-2017.

Chacune des formes d'enseignement est organisée en une ou plusieurs phases qui s'articulent autour du projet personnel de l'élève et du projet d'établissement. Une phase correspond à la durée requise pour que l'élève maîtrise les objectifs ou les référentiels des compétences fixés.

L'enseignement spécialisé de formes 3 et 4 peut aussi être organisé en alternance à partir de la phase 2. On parle d'alternance « article 47 » en référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité.

Dans le Bassin Huy-Waremme, 3 écoles secondaires d'enseignement spécialisé sont présentes :

- EESSCF « Le Chêneux » – Amay
- Etablissement Saint-Joseph – Geer
- Les Orchidées – Hannut

En 2016-2017, 618 élèves fréquentent l'enseignement spécialisé de forme 3 à Huy-Waremme, ce qui correspond à 5,1 % de la FWB ; 623 élèves en 2017-2018, ce qui représente 5,3% de la FWB. Le territoire ne compte pas d'offre d'enseignement spécialisé de forme 4.

À noter qu'à Huy-Waremme, en 2016-2017, 150 élèves fréquentent l'enseignement spécialisé de forme 3 en phase 3 parmi lesquels 38,7% de filles. La part qu'y représente l'alternance s'élève à 7,3% (contre 6,5% pour la FWB)²². Ils sont 167 en forme 3, phase 3 en 2017-2018 dont 32,3% de filles.

Les CFISPA

Les Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés s'adressent aux personnes ayant un handicap reconnu par l'AVIQ ou un autre organisme ou ayant terminé leur scolarité dans l'enseignement secondaire spécialisé.

Ces centres proposent un parcours pouvant comprendre selon la situation du stagiaire :

- une phase de détermination de projet,
- une phase de validation de projet,
- une phase de formation qualifiante,
- une phase de suivi post-formatif.

Le territoire comporte deux CFISPA : Le Tilleul (Waremme) et le CRT (Tinlot)

²² Voir *infra*.

E. Formation complémentaire

Remarque : pour les CTA, les données et analyses présentées dans le tableau ci-dessous sont basées sur un nombre d'heures de formation et non un nombre d'apprenants²³.

Formation complémentaire	Volumes d'heures			
	Bassin	% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Centres de Technologies Avancées – CTA (Source : DGEO, DREMT, Service Fonds d'Équipement, CTA, Cadastre, 2016 ; calculs : IBEFE HW)				
Élèves de l'enseignement secondaire qualifiant	4.845	5,8%	4,9%	ND
Élèves du 3 ^e degré de l'enseignement secondaire de transition	288	8,5%	6,6%	ND
Autres « en âge d'obligation scolaire » (primaire et 1 ^e degré)	441	14,9%	10,1%	ND
Étudiants de l'enseignement de Promotion Sociale	0	0%	0%	ND
Étudiants de l'enseignement supérieur	0	0%	0%	ND
Demandeurs d'emploi	66	0,8%	0,4%	ND
Travailleurs	0	0%	0%	ND
Enseignants	216	3,7%	2,7%	ND
	Nombre d'apprenants			
	Bassin	% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Centres de compétences/centres de référence²⁴ (Source : Le Forem, 2017)				
Demandeurs d'emploi	204	1,1%	SO	30,9%
Travailleurs	0	0,0%	SO	0,0%

Les Centres de Technologies Avancées (CTA)

« Un Centre de Technologies Avancées (CTA) est une infrastructure reconnue par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et installée dans un établissement d'enseignement secondaire qualifiant mettant des équipements de pointe à disposition des élèves, des étudiants et des enseignants des enseignements secondaire, supérieur et de promotion sociale, quels que soient le réseau et le caractère d'enseignement, ainsi que des formateurs de l'IFAPME/Espace Formation PME, des demandeurs d'emploi et des travailleurs. Cette offre de formation qualifiante doit être complémentaire, tant au niveau géographique que sectoriel, à l'offre des Centres de Compétences en Région wallonne et à celle des Centres de Référence professionnelle en Région

²³ Voir *Rapport d'activités 2016. CTA réseau des Centres de Technologies Avancées*, DGEO, DREMT, 2018.

²⁴ Il s'agit ici uniquement des centres de compétences FOREM et en partenariat avec le Forem.

bruxelloise. Les CTA sont développés en priorité pour les secteurs professionnels porteurs afin de fournir une offre de formation encore plus pointue que celle fournie dans les filières techniques et professionnelles et répondre ainsi aux besoins des secteurs concernés (métiers en pénurie) »²⁵.

Le CTA Environnement de Waremme, le seul que comporte le territoire, a réalisé, **en 2016, 5.574 heures de formation pour les élèves fréquentant l'enseignement obligatoire**, soit 6,2% du total des heures de formation pour ce public au niveau wallon et 5,3% des heures dispensées à celui-ci pour l'ensemble de la FWB.

Par ailleurs, 89% de l'objectif global d'heures de formation pour 2016 (6240), que s'était fixé le CTA, est atteint et s'inscrit en cela dans la moyenne des CTA dédiés aux Sciences appliquées (90%). Toutefois, ce volume est en constante évolution depuis 2013, année de création du CTA Environnement. Ainsi, entre 2015 et 2016, le nombre d'heures de formation progresse de 227%. En cela, le CTA de Waremme fait mieux que la moyenne des CTA Sciences appliquées (63,1%).

Il est à noter également que si 55,6% des heures de formation destinées aux enseignants ont été données à des professeurs externes à l'établissement scolaire « hébergeur », 2640 heures ont bénéficié à des élèves internes.

13 écoles ont fréquenté le CTA Environnement en 2016 : 1 établissement scolaire provenant du Bassin de Bruxelles, 5 issus du territoire, 5 du Bassin de Liège, 1 provenant du Bassin de Namur et un autre du Bassin de Verviers²⁶.

Les Centres de Compétences (CDC)

Les Centres de Compétences (CDC) sont des pôles de formation, de veille et de sensibilisation. Ils s'inscrivent dans une logique de développement économique et social, pour répondre à des besoins exprimés par les entreprises et les travailleurs. Conçus selon une approche ouverte et multifonctionnelle, ces centres sont des lieux de formation modernes mais aussi des espaces dédiés à la connaissance, au savoir-faire et à l'innovation. Ils sont des vecteurs d'une nouvelle culture technologique pour les travailleurs, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les enseignants, les chefs et cadres d'entreprise²⁷.

Le Bassin de Huy-Waremme compte un CDC : Epicuris. Celui-ci est dédié aux **métiers de bouche (Hôtellerie-Restauration et Agroalimentaire)** et est situé à Villers-le-Bouillet. Epicuris est un centre de compétences organisé en asbl, nous ne disposons donc pas de toutes les données concernant l'activité de ce centre.

²⁵ www.enseignement.be.

²⁶ Source : DGEO, DREMT, Service Fonds d'Équipement, CTA, Cadastre, 2016 ; voir *infra*.

²⁷ www.leforem.be/centres-de-competence.html.

En 2017, 204 demandeurs d'emploi ont suivi une formation en Centre de compétences. Il s'agit donc ici uniquement de formations Forem en gestion propre ou de formations en partenariat avec le Forem, ce qui correspond à 1,1% de l'ensemble des demandeurs d'emploi qui suivent une formation en centre de compétences en Wallonie (0,7% si on prend en compte les travailleurs et les étudiants).

Epicuris ASBL (Source : Epicuris, 2017)	
	Bassin (fréquentation)
Demandeurs d'emploi wallons	408
Travailleurs	1811
Étudiants	3773

Autres ressources dans le Bassin

Centre des Métiers du patrimoine « La Paix-Dieu » ²⁸ (Source : AWAP Patrimoine, Rapport annuel, 2017)	
	Bassin (fréquentation)
Classe d'éveil : 12 à 15 ans	
Élèves	724
Professeurs	60
Formations pour Bachelier	
Élèves	94
Professeurs	3
Formations pour professeurs	
Professeurs	87

Il est à noter que c'est dans le Bassin de Huy-Waremme qu'est établi le Centre des Métiers du patrimoine « La Paix-Dieu » de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWAP) qui vise l'apprentissage et la transmission des savoirs et savoir-faire techniques dans le domaine du patrimoine architectural et, plus largement, du patrimoine bâti. Diverses activités de sensibilisation, de formation et d'information y sont organisées à destination de différents publics²⁹.

²⁸ Ce tableau correspond à une spécificité du Bassin de Huy-Waremme.

²⁹ Voir 2.2.2, D. Formation complémentaire, E. Centre des Métiers du Patrimoine « La Paix-Dieu », p.104.

Si le Centre des Métiers du patrimoine dispense un très large éventail de formations spécialisées, théoriques et pratiques, à destination des professionnels des secteurs de la construction et du patrimoine (stages classiques, stages à destination des Communes, stages à la demande) ainsi qu'un programme spécifique pour les jeunes de plus de 16 ans inscrits dans des sections relevant des secteurs de la construction et de l'art leur permettant de se former aux techniques liées à la restauration du patrimoine bâti, d'autres publics sont également visés. Ainsi, la Paix-Dieu organise aussi, en collaboration avec différentes universités, un master complémentaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier ; les cours étant, en partie, dispensés au sein du Centre des Métiers du patrimoine. Par ailleurs, en partenariat avec l'IFAPME, le Centre des Métiers du Patrimoine propose les formations de conseiller et d'entrepreneur en restauration et rénovation de bâtiments anciens.

Enfin, des activités de sensibilisation s'adressent aux élèves de l'enseignement secondaire des 1^e et 2^e degrés, enseignants et futurs enseignants (classes d'éveil au patrimoine et à ses métiers), bacheliers (formations à la pédagogie du patrimoine). D'autres activités visent également les élèves de 4^e, 5^e et 6^e primaires.

En 2017, 1.013 participants³⁰ ont fréquenté les activités de la cellule pédagogique de la Paix-Dieu. La grande majorité concerne les classes d'éveil pour les 12-15 ans avec 724 élèves.

³⁰ + 103 (94 élèves et 9 professeurs) pour les activités « Compagnons en herbe » (8-12 ans).

2.1.2. Indicateurs globaux par Bassin

Attention : les données reprises dans le tableau ci-dessous ne portent pas **toujours** sur les mêmes années **ni les mêmes sources** et ne permettent donc pas de faire des rapprochements ou des comparaisons. Le lecteur est invité à se référer aux sources référencées.

Part	Bassin	FWB
Taux d'inscrits dans le premier degré différencié ³¹	3,7%	7,7%
Ratio qualification/transition au niveau secondaire ³²	41,9%	51,0%
Part de l'alternance dans l'enseignement secondaire ordinaire qualifiant ³³	7,2%	7,4%
Part de secondaire spécialisé dans le total du secondaire ³⁴	5,3%	4,7%
Part de l'alternance ³⁵ dans l'enseignement spécialisé qualifiant ³⁶	2,9%	2,5%
Part	Bassin	Wallonie
Part totale ³⁷ de l'alternance ³⁸ dans la formation qualifiante (Enseignement et Classes moyennes) ³⁹	13,4%	12,4% ⁴⁰

À Huy-Waremme, il y a comparativement moins d'élèves inscrits dans le premier degré différencié (3,7%) qu'au niveau Fédération Wallonie-Bruxelles (7,7%).

Quant à la part de l'enseignement de transition au sein du Bassin, celle-ci s'élève à 58,1%. Elle est donc supérieure à celle de la section de qualification (41,9%). À noter que la part de la transition est inférieure en FWB (49,0%) et en Wallonie (47,6%)⁴¹. Par ailleurs, si le 3^e degré est considéré seul, la part de la qualification représente à Huy-Waremme 45,8% contre 55,8% pour la FWB et 57% pour la Wallonie.

³¹ Source Etnic, 2015-2016, calculs IBEFE HW.

³² Source Etnic, 2016-2017 + 136 élèves fréquentant le 4^e degré soins infirmiers, calculs IWEPS et IBEFE HW. Est ici présentée la part représentée par la section de qualification dans l'enseignement secondaire aux 2^e, 3^e et 4^e degrés ; hors apprentissage IFAPME. Le 1^e degré n'est donc pas pris en compte dans ce calcul car sans objet dans le cadre de cette analyse.

³³ Source Etnic, 2016-2017, calculs IWEPS et IBEFE HW ; part de l'alternance (2^e et 3^e degrés) dans l'enseignement secondaire ordinaire qualifiant (2^e, 3^e degrés qualifiants ordinaires de plein exercice et en alternance). Les 1^e et 4^e degrés ne sont donc pas pris en compte dans ce calcul car sans objet dans le cadre de cette analyse.

³⁴ Source Etnic, 2015-2016, calculs IBEFE HW ; y compris 4^e degré.

³⁵ L'alternance peut être organisée à partir de la phase 2, toutefois, en 2016-2017, cette forme d'enseignement n'existe qu'en phase 3.

³⁶ En phases 2 et 3. Alternance uniquement en forme 3, phase 3 à HW. Source : DGEO, Service de l'Enseignement spécialisé, 2016-2017.

³⁷ Source Etnic, 2016-2017, calculs IWEPS et IBEFE HW et IFAPME, 2016-2017, calculs IBEFE HW.

³⁸ = 2^e et 3^e degrés de l'enseignement en alternance et apprentissage IFAPME (inscriptions).

³⁹ = 2^e et 3^e degrés de l'enseignement qualifiant ordinaire de plein exercice et en alternance et apprentissage IFAPME (inscriptions).

⁴⁰ Seule une comparaison avec la Wallonie est possible pour la part totale de l'alternance car les chiffres SFPME ne sont pas disponibles.

⁴¹ La part de la section de qualification en Wallonie s'élève à 52,4%.

Si la part de l'alternance dans l'enseignement ordinaire qualifiant est légèrement inférieure à Huy-Waremme par rapport à la FWB et à la Wallonie (7,2% vs. respectivement 7,4% et 7,8%), la tendance s'inverse quelque peu si l'on considère la part totale de l'alternance dans la formation qualifiante (enseignement qualifiant + IFAPME) ; 13,4% contre 12,4%⁴². Dans ce cas, le poids représenté par l'alternance augmente de façon significative et est, proportionnellement, plus favorable à Huy-Waremme que pour la Wallonie. D'autre part, un focus sur le 3^e degré de l'enseignement en alternance montre que la part de l'alternance grimpe à 6,1% à Huy-Waremme, contre 6,6% en FWB et 6,9% en Wallonie⁴³.

Enfin, le territoire de Huy-Waremme scolarise proportionnellement sensiblement plus d'élèves dans l'enseignement spécialisé (5,3% contre 4,7% pour la FWB) ; tandis que la part de l'alternance dans l'enseignement spécialisé (2,9%) y est, comparativement, supérieure (11 élèves ; soit 2,9% de l'ensemble des élèves de phase 2 et 3) par rapport à la Wallonie (2,4%) et à la FWB (2,5%). En forme 3, phase 3 à Huy-Waremme, la part⁴⁴ qu'occupe l'alternance dans le territoire s'élève à 7,3% contre 6,5% pour la FWB et 6,3% pour la Wallonie⁴⁵. À noter qu'au sein du Bassin, les filles qui suivent une formation en alternance dans l'enseignement spécialisé y représentent plus de la moitié de l'effectif (54,5%).

⁴² Seule une comparaison avec la Wallonie est possible pour la part totale de l'alternance car les chiffres SFPME ne sont pas disponibles.

⁴³ Nombre d'élèves au 3^e degré en alternance/Nb total des élèves du 3^e degré qualifiant (PE et ALT).

⁴⁴= Nb élèves en alternance forme 3 phase 3/Nb total d'élèves forme 3, phase 3 PE et Alt.

⁴⁵ Voir également *supra*.

2.2. Opérateurs du qualifiant – Fréquentation selon le domaine, par opérateur

2.2.1. Répartition des effectifs de l'enseignement qualifiant/formation professionnelle par domaine (selon la nomenclature propre à chaque opérateur) au niveau du Bassin

A. Formation initiale

1. Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (3^e et 4^e degrés)

Secteur Enseignement ordinaire	Fréquentation 2016-2017		Evolution sur 4 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation par rapport à la FWB	Certificats délivrés 2017 ⁴⁶	
	Bassin	% FWB	Bassin	FWB		CQ	CESS
Agronomie	25	1,2%	-10,7%	14,7%	0,39	13	11
Arts Appliqués	54	1,2%	38,5%	7,7%	0,36	0	24
Construction	142	3,2%	-3,4%	-1,1%	1,1	64	9
Économie	298	2,5%	-1,7%	5,9%	0,8	117	118
Habillement et Textile				-11,8%			
Hôtellerie-Alimentation	134	4,5%	30,1%	6,8%	1,4	63	22
Industrie	234	2,7%	14,1%	10,9%	0,9	89	58
Sciences Appliquées	40	2,4%	-21,6%	6,6%	0,8	18	18
Services aux personnes	896	3,4%	7,0%	6,2%	1,1	234 ⁴⁷	298 ⁴⁸

Sources : DGE0, Direction de l'Organisation des Etablissements d'Enseignement secondaire ordinaire, comptage au 15/01/2014 et au 15/01/2017 et Service Sanction des études et des CPMS, calculs IBEFE HW

⁴⁶ Année scolaire 2016-2017. Le calcul d'un ratio fréquentation/certificats délivrés n'est pas pertinent puisque les données utilisées ne sont pas comparables : fréquentation (degré) et certificats (dernière année).

⁴⁷ Hors 4^e degré.

⁴⁸ Idem.

En 2018, au 3^e degré de plein exercice (implantations sièges), dans l'enseignement qualifiant, les établissements sont présents dans les secteurs suivants :

- 2 écoles sont actives dans le secteur Agronomie
- 6 écoles sont actives dans le secteur Industrie
- 6 écoles sont actives dans le secteur Construction
- 3 écoles sont actives dans le secteur Hôtellerie-Alimentation
- 2 écoles sont actives dans le secteur Arts appliqués
- 10 écoles sont actives dans le secteur Economie
- 10 écoles sont actives dans le secteur Services aux personnes
- 3 écoles sont actives dans le secteur Sciences appliquées

En 2016-2017, 1.823 élèves fréquentent les 3^e et 4^e degrés qualifiants de plein exercice à Huy-Waremme, ce qui correspond à 2,9% de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le secteur Services aux personnes est le plus fréquenté (896 élèves). Suivent, en ordre décroissant, l'Économie (298), l'Industrie (234), la Construction (142), l'Hôtellerie-Alimentation (134), les Arts appliqués (54), les Sciences appliquées (40) et l'Agronomie (25).

L'évolution sur quatre ans de la population globale de l'enseignement secondaire qualifiant de plein exercice des 3^e et 4^e degrés au sein du Bassin progresse de 6,4% (contre 6,5% pour la FWB). Il est intéressant de remarquer que déjà dans le *Rapport analytique et prospectif 2015* (chiffres 2013-2014 ; PE et ALT 49)⁴⁹, l'indice de spécialisation des secteurs Construction, Hôtellerie-Alimentation et Services aux personnes était supérieur à 1. Les Sciences appliquées, quant à elles, reculent quelque peu.

Plusieurs secteurs progressent en termes de fréquentation au niveau du Bassin, au cours de ces 4 ans : les Arts Appliqués (+38,5% dans le BHW contre +7,7% en FWB), particulièrement l'Hôtellerie-Alimentation (+30,1% dans le BHW contre +6,8% en FWB) et, dans une moindre mesure, l'Industrie (+14,1% dans le BHW contre +10,9% en FWB).

Par contre, des secteurs importants pour le Bassin connaissent un recul important de la fréquentation au cours de ces 4 ans : Agronomie (-10,7% dans le BHW contre +14,7% en FWB), Sciences Appliquées (-21,6% dans le BHW contre +6,6% en FWB), Construction (-3,4% dans le BHW contre -1,1% en FWB).

⁴⁹ S'y rapporter.

2. Enseignement ordinaire en alternance (art 49 et art 45)

➤ ART. 49 (3^e degré)

Secteur Enseignement ordinaire	Fréquentation 2016-2017		Evolution sur 4 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation par rapport à la FWB	Certificats délivrés 2017 ⁵⁰		% avec contrat 2017
	Bassin	% FWB	Bassin	FWB		CQ	CESS	
Agronomie	7	4,2%	16,7%	32,0%	1,7	4		ND
Arts Appliqués								
Construction			-100% ⁵¹	14,4%				
Économie	55	3,9%	48,7%	66,2%	1,6	25	14	ND
Habillement et Textile								
Hôtellerie-Alimentation	3	1,1%	-50%	17,1%	0,4	3		ND
Industrie	19	3,7%	-24%	14,8%	1,5	10	3	ND
Sciences Appliquées				-20,0%				
Services aux personnes				28,9%				ND

Sources : DGE0, Direction de l'Organisation des Etablissements d'Enseignement secondaire ordinaire, comptage au 15/01/2014 et au 15/01/2017 et Service Sanction des études et des CPMS, calculs IBEFE HW

En 2016-2017, 84 élèves fréquentent le 3^e degré de l'enseignement en alternance en article 49 à Huy-Waremme, ce qui correspond à 2,5% de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le secteur Économie est le plus fréquenté (55 élèves) ; suivent, en ordre décroissant, l'Industrie (19), l'Agronomie (7) et l'Hôtellerie-Alimentation (3).

⁵⁰ Année scolaire 2016-2017. Le calcul d'un ratio fréquentation/certificats délivrés n'est pas pertinent puisque les données utilisées ne sont pas comparables : fréquentation (degré) et certificats (dernière année).

⁵¹ En 2013-2014, il y avait 15 étudiants en alternance art. 49 à Huy-Waremme.

L'évolution de la fréquentation au 3^e degré de l'enseignement secondaire en alternance art. 49 au cours des 4 ans à Huy-Waremme a également reculé et s'élève à -5,6% (contre +33,5% pour la FWB). Dans l'enseignement en alternance art. 49, une « perte de vitesse » est constatée sur le territoire⁵².

Sur le territoire, la fréquentation en Agronomie progresse bien (+16,7% dans le BHW contre +32% en FWB) ; au cours de cette période, celle de l'Economie davantage encore (+48,7% dans le BHW contre +66,2% en FWB). Par contre, des secteurs porteurs dans notre Bassin connaissent un recul important de la fréquentation de l'alternance art.49 : Construction (aucun étudiant en alternance art.49), Hôtellerie-Alimentation (-50% dans le BHW contre +17,1% en FWB) et Industrie (-24% dans le BHW contre +14,8% en FWB).

À l'exception de l'Hôtellerie-Alimentation, tous les secteurs organisés en alternance art. 49 à Huy-Waremme ont un indice de spécialisation supérieur à 1.

➤ ART. 45 (2^e et 3^e degrés)

Secteur Enseignement ordinaire	Fréquentation 2016-2017		Evolution sur 4 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation par rapport à la FWB	Certificats délivrés 2016	% avec contrat 2017
	Bassin	% FWB	Bassin	FWB			
Agronomie	24	7,1%	9,1%	3,1%	1,9	ND	ND
Arts Appliqués							
Construction	49	3,5%	19,5%	-6,6%	0,9	ND	ND
Économie	43	3,2%	-38,6%	-8,5%	0,8	ND	ND
Habillement et Textile							
Hôtellerie-Alimentation	20	4,9%	13,0%	-2,4%	1,3	ND	ND
Industrie	29	4,2%	16,0%	-11,9%	1,1	ND	ND
Sciences Appliquées				-35,0%			
Services aux personnes				4,4%			

Source : DGEO, Direction de l'Organisation des Etablissements d'Enseignement secondaire ordinaire, comptage au 15/01/2014 et au 15/01/2017, calculs IBEFE HW

⁵² Les évolutions en pourcentage sont toutefois à considérer avec prudence vu les chiffres réels de population et la taille du Bassin.

En 2016-2017, 165 élèves fréquentent les 2^e et 3^e degrés de l'enseignement en alternance en article 45 à Huy-Waremme, ce qui correspond à 3,8% de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le secteur Construction est le plus fréquenté (49 élèves) ; suivent, en ordre décroissant, l'Économie (43), l'Industrie (29), l'Agronomie (24) et l'Hôtellerie-Alimentation (20).

Entre 2014 et 2017, l'évolution de la population globale au 3^e degré de l'enseignement secondaire en alternance art. 45 à Huy-Waremme s'élève à -8,8% (contre -1,6% pour la FWB)⁵³.

En termes d'évolution de la fréquentation dans les différents secteurs au cours des 4 dernières années, celle-ci s'accroît dans tous les secteurs sauf l'Économie (-38,6% dans le BHW contre - 8,5% en FWB).

En ce qui concerne l'offre d'enseignement en alternance art. 45 à Huy-Waremme, l'Hôtellerie-Alimentation et l'Industrie ont un indice de spécialisation supérieur à 1 tandis que l'Agronomie affiche un indice de spécialisation proche de 2.

Bien que la fréquentation en alternance reste faible, celle-ci progresse pour l'ensemble des secteurs à l'exception de l'Économie. La part que représente la fréquentation des 2^e et 3^e degrés en alternance 45 organisée à Huy-Waremme sur l'ensemble des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles est faible. Cependant, le poids qu'y occupe l'Agronomie n'est pas négligeable.

3. IFAPME Apprentissage

Secteur IFAPME	Fréquentation 2016-2017		Evolution sur 4 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation par rapport à la Wallonie	Certificats délivrés 2015-2016	Contrat 2016-2017
	Bassin	%RW	Bassin	RW			
Action sociale							
Alimentation	102	12,0%	36,0%	5,3%	1,9	15	56
Commerce	57	5,8%	26,7%	44,5%	0,9	3	56

⁵³ 165 élèves en 2017 contre 181 en 2014.

Construction	66	5,9%	22,2%	-10,2%	0,9	20	84
Cours généraux/gestion				/		0	0
Electricité				8,3%		2	16
Filière bois				-6,7%		3	7
Métal & technologies				45,8%		1	0
Métiers du secteur des animaux				-8,6%		1	0
Métiers du secteur vert (culture)	28	11,4%	7,7%	40,0%	1,8	0	13
Mobilité	36	5,5%	71,4%	13,2%	0,9	7	26
Prestataires de services							
Soins aux personnes	44	6,9%	25,7%	9,6%	1,1	8	0

Source : IFAPME/SFPME, 2016-2017 ; calculs : IBEFE HW

En 2016-2017, 333 jeunes sont en apprentissage dans le Bassin, ce qui correspond à 6,4% de la Wallonie.

Entre 2014 et 2017, la population globale de l'apprentissage IFAPME a augmenté de 30,1% alors qu'elle n'est que de 9,8% en Wallonie. A Huy-Waremme, tous les secteurs connaissent une évolution positive sur 4 ans. C'est le secteur Mobilité qui connaît la plus grosse évolution (attention, il ne s'agit que d'une augmentation de 15 apprentis). L'autre secteur qui connaît une forte évolution avec + 36% est l'Alimentation.

En ce qui concerne l'indice de spécialisation, l'apprentissage IFAPME a un indice fort dans les secteurs de l'Alimentation et des Métiers du secteur vert. Dans une moindre mesure, les Soins aux personnes ont également un indice supérieur à 1.

Si l'on s'intéresse aux certificats, 60 certificats ont ainsi été délivrés en 2015-2016⁵⁴. 1/3 des certificats concernent le secteur Construction et ¼ le secteur Alimentation.

⁵⁴ Attention, les données sur certificats ne portent pas sur la même année que les inscrits. De plus, pour les données inscriptions, c'est le code postal du centre de formation qui définit l'appartenance au Bassin tandis que pour les certificats, c'est le code postal du service de tutelle ! Il ne faut donc pas faire de comparaison entre les inscrits et les certifiés.

Enfin, il y a eu 258 contrats d’alternance⁵⁵ dans le Bassin en 2016-2017. C’est dans le secteur de la Construction qu’il y a le plus grand nombre de contrats d’alternance dans le Bassin (près d’1/3 des contrats) ainsi que dans les secteurs Alimentation et Commerce.

B. Formation pour adultes

1. Enseignement de Promotion sociale

Secteur Enseignement Promotion Sociale	Inscriptions 2015-2016 ⁵⁶		Evolution sur 4 ans des inscriptions (%)		IS inscriptions Par rapport à la FWB	Certificats délivrés 2016
	Bassin	% FWB	Bassin	FWB		
AGRONOMIE-RESSOURCES SOL ET EAUX-MONDE ANIMAL	104	13,1%	ND	ND	5,0	ND
ARTS APPLIQUES	52	1,9%	ND	ND	0,7	ND
CONSTRUCTION	50	4,0%	ND	ND	1,5	ND
COURS GENERAUX	202	6,6%	ND	ND	2,5	ND
ECONOMIE	409	1,4%	ND	ND	0,5	ND
HABILLEMENT	94	3,7%	ND	ND	1,4	ND
HOTELLERIE- ALIMENTATION	88	4,6%	ND	ND	1,7	ND
INDUSTRIE	103	3,1%	ND	ND	1,2	ND

⁵⁵ Pour les données sur les contrats d’alternance, c’est le code postal de résidence de l’apprenant qui définit l’appartenance au Bassin.

⁵⁶ Il s’agit ici d’une estimation du nombre d’inscriptions en Promotion Sociale. Pour calculer le nombre d’inscriptions par secteur, nous avons fait la somme du maximum d’inscriptions dans une section. Les inscriptions dans une section sont calculées en prenant le chiffre d’inscriptions de l’unité d’enseignement de la section qui compte le plus de personnes.

SCIENCES APPLIQUEES	125	4,6%	ND	ND	1,8	ND
SERVICES AUX PERSONNES	180	3,6%	ND	ND	1,4	ND

Source : DGENORS, 2017 ; Calculs : IBEFE HW

Comme mentionné plus haut, les données de l'enseignement de Promotion Sociale sont sous-évaluées car les implantations de l'école PluriElles et de l'ILFOP qui sont sur notre Bassin sont comptabilisées dans le Bassin de Liège. De plus, du fait de son organisation modulaire en unités d'enseignement, il est complexe de donner une représentation claire de l'offre de formation professionnelle de la Promotion sociale.

En 2016-2017, on estime à 1.407 inscriptions dans des formations professionnelles dans l'enseignement de promotion sociale à Huy-Waremme, ce qui correspond à 2,6% de la FWB.

L'enseignement de Promotion sociale du Bassin de Huy-Waremme a un indice de spécialisation fort principalement dans le secteur Agronomie mais également dans la plupart des autres secteurs. Seuls les secteurs Economie et Arts Appliqués ont un indice de spécialisation inférieur à 1.

Le secteur Economie compte dans le total ici 5 formations en langue qui ne sont pas reprises dans le tableau plus bas par métier. Ces 5 formations en langue représentent 45,8% du total des inscriptions dans ce secteur.

Nous ne disposons pas de données qui nous permettent de calculer une évolution sur 4 ans.

2. IFAPME (ou SFPME) – Année préparatoire Formation Chef d'entreprise

Secteur IFAPME	Inscriptions 2016-2017		Evolution sur 4 ans des inscriptions (%)		IS inscriptions par rapport à la Wallonie	Diplômes délivrés 2015-2016
	Bassin	%RW	Bassin	RW		
Alimentation	99	14,6%	ND	ND	2,7	ND
Construction						
Electricité						

Filière bois	2	1,2%	ND	ND	0,2	ND
Métal & technologies						
Métiers du secteur des animaux						
Métiers du secteur vert (culture)	21	12,6%	ND	ND	2,3	ND
Mobilité						
Soins aux personnes	11	3,2%	ND	ND	0,6	ND

Source : IFAPME, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

Les données présentées dans le tableau ci-dessus ne concernent que les années préparatoires aux formations Chef d'entreprise.

En 2016-2017, il y a eu 133 apprenants en année préparatoire Chef d'entreprise à Huy-Waremme, ce qui correspond à 5,4% de la Wallonie. Le secteur Alimentation représente $\frac{3}{4}$ de ces années préparatoires.

Les secteurs Alimentation et Métiers du secteur vert ont un indice de spécialisation fort pour les années préparatoires en formation Chef d'entreprise à l'IFAPME.

3. IFAPME (ou SFMPE) – Chef d'entreprise

Secteur IFAPME	Inscriptions 2016-2017		Evolution sur 4 ans des inscriptions (%)		IS inscriptions par rapport à la Wallonie	Diplômes délivrés 2015-2016
	Bassin	%RW	Bassin	RW		
Action sociale	48	6,9%	2,1%	-6,4%	1,1	26
Alimentation	341	25,9%	12,5%	-18,6%	4,1	87
Commerce	24	4,1%	9,1%	12,0%	0,6	5
Construction	41	3,8%	-39,7%	-32,1%	0,6	9
Cours généraux/gestion						
Electricité				-36,9%		
Filière bois	3	1,0%	/	-20,8%	0,2	
Industrie chimique et pharmaceutique						
Métal & technologies				9,8%		
Métiers du Chiffre				4,0%		
Métiers du secteur des animaux				-38,7%		
Métiers du secteur vert (culture)	30	13,7%	-16,7%	-39,8%	2,2	7
Mobilité				-20,1%		
Prestataires de services	68	4,5%	-26,1%	-8,0%	0,7	11
Socio-culturel				-15,7%		
Soins aux personnes	20	2,1%	-35,5%	-28,3%	0,3	4
Textile				-87,0%		

Source : IFAPME, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

En 2016-2017, 575 apprenants ont suivi une formation Chef d'entreprise dans un Centre IFAPME du Bassin, ce qui correspond à 6,3% de la Wallonie.

La population globale de la formation en Chef d'entreprise à l'IFAPME a diminué de 4,0% dans le Bassin (contre -18,0% en Wallonie) en 4 ans. A Huy-Waremme, le secteur Alimentation est celui qui connaît l'évolution la plus importante sur 4 ans avec + 12,5%. Les secteurs Construction, Soins aux personnes, Prestataires de services et Métiers du secteur vert subissent quant à eux une diminution plus ou moins importante. Attention, il se peut que cette diminution des effectifs soit à mettre en rapport avec l'existence en 2017 d'une catégorie « année préparatoire à la formation chef d'entreprise » qui était inexistante en 2014 dans la base de données.

En ce qui concerne l'indice de spécialisation, tout comme dans les formations en apprentissage, ce sont les secteurs de l'Alimentation et des Métiers du secteur vert qui ont l'indice de spécialisation le plus important. Dans une moindre mesure, l'Action Sociale a également un indice supérieur à 1.

4. IFAPME (ou SFPME) – Coordination et encadrement

Secteur IFAPME	Inscriptions 2016-2017		Evolution sur 4 ans des inscriptions (%)		IS inscriptions par rapport à la Wallonie	Diplômes délivrés 2015-2016
	Bassin	%RW	Bassin	RW		
Alimentation	4	17,4%	ND	ND	1,7	ND
Commerce						
Construction	6	40,0%	ND	ND	4,0	ND
Mobilité						
Prestataires de services						
Soins aux personnes						
Textile						

Source : IFAPME, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

En 2016-2017, il y a eu très peu de formations coordination et encadrement. Nous comptons seulement **10 inscriptions dans 2 secteurs** : Alimentation et Construction, ce qui correspond à 10,1% de la Wallonie. L'indice de spécialisation pour ces 2 secteurs est supérieur à 1.

5. IFAPME (ou SFPME) – Conventions de stage (Année préparatoire, Chef d’entreprise et Coordination et encadrement)

Conventions de stage 2016-2017	
Secteur IFAPME	Bassin
Action sociale	26
Alimentation	68
Commerce	14
Construction	50
Electricité	28
Filière bois	19
Industrie chimique et pharmaceutique	
Métal & technologies	14
Métiers du Chiffre	15
Métiers du secteur des animaux	
Métiers du secteur vert (culture)	27
Mobilité	41
Prestataires de services	42
Socio-culturel	9
Soins aux personnes	34

Source : IFAPME, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

En 2016-2017, il y a eu 387 conventions de stage dans le Bassin de Huy-Waremme, ce qui correspond à 7,9% de la Wallonie. Celles-ci se rapportent aussi bien à des années préparatoires à la formation chef d’entreprise, à des formations chef d’entreprise et à des formations coordination et encadrement. C’est dans le secteur Alimentation qu’il y a la plus grande part de conventions de stage dans le Bassin de Huy-Waremme (17,6% des conventions de stage du Bassin). Suivent ensuite les secteurs Construction, Prestataires de services et Mobilité.

6. Forem ou Bruxelles Formation (hors Centre de compétences) – Gestion Propre

Secteur Forem/Bruxelles Formation	Contrats de formation 2017		Evolution sur 4 ans des contrats (%)		IS contrats par rapport à la Wallonie	% avec stages 2017
	Bassin	% RW	Bassin	RW		
Autres	37	1,6%	-24,5%	39,5%	1,2	0,0%
BureauTIC	32	2,0%	3,2%	-23,2%	1,4	0,0%
Construction et Bois	47	3,2%	0,0%	-29,2%	2,3	21,3%
Gestion et Secrétariat	87	4,1%	22,5%	-26,8%	3,0	20,7%
Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme	16	1,1%	-57,9%	-45,1%	0,8	0,0%
Industrie	30	1,9%	-9,1%	-5,1%	1,4	66,7%
Informatique et Télécoms				-8,8%		
Langues et Techniques de communication	42	0,9%	-39,1%	-27,1%	0,7	0,0%
Management et Commerce			-100,0% ⁵⁷	26,7%		
Non-Marchand				90,9%		
Qualité, Sécurité, Environnement	3	0,2%	-91,2%	-23,1%	0,1	0,0%
Transport et Logistique				-26,7%		

Source : Le Forem, 2013-2017 ; Calculs : IBEFE HW

⁵⁷ 8 contrats de formation en 2013.

En 2017, on compte 294 contrats de formation en gestion propre Forem au sein du Bassin, soit 1,4% des contrats Forem wallons. 99,3% de ces contrats de formation concernent des demandeurs d'emploi.

Seuls les secteurs de formation Gestion et Secrétariat (+22,5% dans le BHW contre -26,8% en Wallonie) et dans une moindre mesure BureauTic (+3,2% dans le BHW contre -23,2% en Wallonie) connaissent une évolution positive des contrats de formation sur le Bassin en 4 ans. Tous les autres secteurs sont en diminution.

L'indice de spécialisation est supérieur à 1 pour les secteurs Gestion et Secrétariat, Construction et Bois, BureauTic et Industrie.

En ce qui concerne les stages, 2/3 des contrats de formations dans le secteur Industrie comportent un stage. Les secteurs Construction et Bois et Gestion et Secrétariat comptent environ 20% de stages. Il n'y a pas de stage dans les autres secteurs.

7. Forem ou Bruxelles Formation (hors Centre de Compétences) – Partenariat

Secteur Forem/Bruxelles Formation	Contrats de formation 2017		Evolution sur 4 ans des contrats (%)		IS contrats par rapport à la Wallonie	% avec stages 2017
	Bassin	% RW	Bassin	RW		
Autres				-87,2%		
BureauTIC	7	87,5%			22,4	0,0%
Construction et Bois				3,2%		
Domaine non spécifié				52,2%		
Gestion et Secrétariat			-100,0% ⁵⁸	73,1%		
Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme				-1,2%		
Industrie	18	2,7%	-18,2%	-22,5%	0,7	44,4%
Informatique et Télécoms	30	35,3%			9,0	0,0%
Langues et Techniques de communication				1700,0%		
Management et Commerce	10	9,8%		264,3%	2,5	40,0%
Non-Marchand	41	6,1%	-78,2%	-57,5%	1,6	0,0%
Qualité, Sécurité, Environnement				25,0%		
Transport et Logistique	8	5,8%		158,5%	1,5	75,0%

Source : Le Forem, 2013-2017 ; Calculs : IBEFE HW

⁵⁸ 29 contrats de formation en 2013.

En ce qui concerne les formations Forem en partenariat, on dénombre 114 contrats de formation en 2017 à Huy-Waremme, ce qui correspond à 3,9% des contrats de formation en partenariat wallons. 100,0% des apprenants qui suivent une formation Forem en partenariat sont des demandeurs d'emploi. Plus d'1/3 des formations en partenariat concernent le secteur Non-Marchand. Le secteur Informatique et Télécoms représente quant à lui plus d'1/4 de ces formations.

Par rapport à 2013, les secteurs existants sont tous en recul mais de nouveaux secteurs de formations sont apparus⁵⁹.

Les différents secteurs pour lesquels une formation existe à Huy-Waremme ont un indice de spécialisation supérieur à 1 (le secteur BureauTic a même un indice de 22,4) sauf l'Industrie.

8. Forem ou Bruxelles Formation - CECAF

Certificats délivrés 2017	
Secteur Forem/Bruxelles Formation	
Autres	0
BureauTIC	0
Construction et Bois	3
Gestion et Secrétariat	22
Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme	0
Industrie	20
Informatique et Télécoms	
Langues et Techniques de communication	0
Management et Commerce	
Non-Marchand	
Qualité, Sécurité, Environnement	0
Transport et Logistique	

Source : Le Forem, 2017

En 2016, 45 certificats de compétences acquises en formation (CECAF)⁶⁰ ont été délivrés et ce principalement dans les secteurs Gestion et Secrétariat et Industrie, ce qui correspond à 2,0% des CECAF délivrés en Wallonie.

⁵⁹ À noter cependant que, d'une année à l'autre, certaines formations ne sont pas toujours reprises dans le même secteur.

⁶⁰ Voir site du Forem à ce sujet : www.leforem.be.

9. CISP

Secteur Interfédé	Fréquentation 2015		Evolution sur 3 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation par rapport à la Wallonie
	Bassin	% RW	Bassin	RW	
Alpha et programme de base	135	2,8%	ND	ND	0,6
Art et communication					
Bâtiment	29	2,1%	ND	ND	0,4
Développement personnel	147	6,8%	ND	ND	1,3
Electromécanique et matériaux	40	8,3%	ND	ND	1,6
Horeca					
Langues	98	16,8%	ND	ND	3,3
Métiers du commerce, tourisme et transports	32	5,2%	ND	ND	1,0
Métiers verts et environnement	170	15,7%	ND	ND	3,1
Services à la personne et à domicile	50	2,7%	ND	ND	0,5
Travail de bureau et secrétariat	127	6,7%	ND	ND	1,3

Source : Interfédé, 2015 ; Calculs : IBEFEHW

Comme mentionné plus haut, les données des CISP sont sous-évaluées car celles de Work’Inn, Mode d’emploi, Lire et Ecrire et Alternatives formation ne sont pas reprises dans les chiffres du Bassin car leur siège social est sur le Bassin de Liège.

En 2015, 828 stagiaires ont suivi une formation dans les 5 CISP dont le siège se trouve sur le Bassin, soit 5,1% de la Wallonie.

Les secteurs qui comptent le plus de stagiaires en formation sont les Métiers Verts et environnement, le Développement Personnel, l'Alpha et le Travail de bureau et secrétariat. L'indice de spécialisation est supérieur à fort pour les secteurs des Langues et des Métiers verts mais également pour l'Électromécanique des matériaux, le Développement personnel et le Travail de bureau et secrétariat.

Entre 2012 et 2016, le nombre de stagiaires dans les CISP du Bassin a diminué de 2,5%.

C. Accompagnement spécifique

1. Enseignement spécialisé qualifiant de plein exercice et en alternance art. 47 (forme 3 – phase 3 et forme 4 – 3^e degré)⁶¹

Secteur Enseignement	Fréquentation 2017		Evolution sur 4 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation par rapport à la FWB	Certificats délivrés 2016
	Bassin	% FWB	Bassin	FWB		
Agronomie	28	10,8%	-3,4%	2,0%	2,1	ND
Arts Appliqués				170,8%		ND
Construction	45	5,6%	-15,1%	7,4%	1,1	ND
Économie	18	4,4%	50,0%	11,1%	0,8	ND
Habillement et Textile	1	1,4%	-83,3%	-8,9%	0,3	ND
Hôtellerie-Alimentation	27	4,8%	-27,0%	8,2%	0,9	ND
Industrie	18	5,4%	-25,0%	8,1%	1,0	ND
Sciences Appliquées						ND
Services aux personnes	13	3,3%	-7,1%	19,8%	0,6	ND

Source : DGEO, Service de l'Enseignement spécialisé, comptages 2013-2014 et 2016-2017, calculs IBEFE HW.

⁶¹ Les chiffres ici présentés ne prennent pas en compte le 3e degré classe en hôpital, ni les modules préparatoires en alternance, ni l'option éducation physique et langues.

En 2016-2017, 150 élèves fréquentent l'enseignement spécialisé de forme 3 en phase 3 dans le territoire, ce qui correspond à 5,4% de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Entre 2014 et 2017, dans le Bassin, l'évolution de la population globale fréquentant l'enseignement spécialisé secondaire de forme 3, phase 3 de plein exercice et en alternance art. 47 est négative de -14,3% tandis qu'elle progresse de 10,2% en FWB. Sur le territoire, la fréquentation dans tous les secteurs a reculé sauf pour le secteur Economie (+50%). L'alternance art. 47 de forme 3 phase 3 progresse quant à elle de 22,2% durant la période étudiée ; soit 9 élèves en 2013-2014 et 11 en 2016-2017.

Dans l'enseignement spécialisé, l'Agronomie est le deuxième secteur en termes de fréquentation et possède un indice de spécialisation fort (plus de 2), tandis qu'il représente à Huy-Waremme près de 11% du total des élèves inscrits en Agronomie en FWB. La construction, l'Industrie et l'Hôtellerie-Alimentation ont un indice de spécialisation de 1 en moyenne.

2. Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ/PHARE

Secteur CFISPA	Fréquentation 2017		Evolution sur 4 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation par rapport à la Wallonie	Certificats délivrés 2017
	Bassin	% RW	Bassin	RW		
Données non disponibles						

Source : AVIQ/PHARE

D. Formation complémentaire

1. Centres de compétences Forem – Gestion propre

Secteur Forem/Bruxelles Formation	Contrats 2017		Evolution sur 4 ans des contrats (%)		IS contrats par rapport à la Wallonie	% avec stages 2017
	Bassin	% RW	Bassin	RW		
Autres				-64,2%		
BureauTIC				300,0%		
Construction et Bois				47,3%		
Gestion et Secrétariat						
Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme				-9,1%		
Industrie	28	0,6%		4,3%	4,7	46,4%
Informatique et Télécoms						
Langues et Techniques de communication				18,2%		
Management et Commerce				318,2%		
Non-Marchand				-3,2%		
Qualité, Sécurité, Environnement				73,2%		
Transport et Logistique				17,2%		

Source : Le Forem, 2013-2017 ; Calculs : IBEFE HW

Attention, il s'agit uniquement des données relatives à des centres de compétences Forem. Nous ne disposons pas des données des centres de compétences asbl comme Epicuris.

En 2017, on a 28 contrats de formation en gestion propre en Centre de Compétences, soit 0,1% de l'ensemble de la Wallonie. Ces 28 contrats concernent l'industrie alimentaire.

2. Centres de compétences – Partenariat Forem

Secteur Forem/Bruxelles Formation	Contrats 2017		Evolution sur 4 ans des contrats (%)		IS contrats par rapport à la Wallonie	% avec stages 2017
	Bassin	% RW	Bassin	RW		
BureauTIC				-56,3%		
Construction et Bois				-49,6%		
Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme	27	45,8%	-32,5%	-22,4%	17,3	74,1%
Industrie	139	4,3%	265,8%	44,3%	1,6	48,9%
Informatique et Télécoms				-0,8%		
Management et Commerce	10	24,4%			9,2	0,0%
Qualité, Sécurité, Environnement				69,4%		
Transport et Logistique				-47,6%		

Source : Le Forem, 2013-2017 ; Calculs : IBEFE HW

Attention, il s'agit uniquement des données relatives à des centres de compétences en partenariat avec le Forem. Dans le cas d'Epicuris, seuls les partenariats Forem sont repris dans le tableau.

En 2017, on dénombre 176 contrats de formation en partenariat en Centre de Compétences, soit 2,6% de l'ensemble de la Wallonie. Le secteur Industrie se rapporte à l'industrie alimentaire. C'est ce secteur qui connaît la plus grande évolution sur 4 ans.

L'indice de spécialisation est supérieur à 1 dans les trois secteurs concernés du Bassin.

Si l'on s'intéresse aux stages, la moitié des contrats de formation comportent un stage.

E. Validation des compétences

Secteur Validation des compétences	Epreuves 2017 ⁶²		Evolution sur 4 ans du nombre d'épreuves (%)		IS fréquentation Par rapport à la FWB	Titres délivrés 2017
	Bassin	% FWB	Bassin	FWB		
Administratif	266	41,2%	+1,5%	5,9%	1,5	182
Informatique				13,6%	0,0	
Alimentation	209	81,6%	65,9%	39,8%	3,1	174
Automobile				69,0%	0,0	
Chimie						
Construction				65,3%	0,0	
Culture				-11,5%	0,0	
Electricité				-7,6%	0,0	
Non-Marchand	316	61,6%	-23,5%	-30,4%	2,4	256
Secteur Vert	95	91,3%	171,4%	197,1%	3,5	77
Technique				-18,3%	0,0	
Services aux personnes				82,8%	0,0	
Transport et Logistique				346,6%	0,0	
Pouvoirs Locaux	24	100,0%	242,9%	242,9%	3,9	24
Intersectoriels	2	1,0%	/	6966,7%	0,0	2
Horeca				/	0,0	

Source : Validation des compétences, 2014-2017 ; Calculs : IBEFE hW

Dans le Bassin, il existe 3 centres de validation des compétences : Epicuris⁶³, le Centre de Validation de compétences de l'enseignement de Promotion Sociale de Huy-Waremme⁶⁴ et le centre IFAPME Liège-Huy-Waremme⁶⁵. Les épreuves de ce dernier ne sont pas reprises dans les chiffres car le siège principal se situe dans le Bassin de Liège.

⁶² Le Centre IFAPME Liège-Huy-Waremme, dont l'adresse principale est située à Liège, a été considéré comme appartenant au bassin EFE de Liège. Ce choix a un impact tant sur les épreuves de validation des compétences que sur les titres délivrés via le processus RAF.

⁶³ Validation dans les métiers de Découpeur-désosseur / Préparateur-vendeur en boucherie / Ouvrier boulanger-pâtissier / Barman-Barmaid / Premier chef de rang / Garçon-Serveuse restaurant.

⁶⁴ Validation dans les métiers d'Aide-Ménager / Employé administratif / Employé administratif des services commerciaux / Jardinier / Fossoyeur.

⁶⁵ Validation dans les métiers de Jardinier / Tuteur en entreprise / Aide comptable / Employé administratif.

En 2017, 912 épreuves de validation de compétences ont été effectuées dans le Bassin de Huy-Waremme, ce qui correspond à 25,9% du total de la FWB. Ces épreuves ont principalement lieu dans les secteurs Non-Marchand, Administratif et Alimentation. Les secteurs Pouvoirs Locaux, Vert et Alimentation connaissent une forte croissance en 4 ans, le secteur Non-Marchand est lui en recul alors que le secteur Administratif est relativement stable.

Tous les secteurs (hormis le secteur Intersectoriels) pour lesquelles il y a des épreuves organisées dans le Bassin ont un indice de spécialisation fort.

715 titres ont été délivrés en 2017, ce qui correspond à un taux de réussite de 78,4% des épreuves passées dans le Bassin. C'est dans le secteur Administratif que le nombre de certificats est le plus faible en rapport au nombre d'épreuves (68,4%).

2.2.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant

A. Formation initiale :

1. Enseignement ordinaire de plein exercice (3^e et 4^e degrés)

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Agronomie	Technicien en agriculture	TQ	A1203/A1205/A1301/A1302/A1404/A1405/A1407/A1409/A1410/A1414/A1416/I1603	1	15	ND	0,0%
	Technicien en environnement	TQ		1	10	ND	-23,0%
	Total Agronomie			2	25	ND	-10,7%

Source : DGEO, Direction de l'Organisation des Etablissements d'Enseignement secondaire ordinaire, comptage au 15/01/2014 et au 15/01/2017, calculs IBEFE HW.

En 2016-2017, à Huy-Waremme, seuls 25 élèves fréquentent le secteur Agronomie – qui ne propose que deux options en plein exercice – ce qui correspond à 1,2% des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est à noter, par ailleurs, que l'option Technicien en environnement n'est plus organisée depuis septembre 2017.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Industrie	Complément en soudage sur tôles et tubes – 7P ⁶⁶	P	H2911/H2913	1	4	ND	/
	Électricien automatique	TQ	H1504/I1302/ I1304	4	74	ND	2,8%
	Électricien installateur industriel	P	H2601/H2602/ H2603/I1309	1	13	ND	-13,3%
	Mécanicien d'entretien	P	H2901/H2903/ H2912/I1310	1	15	ND	50,0%
	Mécanicien d'entretien automobile – CPU	P	I1603/I1604	3	44	ND	51,72%
	Mécanicien polyvalent automobile – CPU	TQ	I1604	1	11	ND	-60,7%
	Métallier-Soudeur	P	F1502/H2911/ H2913/I1601	1	21	ND	110,0%
	Technicien en électronique	TQ	H1504/H2603/ H2605/I1304/ I1305/I1601	1	19	ND	26,7%
	Technicien en informatique	TQ	I1401	1	21	ND	10,5%
	Technicien en usinage	TQ	H2903/	1	12	ND	50,0%
Total Industrie				15	234	ND	14,1%

Source : DGEO, Direction de l'Organisation des Etablissements d'Enseignement secondaire ordinaire, comptage au 15/01/2014 et au 15/01/2017, calculs IBEFE HW.

En 2016-2017, à Huy-Waremme, 234 élèves fréquentent le secteur Industrie au plein exercice, ce qui correspond à 2,7% des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles. La fréquentation du secteur Industrie progresse positivement (+14,1%) entre 2014 et 2017 dans les options toujours organisées dans la période étudiée. Quant aux options Mécanicien d'entretien, Mécanicien d'entretien automobile, Métallier-Soudeur et Technicien en usinage, celles-ci progressent particulièrement bien depuis 2013-2014. En revanche, l'OBG Mécanicien polyvalent automobile est en perte de vitesse.

À noter la disparition des options Carrossier, Complément en électricité de l'automobile – 7 P et Mécanicien automatique.

⁶⁶ Cette formation n'est pas organisée en 2017-2018.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Construction	Charpentier – 7P	P	F1501/H2202/ H2204/H2206/ H2911	2	9	ND	28,6%
	Cuisiniste – 7P	P		1	5	ND	-54,5%
	Installateur en chauffage central – 7P	P	F1603/I1308	1	7	ND	133,3%
	Menuisier	P	F1501/F1604/ F1607/F1608/ H2201/H2202/ H2204/H2205/ H2912	5	70	ND	-1,4%
	Monteur en sanitaire et chauffage	P	F1603/K2301	1	15	ND	-21,1%
	Ouvrier qualifié en construction gros œuvre	P	F1611/F1701/ F1702/F1703	1	33	ND	22,2%
	Technicien des industries du bois	TQ	F1501/F1604/ F1608/H2201/ H2202/H2203/ H2204/H2206/ H2209/H2912	1	3 ⁶⁷	ND	-66,7%
	Total Construction			12	142	ND	-3,4%

Source : DGEO, Direction de l'Organisation des Etablissements d'Enseignement secondaire ordinaire, comptage au 15/01/2014 et au 15/01/2017, calculs IBEFE HW.

En 2016-2017, à Huy-Waremme, 142 élèves fréquentent le secteur Construction au plein exercice, ce qui correspond à 3,5% des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il y avait 6 occurrences Menuisier à Huy-Waremme en 2013-2014 ; depuis, il y a eu la fermeture d'une option dans le cadre du Plan de redéploiement 2015-2019 de la Chambre Enseignement HW.

Une progression positive est constatée pour l'Ouvrier qualifié en CGO.

⁶⁷ NB : 6^e année uniquement.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Hôtellerie-Alimentation	Boucher-Charcutier	P	D1101/D1103/H2101/H2102	1	11	ND	22,2%
	Boulangier-Pâtissier	P	D1102/D1104/G1603/H1505/H2102	1	27	ND	22,7%
	Chef de cuisine de collectivité	P	D1103/G1402/G1404/G1601/G1602	1	4	ND	/
	Cuisinier de collectivité	P	D1103/G1602/G1603/G1604/G1803	3	55	ND	96,4%
	Hôtelier-Restaurateur	TQ	D1103/D1105/G1402/G1503/G1601/G1602/G1603/G1604/G1701/G1702/G1703/G1801/G1802/G1803/H1505	1	13	ND	-7,1%
	Patron Boulanger-Pâtissier-Chocolatier – 7P	P	D1102/D1104/H1505	1	12	ND	71,4%
	Traiteur-Organisateur de banquets et de réceptions – 7P ⁶⁸	P	D1103/D1105/G1402/G1601/G1602/G1603/G1604/G1801/G1803/G1804	1	12	ND	-47,8%
	Total Hôtellerie-Alimentation			9	134	ND	30,1%

Source : DGEO, Direction de l'Organisation des Etablissements d'Enseignement secondaire ordinaire, comptage au 15/01/2014 et au 15/01/2017, calculs IBEFE HW.

En 2016-2017, à Huy-Waremme, 134 élèves fréquentent le secteur Hôtellerie-Alimentation au plein exercice, ce qui correspond à 4,5% des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

La fréquentation du secteur Hôtellerie-Alimentation pris dans son ensemble a connu une belle augmentation entre 2014 et 2017, spécialement l'option Cuisinier de collectivité.

⁶⁸ Disparition d'une occurrence de l'option Traiteur entre 2014 et 2017.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Arts appliqués	Arts plastiques	TQ		2	42	ND	7,7%
	Assistant aux métiers de la publicité	P		1	12 ⁶⁹	ND	/
	Total Arts appliqués			3	54	ND	38,5%

Source : DGEO, Direction de l'Organisation des Etablissements d'Enseignement secondaire ordinaire, comptage au 15/01/2014 et au 15/01/2017, calculs IBEFE HW.

En 2016-2017, à Huy-Waremme, 54 élèves fréquentent le secteur Arts appliqués au plein exercice, ce qui correspond à 1,2% des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une progression non négligeable du nombre d'élèves fréquentant une option du secteur Arts appliqués (+38,5%) entre 2014 et 2017 est à remarquer.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Économie	Agent en accueil et tourisme	TQ	G1101/G1201/G1303/G1703/M1601/N2201	1	21	ND	-4,5%
	Auxiliaire administratif et d'accueil	P	M1601/M1602	1	13	ND	/
	Gestionnaire de TPE – 7P	P		1	14	ND	/
	Technicien commercial	TQ	D1106/D11007/D1210/D1211/D1212/D1214/D1402/D1403	2	44	ND	12,8%
	Technicien de bureau	TQ	C1201/C1401/M1602/M1605/M1606/M1607	3	81	ND	2,5%
	Technicien en comptabilité	TQ	C1201/C1401/M1203/M1204	5	107	ND	6,1%
Économie	Vendeur	P	D1106/D1210/D1211/D1212/D1214/D1403/D1406	1	18	ND	/
	Total Économie			14	298	ND	-1,7%

Source : DGEO, Direction de l'Organisation des Etablissements d'Enseignement secondaire ordinaire, comptage au 15/01/2014 et au 15/01/2017, calculs IBEFE HW.

En 2016-2017, à Huy-Waremme, 298 élèves fréquentent le secteur Économie au plein exercice, ce qui correspond à 2,5% des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

⁶⁹ NB : 5^e année uniquement.

La fréquentation du secteur Économie régresse légèrement entre 2014 et 2017 (-1,7%) et, par ailleurs, 3 options apparaissent : Auxiliaire administratif et d'accueil, Gestionnaire de TPE – 7P, Vendeur.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Services aux personnes	Agent d'éducation	TQ	G1202/G1203/ K1207	3	225	ND	37,2%
	Agent médico-social – 7P	P	M1601	1	19	ND	137,5%
	Aide familial	P	K1302	5	79	ND	-1,3%
	Aide-soignant – 7P	P	J1501	3	20	ND	11,1%
	Animateur	TQ	D1211/G1202/G1203/G1204	2	114	ND	-2,6%
	Aspirant en nursing	TQ	K1303	2	48	ND	-11,1%
	Coiffeur	P	D1202/L1501/ L1502	2	40	ND	135,3%
	Patron coiffeur – 7P	P	D1202	1	9	ND	/
	Puériculteur – 7P	P	K1303	3	32	ND	52,4%
	Puériculture	P		2	58	ND	18,4%
	Soins infirmiers – 4 ^e degré	P		1	136 ⁷⁰	ND	-34,9%
	Techniques sociales	TQ		2	116	ND	27,5%
	Total Services aux personnes				27	896	ND

Source : DGEO, Direction de l'Organisation des Etablissements d'Enseignement secondaire ordinaire, comptage au 15/01/2014 et au 15/01/2017, calculs IBEFE HW.

En 2016-2017, à Huy-Waremme, 896 élèves fréquentent le secteur Services aux personnes au plein exercice, ce qui correspond à 3,4% des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dans l'enseignement obligatoire ordinaire qualifiant, le secteur Services aux personnes est le plus important en volume d'élèves.

Entre 2014 et 2017, la fréquentation de ce secteur progresse (7,0%). Durant la même période, l'option Animateur socio-sportif – 7TQ a disparu ainsi qu'une occurrence des OBG Aspirant en nursing et Puériculteur – 7P tandis qu'une occurrence supplémentaire Agent d'éducation a été organisée. Dès lors, une nette progression de la fréquentation de cette OBG est constatée entre 2013-2014 et 2016-2017. L'option Techniques sociales progresse

⁷⁰ Somme des élèves fréquentant les 3 années du cursus Soins infirmiers et l'année préparatoire aux études d'infirmier ou de nursing. DGEO, Direction de l'Organisation des Etablissements d'Enseignement secondaire ordinaire, comptage au 15/01/2017, calculs IBEFE HW.

également. Par ailleurs, l'offre en coiffure s'est étoffée durant la période étudiée ; développement d'une première occurrence dans un premier temps, apparition d'une seconde dans un second temps ainsi que de la 7^e année.

Par ailleurs, si la fréquentation du 4^e degré décroît en considérant uniquement les années 2014 et 2017, cette constatation est à temporer si les années intermédiaires sont prises en considération. Ainsi, à titre d'exemple, 205 élèves fréquentaient encore ce cursus en 2015-2016.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Sciences appliquées	Technicien chimiste	TQ	H1210/H1503/H2301/J1301/J1302	1	14	ND	7,7%
	Technicien des industries agroalimentaires	TQ	H2102	1	26	ND	-13,3%
	Total Sciences appliquées			2	40	ND	-21,7%

Source : DGEO, Direction de l'Organisation des Etablissements d'Enseignement secondaire ordinaire, comptage au 15/01/2014 et au 15/01/2017, calculs IBEFE HW.

En 2016-2017, à Huy-Waremme, seuls 40 élèves fréquentent le secteur Sciences appliquées au plein exercice, ce qui correspond à 2,4% des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

À noter que depuis septembre 2017, une occurrence supplémentaire de l'OBG Technicien des industries agroalimentaires est organisée avec succès à Huy-Waremme.

2. Enseignement ordinaire en alternance (ART. 49, 3^e degré et ART. 45 2^e et 3^e degrés)⁷¹

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option ⁷²	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Agronomie	Agent qualifié dans les métiers du cheval	Art. 49 P	A1407	1	7	ND	/
	Ouvrier jardinier ⁷³	Art. 45 P	A1203	2	7	ND	-12,5%
	Ouvrier en exploitation horticole	Art. 45 P	A1414	1	2	ND	100,0%
	Éleveur	Art. 45 P	A1409	1	7	ND	133,3%
	Groom lad	Art. 45 P		1	2	ND	-33,3%
	Palefrenier	Art. 45 P		1	1	ND	-75,0%
	Polyculteur	Art. 45 P	A1401/A1414/A1416	1	5	ND	150,0%
	Total Agronomie			8	31	ND	10,7%

Source : DGEO, Direction de l'Organisation des Etablissements d'Enseignement secondaire ordinaire, comptage au 15/01/2014 et au 15/01/2017, calculs IBEFE HW.

En 2016-2017, à Huy-Waremme, 31 élèves fréquentent le secteur Agronomie en alternance, ce qui correspond à 6,1% des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

⁷¹ Les évolutions pour l'alternance sont à lire « toute proportion gardée ».

⁷² Entre 2013-2014 et 2016-2017, disparition des options suivantes : Ouvrier qualifié en horticulture art. 49 P et Ouvrier en implantation et en entretien de parcs et jardins art. 45 P.

⁷³ = Profil SFMQ Jardinier d'entretien à partir de 2017-2018.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option ⁷⁴	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Industrie	Aide mécanicien garagiste ⁷⁵	Art. 45 P	I1604/I1607	2	18	ND	12,5%
	Batelier	Art. 49 P	N3103	1	2	ND	-66,7%
	Matelot	Art. 45 P	N3103	1	7	ND	16,7%
	Mécanicien d'entretien automobile – CPU	Art. 49 P	I1603/I1604	1	7	ND	133,3%
	Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques – 7P	Art. 49 P	I1603	1	5	ND	-37,5%
	Monteur de pneus-Aligneur	Art. 45 P	I1604	1	4	ND	33,3%
	Technicien en maintenance des systèmes automatisés industriels – 7TQ	Art. 49 TQ	H1504/I1302/ I1304/I1310	1	5	ND	25,0%
	Total Industrie			8	48	ND	-4,0%

Source : DGEO, Direction de l'Organisation des Etablissements d'Enseignement secondaire ordinaire, comptage au 15/01/2014 et au 15/01/2017, calculs IBEFE HW.

En 2016-2017, à Huy-Waremme, 48 élèves fréquentent le secteur Industrie en alternance, ce qui correspond à 3,6% des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'option Batelier évolue négativement durant la période étudiée en termes de fréquentation (-66,7%). Il s'agit de la seule occurrence en FWB. La pérennité de cette formation représente donc un enjeu régional et communautaire !

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option ⁷⁶	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Construction	Maçon	Art. 45 P	F1502/F1701/ F1703	2	30	ND	30,4%
	Monteur-Placeur d'éléments menuisés	Art. 45 P	F1607	1	10	ND	100,0%

⁷⁴ Entre 2013-2014 et 2016-2017, disparition des options suivantes : Complément en soudage sur tôle et tubes – 7P art. 49, depuis lors organisée en PE et Électricien installateur en résidentiel art. 49 P.

⁷⁵ Disparition d'une occurrence depuis 2013-2014.

⁷⁶ Entre 2013-2014 et 2016-2017, disparition des options suivantes : Complément en agencement d'intérieur – 7P art. 49, Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment – 7P art. 49 et Ouvrier qualifié en construction gros-œuvre, toujours organisée en PE.

Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement	Art. 45 P		1	5	ND	-37,5%
Ouvrier plafonneur	Art. 45 P	F1502/F1601/F1604	1	4	ND	-20,0%
Total Construction			5	49	ND	-12,5%

Source : DGEO, Direction de l'Organisation des Etablissements d'Enseignement secondaire ordinaire, comptage au 15/01/2014 et au 15/01/2017, calculs IBEFE HW.

En 2016-2017, à Huy-Waremme, 49 élèves fréquentent le secteur Construction en alternance, ce qui correspond à 2,3% des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Entre 2013-2014 et 2016-2017, on constate une disparition de l'offre en alternance art. 49 dans le secteur construction à Huy-Waremme (Ouvrier qualifié en construction gros œuvre, Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement 7P, Ouvrier en rénovation, conservation et restauration du bâtiment 7P) ; soit 15 élèves en 2013-2014.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option ⁷⁷	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Hôtellerie-Alimentation	Commis de cuisine	Art. 45 P	G1602/G1605	2	13	ND	-27,8%
	Commis de cuisine de collectivité	Art. 45 P		1	1	ND	/
	Commis de salle	Art. 45 P	G1605/G1801	1	6	ND	20,0%
	Restaurateur	Art. 49 P	D1103/D1105/G1402/G1601/G1602/G1603/G1604/G1801/G1802/G1803/G1804/H1505	1	3	ND	-40,0%
	Total Hôtellerie-Alimentation			5	23	ND	20,7%

Source : DGEO, Direction de l'Organisation des Etablissements d'Enseignement secondaire ordinaire, comptage au 15/01/2014 et au 15/01/2017, calculs IBEFE HW.

En 2016-2017, à Huy-Waremme, 23 élèves fréquentent le secteur Hôtellerie-Alimentation en alternance, ce qui correspond à 2,7% des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Au cours des quatre années scolaires, la fréquentation a augmenté de 20,7%. Ce phénomène est alimenté par une croissance de l'alternance art.45 et un recul de l'alternance art.49.

⁷⁷ Entre 2013-2014 et 2016-2017, disparition de l'option Cuisinier de collectivité.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option ⁷⁸	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Économie	Auxiliaire de magasin	Art. 45 P	D1505/D1505/ N1105	3	40	ND	-42,0%
	Équipier logistique	Art. 45 P	N1105	1	3	ND	200,0%
	Gestionnaire de TPE – 7P	Art. 49 P		2	16	ND	220,0%
	Vendeur	Art. 49 P	D1106/D1210/ D1211/D1212/ D1214/D1403/ D1406	3	39	ND	39,3%
	Total Économie			9	98	ND	-8,4%

Source : DGEO, Direction de l'Organisation des Etablissements d'Enseignement secondaire ordinaire, comptage au 15/01/2014 et au 15/01/2017, calculs IBEFE HW.

En 2016-2017, à Huy-Waremme, 98 élèves fréquentent le secteur Économie en alternance, ce qui correspond à 3,1% des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles. En termes d'évolution, on relève une diminution de la fréquentation dans ce secteur, due à un recul de l'alternance art.45 et plus particulièrement de l'option « auxiliaire de magasin ».

À noter pour le secteur Économie une fréquentation plus importante globalement que les autres secteurs organisés en alternance, ainsi que le nombre élevé d'élèves inscrits dans les options Auxiliaire de magasin ou encore Vendeur.

⁷⁸ Entre 2013-2014 et 2016-2017, disparition de l'option Complément en techniques de vente – 7P art. 49.

3. IFAPME/SFPME Apprentissage

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Alimentation	Boucher-Charcutier	D1101	1	47	2,1%	27,0%
	Boulangier-Pâtissier	D1102	1	27	18,5%	440,0%
	Restaurateur	G1601	1	28	21,4%	7,7%
Commerce	Total Alimentation			102	11,8%	36,0%
	Commerçant – Détaillant	D1106/D1210/D1211/ D1212/D1214/D1403/ D1406	1	57	51,3%	26,7%
	Total Commerce			57	54,4%	26,7%
Construction	Constructeur - Réparateur de voirie	F1702	1	21	4,8%	-4,5%
	Installateur en chauffage central	F1603	1	6	0,0%	/
	Maçon – Bétonneur	F1703	1	39	0,0%	21,9%
	Total Construction			66	1,5%	22,2%
Métiers du secteur vert (culture)	Entrepreneur de jardins	A1203	1	27	3,7%	58,8%
	Pépiniériste	ND	1	1	0,0%	-88,9%
	Total Métiers du secteur vert (culture)			28	3,6%	7,7%
Mobilité	Mécanicien de matériels de parcs, jardins et espaces verts	I1607	1	16	22,1%	23,1%
	Mécanicien poids lourds	I1604	1	1	0,0%	/
	Mécanicien polyvalent automobile	I1604	1	19	5,3%	/
	Total Mobilité			36	8,3%	71,4%
Soins aux personnes	Coiffeur	D1202	1	44	79,5%	25,7%
	Total Soins aux personnes			44	79,5%	25,7%

Source : IFAPME, 2013-2017 ; Calculs : IBEFE HW

En 2016-2017, 102 apprenants fréquentent le secteur Alimentation en Apprentissage à l'IFAPME dont près de la moitié dans le métier de Boucher-Charcutier. Seuls 11,8% des apprenants de ce secteur sont des femmes (2,1% pour le métier de Boucher-Charcutier). C'est la formation de Boulangier-Pâtissier qui connaît la croissance la plus importante en 4 ans.

Le secteur du Commerce compte 57 apprenants dans la formation de Commerçant-Détaillant dont environ la moitié sont des femmes. Il évolue positivement en 4 ans (+26,7%).

66 apprenants suivent des formations dans le secteur Construction dont plus de la moitié dans le métier de Maçon-Bétonneur. Ce secteur est très masculin avec seulement 1,5% de femmes. On peut faire la même constatation pour les Métiers du secteur vert avec 1,9% de femmes parmi les 28 personnes qui suivent une formation dans ce secteur.

Le secteur Mobilité est fréquenté par 36 personnes, principalement dans 2 métiers : mécanicien de matériels de parcs, jardins et espaces verts et mécanicien polyvalent automobile. C'est le secteur qui connaît la plus forte croissance en 4 ans avec + 71,4%. C'est également un secteur essentiellement masculin (91,7% des apprenants).

Enfin, 44 personnes suivent la formation de coiffeur dans le secteur des Soins aux personnes, dont plus des ¾ sont des femmes.

B. Formation pour adultes :

1. Enseignement de Promotion Sociale

Remarques :

- Les UE non liées à des sections dans les données reçues mais qui semblent intéressantes d'un point de vue formation métier sont signalées par le signe « * ».
- La colonne « inscriptions » est calculée en prenant le maximum d'inscrits dans les UE de la section.
- La colonne « inscriptions stages » correspond au nombre total des stages pour la section et peut donc être supérieure au nombre d'inscriptions.
- Le pourcentage de femmes est calculé en prenant le total du nombre de femmes inscrites dans les différentes UE de la section sur le total du nombre d'inscrits dans les différentes UE de la section.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016-2017	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
Agronomie, ressources sol et eaux, monde animal	Pratique de bûcheronnage*		1	28	0	0	0,0%	ND
	Guide Nature		1	17	0	1	55,2%	ND
	Horticulture Maraichère et décorative		1	59	0	10	5,3%	ND
	Total Agronomie, ressources sol et eaux, monde animal			104	0	11	13,8%	

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

En 2016-2017, on peut estimer à 104 inscriptions en Promotion Sociale dans le Bassin pour le secteur de l’Agriculture. Plus de la moitié de celles-ci se rapportent à la formation « Horticulture maraichère et décorative ». Cette formation ainsi que celle en bûcheronnage sont essentiellement masculines alors que celle de Guide Nature compte environ la moitié de femmes.

Il y a eu 11 inscriptions aux épreuves intégrées dont 10 pour la section Horticulture maraichère et décorative. Aucune inscription à un stage n’a été enregistrée pour le secteur Agriculture.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Inscriptions (Max) 2016- 2017	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
Arts Appliqués	Fleuriste		1	17	0	0	96,9%	ND
	Photographe		1	35	0	0	30,4%	ND
	Total Arts Appliqués			52	0	0	51,5%	

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

En 2016-2017, environ 52 personnes suivent une formation dans le domaine des Arts Appliqués dont environ la moitié de femmes. La section Fleuriste est essentiellement féminine.

Il n’y a eu aucune inscription à une épreuve intégrée ni à un stage pour le secteur des Arts Appliqués.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Inscriptions (Max) 2016- 2017	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
Construction	Ouvrier Maçon		1	26	7	5	0,0%	ND
	Ouvrier Menuisier*		1	24	0	0	16,7%	ND
	Total Construction			50	7	5	8,8%	

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

On compte environ 50 inscriptions, dont seulement 8,8% de femmes dans le secteur Construction à Huy-Waremme dans les 2 formations d’ouvrier maçon et ouvrier menuisier.

Pour la section Ouvrier Maçon, il y a eu 7 inscriptions à l’épreuve intégrée et 5 inscriptions à des stages.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016-2017	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
Economie	Informatique – opérateur de saisie (encodeur)		1	14	0	0	61,0%	ND
	Secrétariat médical		1	16	11	11	78,7%	ND
	Technicien de bureau		2	37	0	0	62,4%	ND
	Technicien en bureautique		1	24	15	14	30,2%	ND
	Technicien en image numérique		1	13	0	0	63,2%	ND
	Technicien en informatique		1	21	12	12	26,2%	ND
	Total Economie			125	38	37	44,0%	

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

En 2016-2017, environ 125 inscriptions sont comptabilisées dans le secteur Économie (hors cours généraux) dans l'enseignement de Promotion sociale. Celles-ci se répartissent entre 6 sections différentes. C'est la section Technicien de bureau qui compte le plus grand nombre d'inscriptions.

Les sections Secrétariat Médical, Technicien de bureau, Technicien en image numérique et Opérateur de saisie sont essentiellement féminines alors que les sections Technicien en informatique et Technicien en bureautique sont fréquentées par une majorité d'hommes.

Il y a eu, en 2016-2017, 37 inscriptions à des épreuves intégrées et 38 inscriptions à des stages. Ceux-ci concernent les 3 sections suivantes : secrétariat médical, technicien en bureautique et technicien en informatique.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016-2017	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
Habillement	Ameublement : techniques spécifiques tapisserie*		1	6	0	0	100,0%	ND
	Habillement : confection mixte à orientation masculine		2	36	0	0	100,0%	ND
	Opérateur en habillement		2	52	0	0	100,0%	ND
	Total Habillement			94	0	0	100,0%	

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW ; Calculs : IBEFE HW

En 2016-2017, on compte environ 94 inscriptions dans le secteur de l'Habillement à Huy-Waremme. Ce secteur est uniquement fréquenté par des femmes. Il n'y a aucune inscription en épreuve intégrée ou en stage dans ce secteur.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016-2017	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
Hôtellerie-Alimentation	Alimentation : transformation et conservation de fruits et légumes*		1	36	0	0	52,8%	ND
	Boulangier-Pâtissier		1	21	0	0	69,2%	ND
	Chocolatier-Confiseur		1	20	0	0	80,0%	ND
	Restaurateur		1	11	20	8	21,2%	ND
	Total Hôtellerie-Alimentation			88	20	8	42,8%	

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

Le secteur Hôtellerie-Alimentation enregistre environ 88 inscrits en 2016-2017 ainsi que 8 inscriptions à des épreuves intégrées et 20 inscriptions à des stages pour la section Restaurateur. Le pourcentage de femmes pour ce secteur est de 42,8%.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016-2017	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
Industrie	Brevet Cariste*		1	52	0	0	3,8%	ND
	Cariste-magasinier		1	11	0	0	0,0%	ND
	Dessinateur polyvalent en bureau d'étude		1	17	0	0	72,9%	ND
	Matelot en navigation fluviale*		1	11	0	0	27,3%	ND
	Métallier industriel		1	12	0	8	9,7%	ND
	Total Industrie				103	0	8	30,1%

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

En 2016-2017, il y a eu environ 103 inscriptions dans le secteur Industrie dont près de 70% d'hommes. Ce secteur est donc essentiellement masculin, sauf la section dessinateur en bureau d'étude qui compte plus de 72% de femmes. Il y a eu 8 inscriptions en épreuves intégrées pour la section métallier industriel.

Secteur	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016- 2017	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
Enseignement de Promotion Sociale	Accueil extrascolaire*		1	13	0	0	100,0%	ND
	Animateur de centres de vacances*		1	40	21	0	70,5%	ND
Sciences Appliquées	Assistant Pharmaceutico-technique		2	22	14	0	72,9%	ND
	Auxiliaire de l'enfance		1	19	56	7	94,0%	ND
	Educateur		1	31	53	21	59,0%	ND
	Total Sciences Appliquées			125	144	28	74,4%	

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

Le secteur Sciences Appliquées compte environ 125 inscriptions en 2016-2017. A noter toutefois que sont reprises sous Sciences appliquées les sections Accueil extrascolaire, Animateur de centre de vacances, Auxiliaire de l'enfance et Éducateur. Ce secteur compte près de 75% de femmes.

Il y a eu 28 inscriptions à des épreuves intégrées pour les sections Éducateur et Auxiliaire de l'enfance. On compte également 144 inscriptions à des stages.

Secteur	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2016- 2017	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
Enseignement de Promotion Sociale	Agent en techniques de nettoyage		1	10	0	0	90,0%	ND
	Aide familial		4	49	162	36	89,1%	ND
Services aux personnes	Aide-soignant		4	72	178	52	90,4%	ND
	Total Services aux personnes			131	340	88	89,6%	

Source : DGENORS, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

Le secteur Services aux personnes compte en 2016-2017 environ 131 inscriptions dont une majorité de femmes. Il y a eu 88 inscriptions en épreuves intégrées dans les sections Aide-familial et Aide-soignant et 340 inscriptions en stages. La section « Langue des signes », qui est une formation non liée à un métier, n'est pas reprise dans ce tableau.

2. IFAPME/SFPME – Année préparatoire Formation Chef d’entreprise

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Alimentation	Boucher - Charcutier - Traiteur	D1101	1	30	23,3%	ND
	Boulangier - Pâtissier	D1102	1	42	71,4%	ND
	Commis - collaborateur de cuisine		1	11	45,5%	ND
	Garçon de restaurant	G1803	1	15	40,0%	ND
	Restaurateur - Traiteur - Organisateur de banquets	G1601	1	1	100,0%	ND
	Total Alimentation			99	49,5%	
Filière bois	Entrepreneur Menuisier - Charpentier	H2206	1	2	0,0%	ND
	Total Filière Bois			2	0,0%	
Métiers du secteur vert	Entrepreneur de jardin	A1203	1	21	9,5%	ND
	Total Métiers du secteur vert			21	9,5%	
Soins aux personnes	Gestionnaire d’un salon de coiffure	D1202	1	11	90,9%	ND
	Total Soins aux personnes			11	90,9%	

Source : IFAPME, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

En 2016-2017, il y a eu 99 inscriptions dont près de la moitié de femmes dans le secteur Alimentation pour l’année préparatoire à la formation Chef d’entreprise. La formation Boucher-charcutier-traiteur est essentiellement masculine tandis que la section Boulangier-pâtissier est essentiellement féminine.

Le secteur Filière bois compte 2 inscriptions (2 hommes), en année préparatoire de la section Entrepreneur menuisier-charpentier.

Dans le secteur Métiers du secteur vert, la section Entrepreneur de jardin dénombre 21 inscriptions dont 9,5% de femmes.

Enfin, dans le secteur Soins aux personnes, il y a 11 inscriptions dont essentiellement des femmes dans la section Gestionnaire d’un salon de coiffure.

Aucune évolution n’est disponible pour l’année préparatoire à la formation chef d’entreprise.

3. IFAPME/SFPME – Chef d’entreprise

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Action sociale	Accueillant d'enfants autonome	K1303	1	12	91,7%	ND
	Direction de maison d'enfants	K1202	1	36	97,2%	ND
	Total Action Sociale			48	95,8%	

Source : IFAPME, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

En 2016-2017, 48 personnes fréquentent la formation chef d’entreprise à l’IFAPME dans le secteur Action Sociale et ce dans les 2 sections suivantes : Accueillant d’enfants autonome et Direction de maison d’enfants.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Alimentation	Boucher - Charcutier - Traiteur	D1101	1	45	8,9%	ND
	Boulangier – Pâtissier	D1102	1	36	52,8%	ND
	Confiseur – Chocolatier	D1104	1	28	57,1%	ND
	Fromager affineur	A1412	1	35	57,1%	ND
	Gestionnaire de Tea-room, de Snack-Bar et Taverne-Brasserie	G1801	1	13	53,8%	ND
	Glacier	D1104	1	17	29,4%	ND
	Micro brasseur		1	76	10,5%	ND
	Réceptionniste - Directeur d'hébergement - Directeur d'hôtel	G1402	1	50	62,0%	ND
	Restaurateur - Traiteur - Organisateur de banquets	G1601	1	41	46,3%	ND
	Total Alimentation			341	37,8%	

Source : IFAPME, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

Le secteur Alimentation est le plus gros secteur en formation Chef d’entreprise à l’IFAPME, avec 341 inscriptions en 2016-2017, réparties sur 9 sections différentes.

Ce secteur compte 37,8% de femmes. Les sections Boucher-Charcutier-Traiteur et Micro brasseur sont des sections fréquentées par une majorité d’hommes.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Commerce	Entrepreneur e-commerce	M1707	1	1	0,0%	/
	Gestionnaire d'un point de vente	D1301	1	23	43,5%	ND
	Total Commerce			24	41,7%	

Source : IFAPME, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

Le secteur du Commerce compte, en 2016-2017, 24 personnes inscrites essentiellement dans la section Gestionnaire d'un point de vente.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Construction	Conseiller en restauration et rénovation de bâtiments anciens	ND	1	1	0,0%	ND
	Décorateur d'intérieur	F1102	1	29	75,9%	ND
	Entrepreneur de maçonnerie et de béton	F1703	1	6	0,0%	ND
	Entrepreneur en travaux de voiries	F1702	1	5	0,0%	ND
	Total Construction			41	53,7%	

Source : IFAPME, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

41 personnes ont fréquenté le secteur de la construction dont plus de la moitié dans la section Décorateur d'intérieur. Cette section est pour plus de 75% fréquentée par des femmes.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Filière Bois	Arboriste	A1201	1	3	33,3%	/
	Total Filière Bois			3	33,3%	/

Source : IFAPME, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

La section Arboriste de la filière Bois était fréquentée par 3 personnes (dont 1 femme) en 2016-2017. Cette section a été créée en 2016-2017. Depuis 2018, elle s'appelle Grimpeur-élagueur.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Métiers du secteur vert	Entrepreneur de jardins	A1203	1	30	6,7%	ND
	Total Métiers du secteur vert			30	6,7%	

Source : IFAPME, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

En 2016-2017, 30 personnes sont inscrites dans la section Entrepreneur de jardin du secteur Métiers du secteur vert dont 6,7% de femmes.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Prestataires de services	Agent commercial	D1402	1	11	9,1%	ND
	Agent immobilier	C1504	1	57	35,1%	ND
	Total Prestataires de services			68	30,9%	

Source : IFAPME, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

Le secteur Prestataire de services compte 68 personnes inscrites dans les 2 sections Agent commercial et Agent immobilier. Ces 2 sections sont fréquentées par une majorité d'hommes, surtout la section Agent commercial.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Soins aux personnes	Gestionnaire d'un salon de coiffure	D1202	1	20	85,0%	ND
	Total Soins aux personnes			20	85,0%	

Source : IFAPME, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

La section Gestionnaire d'un salon de coiffure, qui est la seule section du secteur Services aux personnes, est fréquentée par 20 personnes dont 85% de femmes.

4. IFAPME/SFPME – Encadrement et Coordination

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2016-2017	% Femmes	Evolution Inscriptions 2013-2014 à 2016-2017
Alimentation	Chef barman	G1801	1	4	50,0%	ND
	Total Alimentation			4	50,0%	
Construction	Conseiller en restauration et rénovation de bâtiments anciens	ND	1	6	16,7%	ND
	Total Construction			6	16,7%	

Source : IFAPME, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE HW

En 2016,2017, il y a eu 10 inscriptions dans des formations d'Encadrement et Coordination dans le Bassin. La section Chef barman du secteur alimentation est fréquentée par 4 personnes dont la moitié de femmes tandis que la formation Conseiller en restauration et rénovation de bâtiments anciens dans le secteur Construction est fréquentée par 6 personnes dont 16,7% de femmes.

5. Le Forem/Bruxelles Formation (hors centres de compétence) – Gestion propre⁷⁹

Étant donné la présence d'un seul centre de formation sur le Bassin de Huy-Waremme, le Forem ne nous autorise pas à diffuser les données par métier, c'est pourquoi celles-ci ont été rendues floues dans le tableau et les commentaires ci-dessous.

Secteur Forem/Bruxelles Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
BureauTIC	Total BureauTIC		32	68,8%	+3,2%
Construction et Bois	Total Construction et Bois		47	10,6%	0,0%
Gestion et secrétariat	Total Gestion et secrétariat		87	82,8%	+22,5%
Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme	Total Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme		16	100,0%	-57,9%
Industrie	Total Industrie		30	3,3%	-9,1%
Qualité, sécurité, environnement	Total Qualité, sécurité, environnement		3	-91,2%	/

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE HW

En 2017, il y a eu 32 contrats de formation en gestion propre au Forem dans le secteur BureauTIC pour la formation  dont 68,8% de femmes. Cette section a augmenté de 3,2% sur 4 ans.

⁷⁹ Ces données ne peuvent pas être diffusées par métier car il n'y a qu'un seul centre sur le Bassin.

Dans le secteur Construction et Bois, en plus des essais-métier, 2 formations sont organisées, à savoir Carreleur et Maçon. Ce secteur est essentiellement masculin avec seulement 10,6% de femmes.

Le secteur Gestion et Secrétariat compte 3 formations, en plus de l'essai-métier, pour un total de 87 personnes dont 82,8% de femmes. La fréquentation de la formation Aide-comptable a augmenté de 41,7% tandis que celle d'Employé administratif a diminué de 18,2%, en 4 ans. A noter que depuis 2014, la formation Responsable administratif et financier n'est plus organisée.

La formation [] est fréquentée par [] personnes dont 100% de femmes et sa fréquentation a fortement diminué (-57,9%) en 4 ans.

En Industrie, la formation [] compte [] personnes, dont seulement 3,3% de femmes. Cette section a connu une diminution de la fréquentation de 9,1% en 4 ans.

Enfin, dans le secteur Qualité-Sécurité-Environnement, [] hommes suivent la formation [] qui n'existait pas en 2014. La diminution de la fréquentation dans ce secteur est due à la disparition des formations VCA (sécurité, santé et bien-être au travail).

6. Le Forem/Bruxelles Formation (hors Centres de Compétences) – Partenariat

Étant donné la présence d'un seul centre de formation sur le Bassin de Huy-Waremme, le Forem ne nous autorise pas à diffuser les données par métier, c'est pourquoi celles-ci ont été rendues floues dans le tableau et les commentaires ci-dessous.

Secteur Forem/Bruxelles Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
BureauTIC	Total BureauTIC		7	42,9%	/
Industrie	Total Industrie		18	5,6%	-18,2%
Informatique et Télécoms	Total Informatique et Télécoms		30	36,7%	/
Management et Commerce	Total Management et Commerce		10	70,0%	/

Non-Marchand	Total Non-Marchand		41	90,2%	-78,2%
Transport et Logistique	Total Transport et Logistique		8	0,0%	/

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE HW

En ce qui concerne les formations en partenariat du Forem, la formation [redacted] du secteur Industrie est fréquentée par [redacted] personnes dont seulement 5,6% de femmes. La fréquentation de cette formation a diminué de 18,2% en 4 ans.

Dans le secteur Management et Commerce, [redacted] personnes dont [redacted] femmes suivent la formation de [redacted]. Cette formation n'existait pas en 2014.

Dans le secteur Non-Marchand, la formation de [redacted] a été suivie par [redacted] personnes dont plus de 90% de femmes. Cette formation connaît tout de même une forte diminution de la fréquentation depuis 2014, alors que ce métier fait partie de la liste des fonctions critiques 2018.

Enfin, la formation de [redacted] compte [redacted] hommes.

En 2014, les formations d'Employé administratif en ressources humaines et en secrétariat médical étaient organisées. Ces formations n'apparaissent plus en 2017.

7. CISP

Remarques :

- Pour rappel ne sont ici prises en compte que les formations professionnelles ou métiers.
- Les données disponibles pour les CISP sont celles de 2015.
- Pour rappel, les 10 filières de formations mentionnées ci-dessous sont celles des CISP dont le siège social se trouve sur le Bassin de Huy-Waremme. L'offre de formation professionnelle des CISP du Bassin est donc sous-estimée.

Secteur Interfédé	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2015	% Femmes	Evolution Fréq. 2014-2017
Bâtiment	Bâtiment		29	0,0%	ND
	Total Bâtiment		29	0,0%	
Développement personnel	Découverte Métiers techniques		15	60,0%	ND
	Total développement personnel		15	60,0%	
Electromécanique et matériaux	Préformation aux métiers industriels		40	0,0%	ND
	Total Electromécanique et matériaux		40	0,0%	
Métiers du commerce, tourisme et transports	Manutention industrielle		32	6,3%	ND
	Total Métiers du commerce, tourisme et transports		32	6,3%	
Métiers verts et environnement	Horticulture et Environnement général		114	2,6%	ND
	Métiers verts		36	30,6%	ND
	Palefrenier-Soigneur		20	35,0%	ND
	Total Métiers verts et environnement		170	12,4%	
Services à la personne et à domicile	Accueil enfants		50	98,0%	ND
	Total Services à la personne et à domicile		50	98,0%	
Travail de bureau et secrétariat	Bureautique		108	78,7%	ND
	Technicien en bureautique		19	73,7%	ND
	Total Travail de bureau et secrétariat		127	78,0%	

Source : Interfédé, 2015 ; Calculs : IBEFE HW

La formation Bâtiment est fréquentée par 29 stagiaires uniquement masculins. La Préformation aux métiers industriels est également uniquement fréquentée par des hommes. Les formations Manutention industrielle et Horticulture et Environnement général sont aussi des formations essentiellement suivies par des hommes.

La formation Découverte Métiers techniques est quant à elle suivie par 60% de femmes.

Enfin, les formations Accueil enfants, Bureautique et Technicien en bureautique sont des formations qui sont fréquentées par une majorité de femmes.

Les formations Horticulture et Environnement général et Bureautique sont les formations les plus fréquentées sur le Bassin en 2015.

Par rapport à 2015, la formation Accueil des enfants n'est plus organisée depuis 2017. Depuis lors, deux nouvelles filières de formation sont organisées : Commis de cuisine et commis de salle, et Permaculture.

C. Accompagnement spécifique

1. Enseignement spécialisé qualifiant de plein exercice et en alternance art. 47 (forme 3 – phase 3 et forme 4 – 3^e degré)

Dans cette partie, nous dissociions l'enseignement spécialisé qualifiant de plein exercice de celui en alternance Art.47.

1.1. Enseignement spécialisé qualifiant de plein exercice (forme 3 – phase 3 et forme 4 – 3^e degré)

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Agronomie	Ouvrier en exploitation horticole	P	A1414	2	10	50,0%	-9,1%
	Ouvrier jardinier ⁸⁰	P	A1203	2	7	0,0%	-50,0%
	Palefrenier	P		2	8	75,0%	166,7%
	Total Agronomie			6	25	44,0%	-10,7%
Industrie	Aide mécanicien garagiste	P	I1604/I1607	1	4	0,0%	-50,0%
	Ferronnier	P	B1601/H291 1	1	4	25,0%	300,0%
	Peintre en carrosserie	P	H3401/H340 4/I1608	2	2	0,0%	/
	Préparateur de travaux de peinture en carrosserie	P	H3401/H340 4/I1606/I16 11	1	6	0,0%	0,0%
	Tôlier en carrosserie	P	I1606/I1607 / I1611	2	2	0,0%	-60,0%
	Total Industrie			7	18	5,5%	-10,0%
	Construction	Aide électricien	P	H2601/H260 2	1	8	12,5%
Jointoyeur-Ravaleur de façades		P		1	1	0,0%	/

⁸⁰ = Profil SFMQ Jardinier d'entretien à partir de 2017-2018.

Hôtellerie- Alimentation	Maçon	P	F1502/F1701/F1703	3	18	0,0%	-14,3%
	Monteur en chauffage	P	F1603	1	8	0,0%	166,7%
	Monteur-Placeur d'éléments menuisés	P	F1607	2	6	0,0%	-33,3%
	Ouvrier poseur de faux plafonds, cloisons, planchers surélevés	P	F1604	1	2	0,0%	0,0%
	Total Construction			9	43	2,3%	-12,2%
Habillement et Textile	Commis de cuisine	P	G1602/G1605	2	15	66,7%	-28,6%
	Commis de cuisine de collectivité	P		2	8	75,0%	-11,1%
	Total Hôtellerie-Alimentation			4	23	69,6%	-37,8%
Économie	Ouvrier retoucheur	P	D1207	1	1	100,0%	-83,3%
	Total Habillement et Textile			1	1	100,0%	-83,3%
Services aux personnes	Assistant de réception-Téléphoniste	P		1	1	0,0%	/
	Auxiliaire de magasin	P	D1505/D1505/N1105	1	8	87,5%	14,3%
	Encodeur de données	P		1	7	28,6%	40,0%
	Total Économie			3	16	56,2%	33,3%
Services aux personnes	Aide logistique en collectivité	P	I1203	3	13	100,0%	-7,1%
	Total Services aux personnes			3	13	100,0%	-7,1%

Source : DGEO, Service de l'Enseignement spécialisé, comptages 2013-2014 et 2016-2017, calculs IBEFE HW.

En 2016-2017, à Huy-Waremme, dans l'enseignement spécialisé de plein exercice de forme 3, phase 3, 25 élèves fréquentent le secteur Agronomie (10,2% de la FWB), 18 sont inscrits en Industrie (5,8% de la FWB), 43 en Construction (6,1% de la FWB), 23 en Hôtellerie-Alimentation (4,2% de la FWB), 16 en Économie (4,2% de la FWB), 13 dans les Services aux personnes (3,3% de la FWB). Enfin, 1 apprenant fréquente le secteur Habillement et Textile (1,4% de la FWB).

Seul le secteur Économie affiche, en moyenne, une évolution positive de sa fréquentation entre 2014 et 2017. Différentes formations sont apparues dans l'enseignement spécialisé durant la période étudiée tant en plein exercice qu'en alternance. La répartition garçons/filles dans les formations est « stéréotypée ». Toutefois, la part importante des élèves de type féminin dans l'option Ouvrier en exploitation horticole peut être mise en évidence.

1.2. Enseignement spécialisé qualifiant en alternance art. 47 (forme 3 – phase 3 et forme 4 – 3e degré)

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Agronomie	Ouvrier jardinier	Art. 47 P	A1203	2	3	0,0%	200,0%
	Total Agronomie			2	3	0,0%	200,0%
Construction	Maçon	Art. 47 P	F1502/F1701/F1703	1	2	0,0%	100,0%
	Total Construction			1	2	0,0%	100,0%
Hôtellerie-Alimentation	Commis de cuisine	Art. 47 P	G1602/G1605	1	4	100,0%	/
	Total Hôtellerie-Alimentation			1	4	100,0%	/
Économie	Auxiliaire de magasin	Art. 47 P	D1505/D1505/N1105	1	2	100,0%	/
	Total Économie			1	2	100,0%	/

Source : DGEO, Service de l'Enseignement spécialisé, comptages 2013-2014 et 2016-2017, calculs IBEFE HW.

L'alternance Art.47 représente à peine 7,3% de la fréquentation forme 3 phase 3 en 2016-2017.

En complément des informations contenues dans le tableau ci-dessus, il est par ailleurs à noter qu'en 2013-2014, les options suivantes étaient également organisées en alternance : Tôlier en carrosserie, Aide mécanicien garagiste et Aide électricien tandis qu'il n'y avait qu'une seule occurrence des options Ouvrier jardinier en art. 47 et Commis de cuisine de collectivité. Le fait que tant les options Commis de cuisine qu'Auxiliaire de magasin, organisées en alternance, sont fréquentées par des filles, est à souligner.

2. Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ/PHARE

Secteur CFISPA	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2014-2017
Agronomie	Données non disponibles				
	Total Agronomie				

Source :

Nous n'avons pas reçu de données de l'AVIQ. Les deux opérateurs de formation actifs sur le Bassin forment dans les métiers suivants :

- Travaux de bureau
- Travaux de bureau d'études (DAO) : Technicien du bureau d'études orientation « bâtiment », Dessinateur orientation « mécanique », Technicien du bureau d'études orientation HVAC
- Les métiers de l'alimentation : Commis de cuisine de collectivité, Aide logistique polyvalent en hôtellerie, Plongeur, Ouvrier de conditionnement, Agent de transformation/fabrication alimentaire, Technicien de surface/Aide ménager, Repasseur, Réassortisseur/magasinier/manutentionnaire.

D. Formation complémentaire

1. Centre de Technologies Avancées – CTA

Secteur	Sous-secteur	Domaine de formation	Publics-cibles	Volume d'heures de formation 2016	Evolution volume d'heures 2013-2016
Sciences appliquées	Sciences appliquées	Environnement	Élèves de l'enseignement secondaire qualifiant	4845	11.435,7%
			Élèves du 3 ^e degré de l'enseignement secondaire de transition	288	/
			Autres « en âge d'obligation scolaire » (primaire et 1 ^e degré)	441	/
			Étudiants de l'enseignement de Promotion Sociale	0	/
			Étudiants de l'enseignement supérieur	0	/
			Demandeurs d'emploi	66	/
			Travailleurs	0	/
			Enseignants	216	177,0%

Source : DGEO, DREMT, Service Fonds d'Équipement, CTA, Cadastre, 2013 et 2016 ; calculs IBEFE HW

2. Centres de compétences – Gestion propre

Étant donné la présence d'un seul centre de formation sur le Bassin de Huy-Waremme, le Forem ne nous autorise pas à diffuser les données par métier, c'est pourquoi celles-ci ont été rendues floues dans le tableau et les commentaires ci-dessous.

Remarque

- Nous ne disposons que des offres de formation du Centre de Compétences conventionnées avec le Forem. Le Centre de compétences Epicuris dispose d'une offre de formation plus large.

Secteur Forem/Bruxelles Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Industrie					
	Total Industrie		28	25,0%	

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE HW

2 formations sont organisées en gestion propre par le Centre de compétences, celles-ci sont fréquentées par 25,0% de femmes.

3. Centres de compétences – Partenariat

Étant donné la présence d'un seul centre de formation sur le Bassin de Huy-Waremme, le Forem ne nous autorise pas à diffuser les données par métier, c'est pourquoi celles-ci ont été rendues floues dans le tableau et les commentaires ci-dessous.

Remarque

- Nous ne disposons que des offres de formation du Centre de Compétences conventionnées avec le Forem. Le Centre de compétences Epicuris dispose d'une offre de formation plus large.

Secteur Forem/Bruxelles Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme					
	Total Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme		27	51,9%	

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE HW

Dans le secteur Horeca, Nettoyage, Gardiennage et Tourisme, 4 formations ont été organisées en 2017. Celles-ci comptent 27 contrats de formations et environ la moitié de femmes.

Secteur Forem/Bruxelles Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Industrie					
	Total Industrie		139	28,8%	

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE HW

Dans le secteur Industrie, 100% contrats de formations concernent le métier de Boucher, auxquels on peut également ajouter les 100% contrats de formations pour la formation WALMEAT2U! qui concerne également le métier de Boucher. Ces contrats de formations concernent essentiellement des hommes.

Ensuite, 100% contrats de formations concernent le métier de Boulanger-pâtissier.

Enfin, 100% contrats de formations concernent le métier d'Agent de fabrication.

Le secteur Industrie est fréquenté par 28,8% de femmes.

Secteur Forem/Bruxelles Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution 2014-2017	Contrats
Management et Commerce	Total Management et Commerce		10	20,0%		

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE HW

En 2017, il y a eu 10 contrats pour le secteur Management et Commerce dont 20% de femmes.

4. Centre des Métiers du Patrimoine « La Paix-Dieu ».⁸¹

Le tableau ci-dessous reprend la liste des formations organisées en 2016-2017 par le Centre des Métiers du Patrimoine « La Paix-Dieu ».

Intitulé de la formation
Analyse et diagnostic des enduits extérieurs
Archéologie de la pierre
Archéologie du bâti
Atelier 1 - Introduction générale : les roches ornementales
Atelier 2 - Nature géologique, propriétés mécaniques, agréments ...
Atelier 3 - Du gisement à la façade et à toute autre application
Atelier 4 - Approche du gisement et extraction
Atelier 5 - Débitage, sciage et façonnage, outils et savoir-faire
Chaperons de murs
Colombage et torchis
Connaissance approfondie du matériau "pierre"
Consolidation maçonneries anciennes
Décor peint
Dessin
Dorure - patines
Dorure – Reparure

⁸¹ Cette partie correspond à une spécificité du Bassin de Huy-Waremme.

Dorure et métallisation
Enduit intérieur à la chaux
Entretien des monuments funéraires
Escaliers sur voûte sarrasine
Exhumation
Faux marbres
Gestion des cimetières
Humidité dans le bâtiment
L'Art du trait
La Chaux
Les grotesques
Maçonnerie ancienne à la chaux
Marbre
Menuiserie
Moulures - stucs et staffs
Pavage
Pierres sèches
Réparation des pierres
Sgraffite
Stuc marbre
Tailles et finitions des pierres
Techniques déco. Chaux
Théorie générale
Traitement des végétaux
Vitraux

E. Validation des compétences⁸²

Secteur VdC	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Epreuves 2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2014-2017
Administratif	Employé administratif	M1602	219	70,3%	2,3%
	Aide-comptable	M1203	47	83,0%	-2,1%
	Total Administratif		266	72,6%	1,5%
Alimentation	Découpeur-désosseur	D1101	59	8,5%	3,5%
	Ouvrier Boulanger-Pâtissier	D1102/D1104	82	29,3%	141,2%
	Préparateur-vendeur en boucherie	H2101	68	17,6%	94,3%
	Total Alimentation		209	19,6%	65,9%
Secteur Vert	Jardinier	A1202/A1203	95	7,4%	171,4%
	Total Secteur Vert		95	7,4%	171,4%
Non-Marchand	Aide-ménager	K1304	316	81,6%	-23,5%
	Total Non-Marchand		316	81,6%	-23,5%
Pouvoirs Locaux	Fossoyeur	K2601	24	0,0%	242,9%
	Total Pouvoirs Locaux		24	0,0%	242,9%
Intersectoriels	Tuteur en entreprise		2	0,0%	/
	Total Intersectoriels		2	0,0%	/

Source : VDC, 2014-2016 ; Calculs : IBEFE HW

Dans le secteur Administratif, 266 épreuves de validation de compétences ont été organisées dont 219 pour le métier d'Employé administratif et 47 pour le métier d'aide-comptable. Ces épreuves sont pour près des ¾ passées par des femmes. Ce secteur connaît une évolution de 1,5% en 4 ans.

Dans le secteur de l'Alimentation, il y a eu 209 épreuves en 2017 dans 3 métiers différents. Les métiers de Boulanger-Pâtissier et de Préparateur-vendeur en boucherie ont connu une forte évolution en 4 ans. 19,6% des épreuves passées dans ce secteur le sont par des femmes.

Dans le secteur vert, 95 épreuves ont été organisées pour le métier de jardinier dont 7,4% de femmes. Le nombre d'épreuves pour ce métier a également fortement augmenté depuis 2014.

⁸² Pour rappel, le Centre IFAPME Liège-Huy-Waremme, dont l'adresse principale est située à Liège, a été considéré comme appartenant au bassin EFE de Liège. Il n'est donc pas repris dans le tableau.

Le métier pour lequel il y a eu le plus d'épreuves de validation de compétences en 2017 est celui d'Aide-ménager, avec 316 épreuves, majoritairement des femmes. Le nombre d'épreuves est cependant en baisse (-23,5%) depuis 2014.

Il y a eu 24 épreuves organisées pour le métier de Fossoyeur. Le Bassin de Huy-Waremme est le seul à organiser cette épreuve de validation des compétences. Celle-ci est en forte augmentation sur 4 ans.

Enfin, 2 épreuves ont été organisées pour le métier de Tuteur en entreprises.

CHAPITRE 3 - BESOINS EN MAIN D'OEUVRE

3.1. Les opportunités d'emploi 2017 (publiées par le Forem)

Remarques

- Il s'agit de données qui portent sur les opportunités d'emploi (OE) gérées par le Forem. Ce dernier ne gère pas la totalité des offres d'emploi ; il existe d'autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », intérim, etc.).
- Dans les rencontres sectorielles inter Bassins, on a pu constater que le recours aux services du Forem pour le recrutement est très variable d'un secteur à l'autre. Exemple : certains secteurs privilégient le « bouche à oreille » dans leur politique de recrutement car ils n'ont aucune difficulté à trouver des candidats à l'embauche.
- De plus, ces données portent sur les opportunités d'emploi gérées par les conseillers aux entreprises du Bassin. Il peut arriver que ce ne soit pas nécessairement des offres émanant d'entreprises du Bassin. Il n'est pas possible d'obtenir au Forem des données au lieu d'exécution car l'information n'est pas toujours indiquée.
- Dans cette partie, nous traitons l'ensemble des offres gérées par le service public de l'emploi wallon (hors mobilité interrégionale et autres partenaires).

3.1.1. Opportunités d'emploi par catégorie professionnelle

CATEGORIE PROFESSIONNELLE	BASSIN		Wallonie	
	2017	Evolution 2014-2017	2017	Evolution 2014-2017
11 Personnel des services aux personnes et à la collectivité	566	26,3%	9.056	4,3%
12 Personnel des services administratifs et commerciaux	354	-26,7%	9.599	-9%
13 Personnel de l'industrie hôtelière	547	49,0%	9.320	42,1%
14 Personnel de la distribution et de la vente	645	32,4%	14.810	-12,1%
21 Professionnels des arts et du spectacle	13	0,0%	396	-37,8%
22 Professionnels de la formation initiale et de la formation continue	251	1,6%	7.155	3,2%
23 Professionnels de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi	106	32,5%	2.936	38,2%
24 Professionnels de la santé (paramédical)	264	6,5%	4.594	-1,3%
31 Professionnels de la santé (médical)	13	44,4%	688	32,8%
32 Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication	223	85,8%	7.078	42,6%
33 Cadres commerciaux	210	89,2%	4.596	54,8%
41 Personnel de l'agriculture et de la pêche	91	30,0%	2.002	29,5%
42 Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	521	69,2%	9.123	39,4%
43 Personnel du transport et de la logistique	770	190,6%	15.238	91,9%
44 Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique	856	59,4%	15.021	39,7%
45 Personnel des industries de process	183	77,7%	4.550	46,5%

46 Personnel des autres industries	133	315,6%	1.036	41,5%
47 Personnel de type artisanal	146	49,0%	3.343	41,1%
51 Maîtrise industrielle	52	160,0%	530	-1,3%
52 Techniciens industriels	245	62,3%	4.539	18,5%
53 Cadres techniques de l'industrie	263	110,4%	3.654	27,9%
61 Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie	354	178,7%	5.014	46,9%
Total	6.806	53,0%	134.278	23,1%

Source : Le Forem 2017. Calculs : IBEFE HW

En 2017, 6.806 opportunités d'emploi (OE) ont été gérées dans le Bassin Huy-Waremme, soit 5,1% des opportunités d'emploi wallonnes. Entre 2014 et 2017, le volume d'opportunités d'emploi a augmenté de 53% dans le Bassin, soit 2.357 opportunités d'emploi en plus. Au cours de la même période, les OE ont crû de 23,1% pour la Wallonie.

Les 3 catégories professionnelles où il y a eu le plus d'OE dans le BHW en 2017 sont le :

- Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique (12,6% des OE 2017 du BHW, évolution 2014/2017 : +59,4% > +39,7% en Wallonie) ;
- Personnel du transport et de la logistique (11,3% des OE du BHW, évolution : +190,6% > +91,9% en Wallonie) ;
- Personnel de la distribution et de la vente (9,5% des OE du BHW, évolution : +32,4% > -12,1%).

Les 3 catégories professionnelles où l'évolution 2014/2017 est la plus importante :

- Personnel des autres industries (+315,6%, poids = 2% des OE) ;
- Personnel du transport et de la logistique (+190,6%, poids=11,3% des OE) ;
- Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie (+178,7%, poids=5,2% des OE).

A noter, la seule catégorie professionnelle en recul (-26,7%) dans le BHW est celle du personnel des services administratifs et commerciaux. Au niveau wallon, cette catégorie professionnelle est également en recul de -9%. En Wallonie, les opportunités d'emploi en 2017 évoluent négativement pour les catégories professionnelles suivantes : 14, 21,24 et 51 au cours de la période 2014/2017.

3.1.2. Opportunités d'emploi par circuit de travail

Circuit de travail	BASSIN		Wallonie	
	2017	Evolution 2014-2017	2017	Evolution 2014-2017
Travail ordinaire	2.875	19,9%	64.941	27,7%
Travail intérimaire	3.119	165,4%	55.683	31,7%
Aides publiques	812	-7,3%	13.654	-14,3%
Total	6.806	53,0%	134.278	23,1%

Source : Le Forem 2017. Calculs : IBEFE HW

Quand on se penche sur la répartition des opportunités d'emploi par circuit de travail, on constate que c'est le circuit du travail intérimaire qui est prépondérant dans notre Bassin (45,8% des OE du BHW et 5,6% des OE « travail intérimaire » de Wallonie). Viennent ensuite le circuit du travail ordinaire (42,2% des OE du BHW et 4,4% des OE « travail ordinaire » de Wallonie) et les aides publiques (11,9% des OE du BHW et 5,9% des OE « aides publiques » de Wallonie).

En termes d'évolutions entre 2014 et 2017, c'est le circuit intérimaire qui a explosé avec +165,4% d'OE, le circuit ordinaire a crû de 19,9% et les OE liées à des aides publiques ont diminué de 7,3%. Ce recul des OE aides publiques peut s'expliquer par les incertitudes nées de la réforme des aides à l'emploi (APE).

3.1.3. Opportunités d'emploi – le travail intérimaire

CATEGORIE PROFESSIONNELLE ⁸³	BASSIN			Wallonie	
	2017	Poids intérim Dans OE	Evolution 2014-2017	2017	Evolution 2014-2017
11 Personnel des services aux personnes et à la collectivité	143	25,3%	652,6%	1.566	24,2%
12 Personnel des services administratifs et commerciaux	165	46,6%	47,3%	3.493	-16,5%
13 Personnel de l'industrie hôtelière	153	28%	212,2%	2.338	57,7%
14 Personnel de la distribution et de la vente	288	44,7%	144,1%	5.384	-20,3%
21 Professionnels des arts et du spectacle	2	15,4%	-80%	80	-36,0%
22 Professionnels de la formation initiale et de la formation continue	1	0,4%	-50%	156	16,4%
23 Professionnels de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi	10	9,4%	42,9%	138	36,6%
24 Professionnels de la santé (paramédical)	1	0,4%	-80%	503	-50,5%
31 Professionnels de la santé (médical)	3	23,1%		85	-19,0%
32 Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication	51	22,4%	168,4%	1.148	-4,3%
33 Cadres commerciaux	66	31,4%	266,7%	1.893	45,5%
41 Personnel de l'agriculture et de la pêche	21	23,1%	133,3%	624	135,5%
42 Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	240	46,1%	163,7%	4.226	54,8%
43 Personnel du transport et de la logistique	620	80,5%	316,1%	10.547	119,4%
44 Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique	679	79,3%	114,9%	11.328	40,5%
45 Personnel des industries de process	138	75,4%	130%	3.700	53,0%
46 Personnel des autres industries	105	78,9%	1650%	716	70,9%
47 Personnel de type artisanal	81	55,5%	97,6%	1.859	59,8%
51 Maîtrise industrielle	21	40,4%	90,9%	300	-14,0%
52 Techniciens industriels	134	54,7%	76,3%	2.346	18,0%
53 Cadres techniques de l'industrie	37	14,1%	15,6%	1.241	37,1%
61 Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie	160	45,2%	540%	2.012	34,2%
Total	3.119	45,8%	165,4%	55.683	31,7%

Source : Le Forem 2017. Calculs : IBEFE HW

Comme relevé dans le tableau précédent, le circuit du travail intérimaire est très important au sein des opportunités d'emploi gérées dans le Bassin (45,8% du total des opportunités d'emploi 2017).

⁸³ Pour le détail des catégories professionnelles, voir Annexe.

Le poids de l'intérim varie très fort d'une catégorie professionnelle à l'autre. Ainsi, il est quasi inexistant dans les catégories professionnelles 22 et 24 alors que pour la catégorie professionnelle 43, il représente 80,5% des opportunités d'emploi de cette catégorie.

Au cours de la période 2014-2017, les opportunités d'emploi intérimaires ont connu une croissance remarquable dans le BHW avec +165,4% ! Alors qu'en Wallonie, elles augmentaient de 31,7%.

Ces données confortent les constats de terrain sur le rôle de plus en plus important de l'intérim dans la politique de recrutement de certaines entreprises du Bassin, notamment dans l'industrie, où c'est souvent un passage obligé pour entrer dans l'entreprise. Elles appellent à ce que l'Instance investigue davantage ce rôle de l'intérim dans la dynamique EFE de notre Bassin.

3.1.4. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez la liste des 40 métiers en demande dans le BHW en 2017. Le concept de « métier en demande » correspond aux métiers pour lesquels il y a eu le plus d'opportunités d'emploi au cours de l'année civile, en l'occurrence 2017.

Ce tableau est établi sur la base de l'analyse de l'ensemble des opportunités d'emploi gérées par les services publics de l'emploi (hors mobilité interrégionale), classées selon le nombre décroissant d'opportunités dans le Bassin.

Par ailleurs vous trouvez dans le tableau une indication du **caractère critique⁸⁴ ou pénurique du métier, au niveau régional.**

Nous avons décidé de limiter ce tableau et l'analyse aux 40 métiers les plus demandés dans le BHW⁸⁵.

Métier REM7	Code ROME V3	Opportunités Bassin	Opportunités Wallonie	IS	Métier en tension qualitative	Métier en tension quantitative	Part de l'intérim
4311401-Chauffeur de poids lourd	N4101	409	5.967	1,4		X	93,9%
1111105-Aide ménager	K1304	159	2.666	1,2	X		0,6%
4434101-Electromécanicien de maintenance industrielle	I1304	139	2.416	1,1		X	54%
4331101-Magasinier	N1103	138	3.100	0,9	X		83,3%
1322201-Serveur en restauration	G1803	125	2.261	1,1			40%
1322101-Equipier polyvalent de restauration	G1603	121	1.812	1,3			14%
1212104-Employé administratif	M1602	120	2.457	1			61,7%
1421201-Vendeur détaillant en produits frais	D1106	120	1.450	1,6			55%
4613401-Blanchisseur industriel	K2201	111	250	8,8			76,6%
2412101-Infirmier en soins généraux	J1506	110	1.829	1,2	X		0,9%
1121408-Nettoyeur industriel	K2204	109	614	3,5			98,2%
4221101-Installateur électricien	F1602	106	1.527	1,4		X	68,9%
2411101-Aide-soignant	J1501	103	988	2,1			0%
1121101-Technicien de surface	K2204	98	1.875	1			21,4%
4211402-Maçon	F1703	98	1.147	1,7			46,9%
2211102-Instituteur primaire	K2106	95	1.447	1,3			1,1%

⁸⁴ Les données des offres utilisées par le Forem pour identifier les fonctions critiques sont les offres hors mobilité interrégionale, hors offres gérées par le siège central, hors stages de transition et de formation, hors PFI traités par les agents PFI, hors recrutements services publics, MISIP, jobs étudiants, contrats intérimaires.

⁸⁵ Nous renvoyons le lecteur aux remarques faites au début de ce chapitre.

4413201-Soudeur	H2913	84	1.637	1			90,5%
4432101-Mécanicien d'entretien de voitures particulières et véhicules utilitaires légers	I1604	83	1.134	1,4			94%
1321101-Commis de cuisine	G1602	82	1.304	1,2			24,4%
1321201-Cuisinier	G1602	80	1.332	1,2	X		15%
4512203-Opérateur de production en industrie alimentaire	H2102	75	1.502	1			77,3%
3311502-Assistant commercial	D1401	73	1.995	0,7			49,3%
4433104-Electricien de maintenance industrielle	I1309	73	1.393	1			74%
1411201-Caissier libre-service	D1505	69	554	2,5			23,2%
4321101-Conducteur d'engins de terrassement	F1302	58	556	2,1		X	34,5%
1214201-Comptable	M1203	57	1.415	0,8		X	40,4%
6123101-Chef de chantier	F1202	56	587	1,9		X	42,9%
1431101-Délégué commercial en biens d'équipement professionnel	D1402	55	900	1,2			49,1%
1213101-Secrétaire	M1607	54	1.141	0,9			29,6%
4431101-Mécanicien d'entretien industriel	I1310	53	968	1,1		X	83%
4432105-Mécanicien poids lourds	I1604	51	671	1,5		X	88,2%
5331201-Ingénieur d'affaires	H1102	51	455	2,2			3,9%
4412101-Technicien en systèmes d'usinage (métal)	H2903	50	1.353	0,7		X	78%
4421201-Monteur-câbleur en équipements électriques	H2602	50	443	2,2			90%
6123201-Conducteur de travaux	F1201	50	634	1,6		X	8%
4331201-Conducteur de chariot élévateur	N1101	49	1.052	0,9			81,6%
6131202-Gestionnaire des opérations de transport et des prestations logistiques	N4203	48	578	1,6			81,3%
1421301-Vendeur en alimentation générale	D1106	46	635	1,4			19,6%
4733101-Menuisier	H2206	45	1.014	0,9	X		48,9%
4541301-Laborantin des industries de process	H1503	44	349	2,5			81,8%
6123102-Chef d'équipe dans la construction	F1202	44	463	1,9		X	75%

Source : Le Forem 2017 et 2018. Calculs : IBEFE HW

Ces 41 métiers offrent 3.641 opportunités d'emploi, soit 53,5% des opportunités d'emploi du Bassin Huy-Waremme en 2017. **Parmi ces métiers, 16 sont identifiés comme des métiers en tension ou fonctions critiques** par le Forem dont 11 sont des métiers en pénurie.

Vous trouverez, en annexe n°3, la liste complète des métiers/fonctions critiques et en pénurie (hors métiers de l'enseignement) pour 2018⁸⁶. Sur les 88 fonctions critiques identifiées en 2018, il y a 31 nouvelles fonctions (entrées) et 23 fonctions ont été sorties de la liste par rapport à 2017.

Pour chaque fonction, l'analyse du Forem identifie la cause de la difficulté à recruter, à savoir qualitative (inadéquation des profils des candidats pour l'emploi : manque d'expérience, de compétences spécifiques, etc. Mais cela peut également être inhérent aux conditions de travail : salaire, travail en pauses, horaires coupés, etc.) et/ou quantitative (nombre de candidats pour l'emploi insuffisant = métier en pénurie).

Dans l'annexe, vous trouverez également des précisions sur le volume d'opportunités d'emploi gérées dans le Bassin en 2017 pour ces métiers ainsi que des précisions sur leur accessibilité à nos publics cibles. Cette dernière information a été construite au départ de l'exploitation des données « Horizons Emploi » du site du Forem. Ainsi, 17 fonctions critiques requièrent un niveau d'études relevant de l'enseignement supérieur.

Focus sur ces métiers en demande

- La majorité de ces métiers sont accessibles aux personnes sortant de l'enseignement qualifiant et/ou de la formation professionnelle⁸⁷.
- On constate que la part du circuit du travail intérimaire est très variable d'un métier à l'autre (max = 98,2%, min= 0%).

⁸⁶ Cette liste est établie chaque année au niveau régional sur la base de l'analyse des opportunités d'emploi gérées par le Forem l'année civile qui précède.

⁸⁷ Les travaux de l'IB portent sur les études et formations correspondantes au maximum au CESS.

3.2. Données complémentaires pour l'appréciation de main d'œuvre

3.2.1. Part des travailleurs salariés âgés de 55 ans et plus

SECTEUR NACE	BASSIN		Wallonie		Région Bruxelloise	
	2012	2016	2012	2016	2012	2016
	Données non disponibles					

Source : ONSS, IWEPS

3.2.2. Part des travailleurs indépendants âgés de 55 ans et plus

GROUPE PROFESSIONNEL INASTI	BASSIN		Wallonie		Région Bruxelloise	
	2012	2016	2012	2016	2012	2016
Agriculture et pêche	36,8%	40,2%	35,7%	37,6%	19,2%	13,5%
Industrie	26,4%	27,9%	26,4%	27,1%	14,1%	13,8%
Commerce	29,7%	31%	29,4%	31,7%	23,8%	25,6%
Professions libérales	24%	25,3%	26,4%	28,4%	24,9%	25,2%
Services	24,5%	27,2%	24,1%	27%	19,5%	18,9%
Divers	29,9%	35,1%	20,1%	22,3%	9,8%	13,9%
Total	27,9%	29,5%	28,1%	29,9%	21,1%	21,4%

Source : INASTI, IWEPS

La proportion d'indépendants âgés de 55 ans et plus est de 29,5% (5.143 personnes) dans le BHW et a augmenté de 1,6 p.p. depuis 2012. C'est dans le secteur « agriculture et pêche » que le phénomène est le plus marqué (40,2% des indépendants de ce secteur).

La proportion d'indépendants âgés de 55 ans et plus dans le Bassin est assez semblable à la Wallonie (-0,4 p.p.) et plus marquée qu'en Région bruxelloise (+8,1 p.p.).

3.2.3. Créations et faillites d'entreprises

Quelle est la santé de la structure entrepreneuriale du Bassin Huy-Waremme ?

Pour cela, nous nous penchons sur les données de la Direction Générale de la Statistique sur les créations et faillites d'actifs assujettis à la TVA.

SECTEUR NACE	BASSIN				Wallonie				Région Bruxelloise			
	Création		Faillites		Création		Faillites		Création		Faillites	
	2016	Evol. 2014-2016	2016	Evol. 2014-2016	2016	Evol. 2014-2016	2016	Evol. 2014-2016	2016	Evol. 2014-2016	2016	Evol. 2014-2016
A	81	28,6%	4	100%	803	-3,4%	18	-33,3%	24	-11,1%	3	50,0%
B	1	0	0	0	2	-33,3%	1	-50,0%	0	-	0	-
C	62	-17,3%	8	60%	955	-0,8%	112	-35,3%	278	-19,0%	60	-27,7%
D	1	?	0	0	32	113,3%	1	-	20	66,7%	0	-100,0%
E	4	-33,3%	0	-100%	44	-17%	5	-28,6%	7	-46,2%	1	0,0%
F	142	5,6%	32	14,3%	2.858	7,9%	472	-29,8%	1.927	1,8%	290	-8,2%
G	243	29,9%	36	9,1%	4.174	8,4%	674	-21,4%	1.651	-3,1%	531	-14,1%
H	24	-7,7%	3	50%	444	6,5%	72	-32,7%	505	58,8%	120	9,1%
I	83	5,1%	20	-37,5%	1.871	0,5%	509	-19,3%	854	3,5%	418	7,7%
J	56	1,8%	6	20%	1.016	8,2%	80	-20,8%	923	8,5%	86	-35,8%
K	28	300%	0	-100%	444	219,4%	24	-46,7%	143	60,7%	12	-42,9%
L	27	-10%	3	0	681	36,7%	45	-30,8%	401	31,0%	56	-12,5%
M	239	-35,8%	6	0	3.889	-40,6%	161	-1,2%	2.859	-50,1%	127	-21,6%
N	82	10,8%	2	-66,7%	1.550	18,6%	121	-32,8%	800	2,2%	148	-18,2%
O	3	50%	0	0	22	37,5%	0	-	11	22,2%	0	-
P	39	-23,5%	0	-100%	785	17,7%	14	-12,5%	322	19,7%	6	-53,8%
Q	100	143,9%	3	300%	1.469	171,5%	23	21,1%	417	111,7%	16	14,3%
R	54	42,1%	3	0	808	18,5%	38	-35,6%	354	30,1%	15	-48,3%
S	91	37,9%	5	50%	1.503	7,5%	86	-29,5%	459	17,4%	65	3,2%
T	0	-100%	0	0	7	75%	0	-100,0%	6	100,0%	0	-100,0%
U	0	0	0	0	0	-100%	0	-	0	-100,0%	0	-
Act. Éco. inconnue	0	-	0	-	5	400%	0	-	0	-	0	-100,0%
Total	1.360	2,7%	131	-3,7%	23.362	-0,1%	2.456	-24,4%	11.961	-14,7%	1.954	-11,3%

Source : DGS-Statistics Belgium 2014-2016. Calculs : IBEFE

En 2016, le Bassin Huy-Waremme enregistre 1.360 créations, soit 8,6% des créations en Wallonie.

Le **nombre de créations d'actifs** assujettis à la TVA est **plus important dans les secteurs : G** – Commerce/réparation d'automobiles et de motocycles, **M** – Activités spécialisées, scientifiques et techniques et **F** – Construction.

Au cours de la période 2014-2016, **le BHW enregistre une croissance des créations de 2,7%** contre une très légère diminution en Wallonie (-0,1%) et une importante diminution des créations à Bruxelles (-14,7%).

Toujours en 2016, la DGS recense **131 faillites d'actifs assujettis à la TVA pour le BHW** soit 5,6% des faillites en Wallonie.

Le **nombre de faillites** d'actifs assujettis à la TVA est **plus important dans les secteurs : G** – Commerce/réparation d'automobiles et de motocycles, **F** – Construction et **I** – Hébergement et restauration.

Pour la période 2014-2016, le nombre de faillites d'actifs assujettis à la TVA a diminué de 3,7% dans le BHW alors qu'il diminuait de 24,4% en Wallonie et de 11,3% en Région bruxelloise.

En Bref

Notre connaissance des besoins de main-d'œuvre des entreprises du Bassin Huy-Waremme est limitée à l'analyse des opportunités d'emploi gérées par les services du Forem du Bassin. C'est donc une vue partielle des offres d'emploi du BHW. Mais, c'est tout de même un indicateur intéressant à intégrer dans notre diagnostic de l'offre d'enseignement et de formation (avec toutes les précautions d'usage).

Cette analyse dégage des tendances qui méritent d'être investiguées plus en profondeur, comme l'importance de plus en plus marquée du circuit du travail intérimaire au sein des opportunités d'emploi du Bassin. Cela confirme des constats de terrain sur le rôle de l'intérim dans la politique de recrutement de certaines entreprises du Bassin, notamment dans l'industrie. De même, le vieillissement des actifs doit également être un point de réflexion pour notre diagnostic.

La santé de la structure entrepreneuriale du BHW est plutôt bonne. Les créations d'actifs assujettis à la TVA ont augmenté de 2,7% de 2014 à 2017. Par contre, au cours de cette période, les faillites ont moins diminué qu'en Wallonie et en Région bruxelloise.

CHAPITRE 4 - MOBILITE

4.1. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin

Dans cette première partie, nous tentons d'aborder la mobilité des apprenants sous l'angle du lieu de résidence de ces derniers au regard du lieu de formation.

4.1.1. Formation Initiale⁸⁸

Bassin de formation	Ordinaire PE 3 ^{ème} et 4 ^{ème} degrés (Nb élèves) ⁸⁹	Ordinaire ALT 2 ^{ème} et 3 ^{ème} degrés (Nb élèves)	CTA (Nb écoles)	IFAPME apprentissage
Brabant wallon	31	1	0	ND
Bruxelles	7	0	0	ND
Hainaut centre	3	0	0	ND
Hainaut sud	1	0	1 ⁹⁰	ND
Huy-Waremme	1.384	233	5 ⁹¹	ND
Liège	657	66	5 ⁹²	ND
Luxembourg	33	15	0	ND
Namur	333	29	3 ⁹³	ND
Verviers	49	2	0	ND
Wallonie Picarde	1	0	0	ND
Flandre				
Communauté germanophone				
Étranger				
Total	2.499	346	14	ND

Sources : ETNIC, 2016-2017 et DGEO, DREMT, Service Fonds d'Équipement, CTA, Cadastre, 2016.

Où sont scolarisés les élèves qui vivent dans le Bassin de Huy-Waremme ?

Si, au 3^e degré de l'enseignement secondaire ordinaire qualifiant de plein exercice, **80,7% (1.384 élèves) de l'effectif scolarisé à Huy-Waremme (1.716 élèves) vit dans le Bassin, 1.115 élèves, soit 44,6% de l'ensemble des jeunes vivant à Huy-Waremme et fréquentant le 3^e degré qualifiant (2.499 élèves), sont scolarisés hors Bassin.**

Aux 2^e et 3^e degrés de l'enseignement en alternance, **82,0% (233 jeunes) des apprenants suivant leur cursus à Huy-Waremme (284 élèves) vivent au sein du Bassin⁹⁴** alors que 32,7% (113 jeunes) des 346

⁸⁸ Il est à noter que les analyses et éléments mis en évidence dans le présent passage sont assez semblables aux conclusions émises dans le cadre de la réalisation du *Rapport analytique et prospectif* de 2015 (année scolaire 2013-2014) ; s'y rapporter.

⁸⁹ Hors 4^e degré pour Huy-Waremme.

⁹⁰ CTA Mécanique appliquée.

⁹¹ CTA Environnement.

⁹² CTA Industries graphiques (1), CTA Bois-PVC-Alu (1), CTA Hôtellerie – Bases du futur des Métiers de bouche (1), CTA CNC – Usinage (2).

⁹³ CTA Équipements techniques du bâtiment (1), CTA Formations agronomiques des Secteurs verts (1), CTA Mécanique-Carosserie (1).

⁹⁴ Ce qui correspond à 67,3 % de l'effectif des élèves vivant à Huy-Waremme et fréquentant l'enseignement secondaire en alternance (346 jeunes).

élèves fréquentant les 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire en alternance, sont scolarisés hors bassin.

Par conséquent, si la majorité des élèves scolarisés dans l'enseignement qualifiant à Huy-Waremme sont issus du Bassin (3^e degré de plein exercice et 2^e et 3^e degrés en alternance), il est toutefois interpellant de constater qu'en moyenne, **un peu moins de 40% des jeunes inscrits dans un parcours qualifiant de plein exercice ou en alternance suivent les cours en dehors du territoire.**

Au 3^e degré qualifiant de plein exercice, les Bassins d'attraction pour les élèves du territoire sont prioritairement ceux de Liège et de Namur. Ces derniers scolarisent respectivement 26,3% (soit 7% des élèves inscrits dans une école liégeoise) et 13,3% (soit 3,6% des élèves inscrits dans une école namuroise) de l'effectif d'élèves de ce type d'enseignement vivant à Huy-Waremme. Une centaine d'apprenants se répartissent encore entre les Bassins de Verviers, du Luxembourg belge et du Brabant wallon.

Les mêmes constatations peuvent être faites pour l'enseignement en alternance. Ici, Liège, Namur et le Luxembourg belge scolarisent respectivement 19,1%, 8,4% et 4,3% de l'effectif d'élèves de ce type d'enseignement vivant à Huy-Waremme.

Concernant le 3^e degré qualifiant (TQ et P) de plein exercice, les constatations mises en évidence ci-avant peuvent s'affiner. Ainsi, en considérant les formes professionnelle et technique de qualification séparément (données non reprises dans le tableau ci-dessus), on constate que **83,6% (576 jeunes) des élèves scolarisés dans l'enseignement professionnel (686) à Huy-Waremme y vivent⁹⁵**; tandis que 49,3% (561 élèves) des 1.137 jeunes fréquentant cette forme d'enseignement et vivant sur le territoire sont inscrits dans une école située hors bassin. Pour la forme technique de qualification (données non reprises dans le tableau ci-dessus), l'analyse montre que **78,7% (808 jeunes) des élèves scolarisés dans l'enseignement technique de qualification à Huy-Waremme (1.027 élèves) sont issus du territoire⁹⁶**. En revanche, 40,2% (544 élèves) des 1.352 jeunes fréquentant cette forme d'enseignement et vivant sur le territoire sont inscrits dans une école hors bassin.

Ce phénomène, connu depuis longtemps, avait été mis en évidence de façon claire, notamment dans le cadre de la réalisation du Rapport analytique et prospectif 2015. Il serait dès lors intéressant de se saisir de cette problématique pour dégager les causes (mobilité dans le Bassin, offre inadéquate, etc.) et d'identifier les leviers pour, le cas échéant, contribuer à pallier ce phénomène.

Pour aller plus loin, il semble que le solde négatif d'élèves sortant du Bassin pour leur cursus scolaire est tempéré par rapport aux constatations mises en évidence ci-dessus, si les 1^e et 2^e degrés ainsi que la section de transition sont pris en compte. Ainsi, si l'on considère **l'ensemble de la population des 1^e, 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire ordinaire scolarisée à Huy-Waremme** (données non reprises dans le tableau ci-dessus) – 14.191 élèves, on constate alors que **78,2% de celle-ci vit et est scolarisée au sein du Bassin**, soit 11.100 apprenants, ce qui correspond par ailleurs à 74,5% de l'ensemble de l'effectif d'élèves vivant à Huy-Waremme ; 14.907 jeunes⁹⁷. Autrement dit, un élève sur 4 (25,5% ; 3.807 jeunes) est scolarisé hors bassin.

⁹⁵ Ce qui correspond à 50,7% de l'effectif des élèves vivant à Huy-Waremme et fréquentant cette forme d'enseignement (1137 jeunes).

⁹⁶ Ce qui correspond à 59,8 % de l'effectif des élèves vivant à Huy-Waremme et fréquentant cette forme d'enseignement (1352 jeunes).

⁹⁷ En 2013-2014, cette part s'élevait à 76%.

Liège accueille ainsi 2.348 élèves issus de Huy-Waremme, soit 15,8% de l'effectif du territoire et 5,0% de celui du bassin liégeois. Namur scolarise 907 élèves. Ce qui correspond à 6,1% des élèves vivant dans le Bassin et à 2,3% des élèves fréquentant une école namuroise⁹⁸.

Huy-Waremme est le Bassin qui scolarise le moins d'élèves résidents (cf. 11.100 sur 14.907, soit 74,5%⁹⁹).

Concernant les CTA

Enfin, en moyenne, 13¹⁰⁰ écoles issues du territoire vont se former dans un CTA situé hors bassin depuis la mise en place du dispositif en 2013. Bien que la destination à considérer soit, dans ce cas, fonction de la formation que l'établissement souhaite suivre, c'est – toute proportion gardée – toutefois principalement dans le bassin liégeois et, dans une moindre mesure, à Namur que les écoles du territoire se rendent.

4.1.2. Formation des adultes

Bassin de formation	Forem/Bruxelles Formation	Validation des compétences	CISP	IFAPME Chef d'entreprise
Brabant wallon	ND	0	ND	ND
Bruxelles	ND	0	ND	ND
Hainaut centre	ND	5	ND	ND
Hainaut sud	ND	2	ND	ND
Huy-Waremme	ND	83	ND	ND
Liège	ND	34	ND	ND
Luxembourg	ND	2	ND	ND
Namur	ND	3	ND	ND
Verviers	ND	14	ND	ND
Wallonie Picarde	ND	2	ND	ND
Flandre	ND	0	ND	ND
Communauté germanophone	ND	0	ND	ND
Étranger	ND	0	ND	ND
Total	ND	145	ND	ND

Source : VDC, 2017.

En matière de formation des adultes, nous ne disposons de données sur la mobilité que pour les personnes ayant présenté une épreuve de validation des compétences.

En 2017, sur les 145 épreuves de validation des compétences (VDC) réalisées par des personnes résidant dans le Bassin Huy-Waremme, 57,2% ont été faites dans un centre de VDC du Bassin. Viennent ensuite les Bassins de Liège (23,4%), de Verviers (9,7%) et d'autres Bassins dans une moindre mesure.

En mai 2018, le Forem a édité un rapport statistique sur la formation professionnelle du Forem pour 2016. Celui-ci comporte des informations sur la mobilité des demandeurs d'emploi se formant au Forem, notamment sur le pourcentage de participants DE selon le bassin de formation et le bassin de résidence du demandeur d'emploi (DE)¹⁰¹.

⁹⁸ Les autres principaux bassins d'attraction sont : le Luxembourg belge (264 élèves), Verviers (131 élèves) et le Brabant wallon (114 élèves).

⁹⁹ Cette part s'élevait à 77,5% en 2013-2014.

¹⁰⁰ 10 écoles en 2013, 15 en 2014, 11 en 2015 et 14 en 2016.

¹⁰¹ Pour en savoir plus sur ce thème, nous vous invitons à consulter la page 20 du rapport statistique sur la formation professionnelle réalisé par le Forem.

Il en ressort que ce sont les demandeurs d'emploi formés résidant dans le Bassin de Huy-Waremme qui se forment le plus à l'extérieur de leur Bassin de résidence. En fait, seuls 24,5% d'entre eux se forment dans le Bassin Huy-Waremme contre 55,7% dans le Bassin de Liège.

Ce phénomène avait déjà été identifié dans le rapport analytique et prospectif 2015 où 27,8% des stagiaires domiciliés à Huy-Waremme suivaient une formation professionnelle dans un centre de formation Forem du Bassin.

4.1.3. Accompagnement spécifique

Bassin de formation	Enseignement spécialisé	CFISPA
Brabant wallon	ND	ND
Bruxelles	ND	ND
Hainaut centre	ND	ND
Hainaut sud	ND	ND
Huy-Waremme	ND	ND
Liège	ND	ND
Luxembourg	ND	ND
Namur	ND	ND
Verviers	ND	ND
Wallonie Picarde	ND	ND
Flandre	ND	ND
Communauté germanophone	ND	ND
Étranger	ND	ND
Total	ND	ND

Source :

4.2. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité)

Dans cette partie, nous examinons la mobilité des apprenants sous l'angle du lieu de formation de ces derniers au regard de leur lieu de résidence.

4.2.1. Formation initiale ¹⁰²

Bassin de domicile	Ordinaire PE 3 ^{ème} et 4 ^{ème} degré (NB élèves) ¹⁰³	Ordinaire ALT 2 ^{ème} et 3 ^{ème} degré (Nb élèves)	CTA (Nb écoles)	IFAPME apprentissage
Brabant wallon	63	3	0	ND
Bruxelles	12	0	1	ND
Hainaut centre	2	0	0	ND
Hainaut sud	2	2	0	ND
Huy-Waremme	1.384	233	5	ND

¹⁰² Il est à noter que les analyses et éléments mis en évidence dans le présent passage sont assez semblables aux conclusions émises dans le cadre de la réalisation du *Rapport analytique et prospectif* de 2015 (année scolaire 2013-2014) ; s'y rapporter.

¹⁰³ Hors 4^e degré pour Huy-Waremme.

Liège	156	24	5	ND
Luxembourg	9	1	0	ND
Namur	52	13	1	ND
Verviers	7	5	1	ND
Wallonie Picarde	2	1	0	ND
Flandre	23	2	0	ND
Communauté germanophone	0	0	0	ND
Étranger	4	0	0	ND
Total	1.716	284	13	ND

Sources : ETNIC, 2016-2017 et DGEO, DREMT, Service Fonds d'Équipement, CTA, Cadastre, 2016.

Qu'en est-il pour l'enseignement qualifiant ?

Au 3^e degré de l'enseignement secondaire ordinaire qualifiant de plein exercice (TQ et P), 80,7% (1384 jeunes) de l'effectif scolarisé à Huy-Waremme vivent dans le Bassin (1716 élèves). Pour le 3^e degré de l'enseignement en alternance, 82,0% (233 jeunes) des apprenants suivant leur cursus à Huy-Waremme (284 élèves) vivent au sein du Bassin.

D'où proviennent les autres apprenants ?

9,1% (156 jeunes) des élèves du 3^e degré qualifiant de plein exercice¹⁰⁴ et 8,5% (24 élèves) des apprenants en CEFA sont liégeois. L'Enseignement qualifiant de plein exercice et en alternance du Bassin accueille encore des élèves issus d'autres territoires, dont 131 provenant des Bassins du Brabant wallon et de Namur.

D'où proviennent les élèves dans l'enseignement secondaire ordinaire qui suivent leur scolarité dans le Bassin de Huy-Waremme ?

Si l'on considère l'ensemble de la population des 1^e, 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire ordinaire scolarisée dans le bassin (données non reprises dans le tableau ci-dessus ; voir analyses ci-avant) et que l'on analyse la part des élèves vivant sur le territoire et étant inscrits dans une école de celui-ci, il apparaît que **Huy-Waremme scolarise moins d'élèves qu'il n'en comporte**.

Parmi les élèves scolarisés à Huy-Waremme, 1503 apprenants (10,6%¹⁰⁵) sont liégeois, 551 sont issus du Brabant wallon, 466 du Namurois, 194 du Luxembourg belge tandis que 165 apprenants proviennent de Flandre¹⁰⁶.

Concernant les CTA

En ce qui concerne le CTA Environnement de Waremme, la part des écoles provenant d'autres Bassins est en augmentation depuis la première année de fonctionnement de celui-ci (création en 2013 ; 2014-2015). Ainsi, entre les années civiles 2015 et 2016, le nombre d'établissements scolaires issus d'un autre bassin et venant se former à Huy-Waremme progresse de 166,7%. Avec 5 écoles, le bassin liégeois en est le principal contributeur en 2016.

¹⁰⁴ Au 3^e degré, 11% d'élèves liégeois dans la forme professionnelle et 7,8% dans la forme technique de qualification.

¹⁰⁵ Ce qui correspond à 3,2% de l'effectif des élèves qui vivent dans le bassin liégeois.

¹⁰⁶ Des trois bassins de la Province de Liège, Huy-Waremme est celui qui accueille le plus d'élèves flamands. 23 jeunes flamands sont scolarisés dans le qualifiant de plein exercice et 2 en alternance à Huy-Waremme.

4.2.2. Formation des adultes

Bassin de domicile	Forem/Bruxelles Formation	Validation des compétences ¹⁰⁷	CISP	IFAPME Chef d'entreprise
Brabant wallon	ND	22	ND	ND
Bruxelles	ND	29	ND	ND
Hainaut centre	ND	6	ND	ND
Hainaut sud	ND	31	ND	ND
Huy-Waremme	ND	83	ND	ND
Liège	ND	582	ND	ND
Luxembourg	ND	28	ND	ND
Namur	ND	80	ND	ND
Verviers	ND	28	ND	ND
Wallonie Picarde	ND	7	ND	ND
Flandre	ND	12	ND	ND
Communauté germanophone	ND	0	ND	ND
Étranger	ND	4	ND	ND
Total	ND	912	ND	ND

Source : VDC, 2017.

En 2017, sur les 912 épreuves de validation des compétences réalisées par les Centres de validation des compétences (CVDC) du Bassin Huy-Waremme (BHW), à peine 9,1% des épreuves concernent des personnes résidant dans le Bassin.

La majorité des épreuves réalisées dans les CVDC du BHW sont le fait de personnes issues du Bassin de Liège (65%). Viennent ensuite les Bassins de Namur (8,9%), de Hainaut sud (3,5%), de Bruxelles (3,2%),

Dans le rapport statistique sur la formation professionnelle du Forem pour 2016¹⁰⁸, nous avons quelques indications sur la mobilité des demandeurs d'emploi formés au Forem. Il apparaît que la majorité des demandeurs d'emploi en formation dans un centre Forem du Bassin y sont domiciliés (68,5%) et que 16,8% résident dans le Bassin de Liège. Le Bassin de Huy-Waremme fait partie des bassins qui accueillent proportionnellement le plus de demandeurs d'emploi résidents, *après les Bassins de Wallonie picarde, du Luxembourg et de Verviers (plus excentrés)*.

4.2.3. Accompagnement spécifique

Bassin de domicile	Enseignement spécialisé	CFISPA
Brabant wallon	ND	ND
Bruxelles	ND	ND
Hainaut centre	ND	ND
Hainaut sud	ND	ND
Huy-Waremme	ND	ND
Liège	ND	ND
Luxembourg	ND	ND
Namur	ND	ND
Verviers	ND	ND

¹⁰⁷ Pour rappel, le Centre IFAPME Liège-Huy-Waremme, dont l'adresse principale est située à Liège, a été considéré comme appartenant au bassin de vie de Liège.

¹⁰⁸ Forem, Formation professionnelle. Rapport statistique. Aperçu 2016, mai 2018. Disponible sur le site : www.leforem.be

Wallonie Picarde	ND	ND
Flandre	ND	ND
Communauté germanophone	ND	ND
Étranger	ND	ND
Total	ND	ND

Source :

4.3. Mobilité des travailleurs résidant sur le territoire du Bassin

Bassin de travail	Nombre de travailleurs	
Bruxelles	6.394	8,3%
Brabant Wallon	2.349	3%
Hainaut - Hainaut Centre	334	0,4%
Hainaut - Hainaut Sud	784	1%
Hainaut - Wallonie Picarde	184	0,2%
Liège - Huy-Waremme	33.412	43,4%
Liège - Liège	21.313	27,7%
Liège - Verviers	991	1,3%
Luxembourg	1.037	1,3%
Namur	5.166	6,7%
Communauté germanophone	104	0,1%
Flandre	4.020	5,2%
Inconnu (à l'étranger)	515	0,7%
Inconnu	447	0,6%
Total général	77.050	100%

Selon le Censu 2011¹⁰⁹, 43,4% des travailleurs résidant dans le Bassin Huy-Waremme (BHW) sont occupés dans le Bassin.

Parmi les Bassins pourvoyeurs d'emploi aux travailleurs résidant sur le territoire du Bassin, nous avons : les Bassins de Liège (27,7%), de Bruxelles (8,3%), de Namur (6,7%) et la Flandre (5,2%).

C'est le Bassin qui a le plus faible taux de travailleurs résidant occupés dans son Bassin (voir tableau ci-contre).

% de travailleurs résidents occupés dans le Bassin	
Bassin du Brabant Wallon	51%
Bassin de Hainaut Centre	62%
Bassin de Hainaut Sud	67%
Bassin de Wallonie Picarde	64%
Bassin de Huy-Waremme	43%
Bassin de Liège	77%
Bassin de Verviers	63%
Bassin du Luxembourg	62%
Bassin de Namur	63%
Bassin de Bruxelles	77%

Source : Censu, 2011 ; Calculs : IWEPS

¹⁰⁹ « La matrice des navettes n'est pas carrée et l'emploi dont il s'agit ici est donc, dans une optique démographique, l'emploi occupé par les personnes domiciliées sur un territoire donné, en l'occurrence la Belgique, et non l'emploi localisé en Belgique, quelle que soit l'origine des travailleurs. La nuance est d'importance car les taux mesurent la dépendance des travailleurs d'un bassin à l'égard des bassins pourvoyeurs d'emplois. On peut estimer à partir de ces données, un taux de dépendance

Remarque : il s'agit de données émanant du Censur 2011, il faudra attendre encore 5 ou 6 ans pour savoir comment la situation a évolué.

En soi, cette situation contrebalance le déficit d'emplois intérieurs et traduit une plus forte mobilité des travailleurs de notre Bassin. Le BHW est le Bassin qui a le meilleur taux d'emploi en 2016¹¹⁰.

Bien entendu, ce facteur doit être pris en compte dans le diagnostic de l'offre et la définition de priorités pour le Bassin.

4.4. Mobilité des personnes venant travailler sur le territoire du bassin

Bassin de domicile	Nombre de travailleurs	
Bruxelles	320	0,7%
Brabant Wallon	644	1,4%
Hainaut - Hainaut Centre	286	0,6%
Hainaut - Hainaut Sud	380	0,8%
Hainaut - Wallonie Picarde	156	0,3%
Liège - Huy-Waremme	33.412	70,1%
Liège – Liège	7.221	15,2%
Liège – Verviers	541	1,1%
Luxembourg	642	1,3%
Namur	2.632	5,5%
Communauté germanophone	36	0,1%
Flandre	1.383	2,9%
Total général	47.653	100%
Total Wallonie (hors CG)	45.914	96,4%
Total Wallonie + Bruxelles (hors CG)	46.234	97%

Source : Censur, 2011 ; Calculs : IWEPS

Toujours, selon le Censur 2011, 70,1% des travailleurs du Bassin Huy-Waremme résident dans ce Bassin.

On relève que notre Bassin occupe 15,2% de travailleurs vivant dans le Bassin de Liège, 5,5% du Bassin de Namur et 2,9% de travailleurs résidant en Flandre.

Si on compare les taux d'occupation de travailleurs résidents de chaque Bassin, on constate que ce sont les Bassins de Bruxelles (43%) et du Brabant wallon (55%) qui occupent le moins de travailleurs résidant dans le Bassin.

d'un bassin par rapport à l'autre ou un taux d'autonomie correspondant au taux de dépendance de l'entité par rapport à elle-même. Le dénominateur n'est autre que la population active occupée ». Source : IWEPS.

¹¹⁰ Ainsi qu'indiqué dans le chapitre 1, le taux d'emploi du BHW est de 63% en 2016 contre 57,7% en Wallonie. Il a augmenté d'un point de pourcent entre 2008 et 2016 contre +0,7p.p. en Wallonie.

5.1 Cadrage méthodologique

Les **différentes étapes méthodologiques** employées pour élaborer le rapport analytique et prospectif, le diagnostic, la liste des thématiques communes et les recommandations en 2018 sont les suivantes :

1. En mai 2018, l'Instance a examiné le contexte socio-économique du Bassin de Huy-Waremme¹¹¹.
2. En juin 2018, l'équipe a présenté à l'Instance un état des lieux de l'offre d'enseignement qualifiant et de formation du Bassin. Celui-ci est basé sur une analyse des fiches sectorielles¹¹² du référencement de l'offre et son croisement avec les fonctions critiques ainsi que le degré d'attractivité des métiers en Wallonie. Lors de l'Instance de juin, des recommandations ont été dégagées de cette analyse.
3. Fin mai et début juin 2018, les opérateurs d'enseignement et de formation ainsi que des entreprises du Bassin ont été concertées par le biais de quatre tables de concertation. L'objectif de ces tables était d'améliorer la connaissance des réalités et des besoins emploi-enseignement-formation du Bassin. Elles comportaient deux volets : A) la priorisation des métiers pour le Bassin par secteur, B) leurs recommandations (évolution des métiers, des compétences attendues, recommandations à adresser au SFMQ, sur les stages en entreprise et l'alternance, ...). Les travaux des tables ont permis de produire, fin août 2018, une nouvelle liste de métiers pour lesquels l'offre de formation doit être développée, soutenue et/ou adaptée prioritairement dans le Bassin Huy-Waremme, ainsi que de nouvelles recommandations.
4. Le 25 septembre 2018, l'Instance s'est réunie en assemblée générale extraordinaire afin de définir son diagnostic concerté, ses thématiques communes et ses recommandations pour 2018. A la différence des années précédentes, ces éléments ont une portée de 3 ans avec une actualisation annuelle des thématiques communes et recommandations si nécessaire.
5. Début octobre, les membres de l'Instance ont été sollicités en vue de procéder à une validation électronique du présent document afin de permettre à la Chambre Enseignement de se saisir de ces éléments pour la définition de son futur plan de redéploiement.

Quelques rappels des concepts utilisés

Formation initiale : ensemble des formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance et apprentissage IFAPME).

Formation pour adultes : ensemble des formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale, formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, CISP, etc.).

Accompagnement spécifique : ensemble des formations destinées à un public tant en âge d'obligation scolaire qu'adulte nécessitant un encadrement spécifique (enseignement spécialisé de plein exercice ou en alternance de forme 3 et 4 et CFISPA).

¹¹¹ La présentation du contexte socio-économique du Bassin est disponible sur le site de l'Instance : [www.bassinefe-hw.be/Diagnostic territorial/Rapport analytique et prospectif/Contexte socio-économique](http://www.bassinefe-hw.be/Diagnostic%20territorial/Rapport%20analytique%20et%20prospectif/Contexte%20socio-ekonomique).

¹¹² Les fiches sectorielles portent sur l'ensemble de l'offre « métier », soit les 9 secteurs de la nomenclature sectorielle de l'enseignement qui est utilisée depuis 2015 pour nos analyses, à défaut d'une nomenclature commune validée par tous les opérateurs. Ces fiches serviront de base pour actualiser le référencement de l'offre diffusé sur notre site.

Dans son diagnostic de l'offre d'enseignement et de formation, l'Instance a **investigué trois aspects de l'offre du Bassin pour identifier les métiers prioritaires.**

Offres à créer : besoins socio-économiques du territoire non satisfaits par l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation.

Offres à maintenir : offres débouchant sur des métiers porteurs d'emploi ou des fonctions critiques pour lesquels une offre existe et semble suffisante mais qui doit être sauvegardée. Une création d'une offre ne s'envisagerait donc que si une formation équivalente venait à disparaître.

Offres à adapter : offres qui doivent faire l'objet d'une adaptation de leur contenu car elles ne répondent plus aux besoins d'emploi actuels. **Cette dernière catégorie ne fait pas partie de la liste des thématiques communes en vue de la création d'une offre.**

Remarques

Comme en 2017, les Instances Bassin produisent leur liste de thématiques communes au départ de la classification métiers, ROME V3.

Cette dernière comporte 14 grandes familles de métiers qui rassemblent 531 clusters métiers.

Pour rappel, afin de rendre la lecture plus facile, nous avons opté pour une présentation des intitulés métiers au masculin, ces intitulés devant être lus de manière épiciène. Il va de soi que ces métiers sont accessibles tant aux femmes qu'aux hommes.

5.2. Thématiques communes

« Une thématique commune est l'ensemble d'orientations visant à favoriser le développement de l'offre d'enseignement et de formation autour d'un ou plusieurs métiers ou filières professionnelles identifiés sur un bassin de vie en raison de critères liés aux besoins d'emploi et à l'offre d'enseignement et de formation existante »¹¹³.

5.2.1. Création d'une offre de formation et d'enseignement

Le tableau ci-dessous ne reprend que la liste des métiers prioritaires pour une *création d'offre de formation et d'enseignement*.

Famille ROME V3	Métiers prioritaires	Code ROME V3	Profil SFMQ	Formation initiale	Formation pour adultes	Accompagnement spécifique	Recommandations / Commentaires dont lieu éventuel
A – Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	Agent agricole polyvalent	A1101	Fini		Créer	Créer	TCS 2018 et IB 2018 - En CPU à partir de 2018-2019. Pôle de synergie circuits courts. L'agriculture est un secteur où l'indice de spécialisation est élevé tant pour l'emploi salarié qu'indépendant. Ouverture en 2017-2018 de l'Agent agricole polyvalent en alternance 49 à Waremme.
A – Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	Bûcheron / Grimpeur-Élagueur – Arboriste	A1201	En cours	Créer			TCS 2018 : Profil intersectoriel commun parcs et jardins + Forêt pour le Bûcheron et le Grimpeur-Élagueur au SFMQ. Programmation 2017-2018 de grimpeur élagueur en chef d'entreprise à Villers-le-Bouillet. IB 2018 - Privilégier l'alternance.
A – Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	Conducteur d'engins d'exploitation agricole et forestière	A1101	En cours		Créer		IB 2018 - Le nombre d'entreprises agricoles (surtout en Hesbaye) semble suffisant pour permettre la viabilité de ce métier d'autant qu'il n'est pas aisé de trouver de bons conducteurs d'engins agricoles. 12 offres d'emploi en 2017 à Huy-Waremme. Privilégier une formation courte.
B – Arts et façonnage d'ouvrages d'art	Couturier	B1803	Pas de profil	Créer			IB 2017 - Grouper couturier et retoucheur pour avoir une offre plus générique ? Attention, ces métiers ne relèvent pas de la même famille de métiers dans le ROME V3. Offres au sein du Bassin exclusivement en FA.

¹¹³ Décret du 24 avril 2014 portant assentiment à l'accord de coopération conclu le 20 mars 2014 (...) relatif à la mise en œuvre des bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi, art. 1, 37.

							IB 2018 – Dans l’enseignement, privilégier, à terme, la création d’une 7 ^e qui donnerait la possibilité de s’orienter vers le stylisme. Revoir le profil métier. Ne pas diminuer le nombre de périodes de formation.
D – Commerce, vente et grande distribution	Délégué commercial	D1402	<i>Pas de profil</i>	Créer	Créer		! Fonction critique 2018 (délégué commercial en biens de consommation, délégué commercial en services auprès des entreprises). Tension de type qualitatif. TRS 2018 : recrutement important. Problème de l’image du métier. IB 2018 - Privilégier l’alternance et des formations à orientation spécifique. Nécessité de créer un profil SFMQ.
D – Commerce, vente et grande distribution	Esthéticien social	D1208	<i>Fini</i>	Créer	Créer		IB 2018 - En FI : Privilégier la création, à terme, d’une 7 ^e TQ à finalité sociale. Nécessité de créer le cursus d’esthéticien. Besoin du secteur d’esthéticien social.
D – Commerce, vente et grande distribution	Ouvrier boulanger-pâtissier	D1102	<i>Fini</i>			Créer	IB 2018 - Voir si création possible en AS en fonction des difficultés du métier.
F – Construction, bâtiment et travaux publics	Conducteur d’engins (de chantier et) de terrassement	F1302	<i>En cours</i>	Créer			! Fonction critique 2018 (conducteur d’engins de terrassement et Conducteur de grues). Métier en pénurie. TCS 2018 et IB 2018 - Option coûteuse ; privilégier l’alternance et renforcer les partenariats avec l’implantation du CDC Construfarm située à Flémalle. Attention à la problématique du permis.
F – Construction, bâtiment et travaux publics	Couvreur-étancheur / Couvreur du patrimoine	F1610 F1613	<i>Fini</i>	Créer	Créer		! Fonction critique 2018 (Couvreur et Etancheur). Couvreur = métier en pénurie ; Etancheur = tension de type qualitatif. IB 2017 et IB 2018 - l’OBG est programmée au sein d’une école du territoire depuis 2 ans ainsi qu’à l’IFAPME. Cependant, faute de candidats, les formations ne peuvent s’ouvrir. Aussi, il convient de travailler l’image du métier afin de le rendre attractif pour que des étudiants s’inscrivent dans cette filière. TCS 2018 - Métier en pénurie qui peine à attirer les candidats => promotion collective à prévoir !!

							Programmation en 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 de l'OBG ; non organisée faute d'élèves. Idem en 2016-2017 pour l'IFAPME en apprentissage.
F - Construction, bâtiment et travaux publics	Dessinateur du bâtiment	F1104	Pas de profil	Créer	Créer		! Fonction critique 2018 (Dessinateur de la construction). Métier en pénurie. IB 2018 - SFMQ : refaire un profil et un cursus.
F – Construction, bâtiment et travaux publics	Monteur en chauffage et sanitaire	F1603	Fini	Créer	Créer		! Fonction critique 2018 (Monteur en sanitaire et chauffage). Tension de type qualitatif. IB 2018 - Créer en alternance ; existe en plein exercice.
F – Construction, bâtiment et travaux publics	Technicien en installations électriques	F1602	En cours	Créer	Créer		IB 2018 - Privilégier une 7 ^e en alternance en FI.
H- Industrie	Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)	H2102	Fini	Créer	Créer		! Fonction critique 2018 (CLPIA et Conducteur de machines de fabrication de produits textiles). Métier en pénurie. TCS 2018 - Le CLPIA dispose de compétences techniques permettant de gérer et d'intervenir sur la ligne de production. Promouvoir le métier auprès des électromécaniciens ; pas seulement pour l'industrie agroalimentaire (conducteur de ligne). IB 2018 - FI : Privilégier la création d'une 7 ^e .
H- Industrie	Opérateur de boucherie et de transformation des viandes	H2101	10 profils métiers en cours			Créer	! Fonction critique 2018 (Abatteur, Découpeur-désosseur, Boucher trancheur-portionneur et Préparateur de viande). Tension de types qualitatif et quantitatif. IB 2017 et TCS 2018 - Le profil d'opérateur de boucherie est en adéquation avec les besoins de l'industrie de la viande, donc avec le besoin de profils segmentés ; à l'inverse de ce qui est attendu par le secteur de l'artisanat et de la vente de détail. Ces deux formations sont spécifiques à certains opérateurs et sont complémentaires. À noter des problèmes d'attractivité du métier (travail dans le froid, horaires, etc.). IB 2018 - À noter qu'il est possible de faire un contrat d'adaptation professionnelle (AS).

H - Industrie	Opérateur de production en industrie	H2102 (OPIA) H2301	Fini (OPIA) En cours (industrie chimique)	Créer	Créer	Créer	<p>! Fonction critique 2018 (Opérateur de production dans l'industrie chimique et Technicien de production des industries). Métier en pénurie.</p> <p>TCS 2018 - Difficultés à recruter des opérateurs de production, pas seulement dans l'industrie agroalimentaire ; dans différents domaines (cf. entre autres production de produits et solutions pour le domaine médical).</p> <p>Programmation en 2018-2019 d'opérateur de production en industrie du secteur alimentaire pour les 15-23 ans à Villers-Le-Bouillet.</p> <p>Demande d'investissement lourd.</p> <p>Attention à l'intitulé du métier peu compréhensible : fiche métier descriptive et concrète (vidéo).</p> <p>IB 2018 - FI : Privilégier la création d'une 7^e.</p>
H- Industrie	Dessinateur en mécanique	H1203	Pas de profil	Créer	Créer		<p>! Fonction critique 2018 (Dessinateur en mécanique). Métier en pénurie.</p> <p>Remarque IB 2017 : attention, les bureaux d'études recherchent des travailleurs de niveau enseignement supérieur.</p> <p>Quid des professeurs/formateurs ayant les titres requis pour donner cette formation ?</p> <p>IB 2018 - FI : Privilégier la création d'une 7^eTQ.</p>
H- Industrie	Technicien en systèmes d'usinage	H2903	Fini		Créer		<p>! Fonction critique 2018 (Technicien en systèmes d'usinage). Métier en pénurie.</p> <p>IB 2018 - Faire en sorte que la formation reste bien à jour (continuer l'adaptation aux nouvelles technologies)!</p>
I - Installation et maintenance	Carrossier	I1609	Fini	Créer	Créer		<p>! Fonction critique 2018 (Préparateur en carrosserie, Tôlier en carrosserie et Peintre en carrosserie). Tension essentiellement de type qualitatif.</p> <p>IB 2017 et IB 2018 - Comment faire en sorte que des candidats s'inscrivent dans ces filières ? Travailler sur l'image du métier et donner les moyens aux opérateurs qui le souhaitent de l'organiser (cf. dotations).</p> <p>Fermeture de l'option carrossier à Ouffet en 2015-2016, soutien de la Chambre Enseignement sur 4 ans.</p> <p>FI : Privilégier l'alternance.</p>

I - Installation et maintenance	Contrôleur technique automobile [Technicien en maintenance et diagnostic automobile]	I1604	Fini	Créer	Créer	<p>! Fonction critique 2018 (Mécanicien polyvalent et Technicien en maintenance et diagnostic automobile). Métiers en pénurie</p> <p>Deux formations de Mécanicien d'entretien automobile (dont 1 alt. 49) sont en danger, l'une à Huy et l'autre, dans une moindre mesure, à Ouffet, notamment en vertu du « décret normes » de 2014.</p>
I - Installation et maintenance	Electricien de maintenance industrielle	I1309, I1302, I1310, I1304	Blocage sur corresp.		Créer	<p>! Fonction critique 2018 (Technicien d'installation et de maintenance industrielle et Technicien automatique). Métiers en pénurie.</p> <p>TCS 2018 : demande très forte pour ce métier.</p> <p>La formation Électricien automatique de Saint-Georges est en danger, notamment en vertu du « décret normes » de 2014. Pérennité de la 7TQ Technicien en maintenance des systèmes automatisés industriels à surveiller (cf. « décret normes » de 2014).</p> <p>IB 2018 - Amplifier l'approche informatisée. Proximité avec l'Électromécanicien de maintenance industrielle.</p>
I - Installation et maintenance	Électromécanicien de maintenance industrielle	I1309, I1302, I1310, I1304	Blocage sur corresp.	Créer	Créer	<p>! Fonction critique 2018 (Électromécanicien de maintenance industrielle, Technicien d'installation et de maintenance industrielle et Technicien automatique)</p> <p>Profil SFMQ à créer.</p> <p>IB 2017 : Insister sur la polyvalence dans ce métier.</p> <p>TCS 2018 - Demande très forte pour ce métier ; dans le domaine de la maintenance, le nombre d'apprenants en FWB est insuffisant au regard des besoins de l'industrie. Pérennité de la 7TQ Technicien en maintenance des systèmes automatisés industriels à surveiller (cf. « décret normes » de 2014). Par ailleurs, création d'une formation Électromécanicien de maintenance à l'IFAPME dès janvier 2019 (prérequis = 2^e degré technique ou général réussi).</p> <p>IB 2018 - Promouvoir ce métier auprès des parents. Quid de la création d'un PoSy sur la maintenance industrielle ?</p> <p>Attention au niveau des mathématiques !</p> <p>Amplifier l'approche informatisée.</p>
I - Installation et maintenance	Mécanicien d'entretien de voitures particulières	I1604	En révision		Créer	<p>! Fonction critique 2018 (Mécanicien polyvalent et Technicien en maintenance et diagnostic automobile). Métiers en pénurie</p>

	et véhicules utilitaires légers						Deux formations de Mécanicien d'entretien automobile (dont 1 alt. 49) sont en danger, l'une à Huy et l'autre, dans une moindre mesure, à Ouffet, notamment en vertu du « décret normes » de 2014. IB 2018 - Améliorer la formation en informatique et donner les moyens aux opérateurs qui le souhaitent de l'organiser (cf. dotations).
I - Installation et maintenance	Mécanicien d'entretien industriel	I1310	<i>Pas de profil</i>			Créer	! Fonction critique 2018 (Mécanicien d'entretien industriel). Métier en pénurie. Remarque IB 2017 : Insister sur la polyvalence dans ce métier.
I - Installation et maintenance	Mécanicien poids lourds	I1603	<i>En cours</i>			Créer	! Fonction critique 2018 (Mécanicien en génie civil, Mécanicien agricole et travaux techniques et Mécanicien poids lourds). Métiers en pénurie. Remarque IB 2017 : avec connaissances en hydraulique, pneumatique et électronique. TCS 2018 - Potentialités dans ce domaine au vu des besoins dans le Bassin et au vu de la mécanisation importante de l'agriculture. IB 2018 - Privilégier les partenariats.
I - Installation et maintenance	Technicien HVAC	I1306 I1308 (F1603)	<i>En cours</i>	Créer		Créer	! Fonction critique 2018 (Monteur en climatisation). Tension de type qualitatif. Remarque IB 2017 : intégrer les compétences en HVAC dans la formation de technicien chauffagiste car on constate une augmentation du niveau de compétences attendues (cf. différentes techniques d'installation, de réflexion, de conception, etc.) Voir travaux du PoSy niveau 5 CEC.
I - Installation et maintenance	Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage	I1308	<i>En cours</i>	Créer		Créer	! Fonction critique 2018 (Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage). Métier en pénurie. TCS 2018 : Formation inexistante sur le territoire (= Technicien en équipements thermiques dans l'enseignement). IB 2018 - Niveau de qualification requis de plus en plus élevé (TQ). Privilégier la création d'une 7 ^e TQ ?
I - Installation et maintenance	Technicien frigoriste	I1306	<i>En cours</i>	Créer		Créer	! Fonction critique 2018 (Technicien frigoriste). Métier en pénurie. IB 2018 - Privilégier une formation en TQ. Travailler sur l'image du métier.

K – Service à la personne et à la collectivité	Aide ménager social	K1302, K1304	Pas de profil	Créer	Créer		TCS 2018 - Avec l'assurance autonomie et le vieillissement de la population, formation à promouvoir. Parcours professionnel dans les soins aux personnes : aide ménager -> aide ménager social -> aide familial -> garde à domicile IB 2018 - Privilégier la création d'une 7 ^e accessible aux options agent d'éducation et techniques sociales. SFMQ à interpellé sur les grappes métiers. Collaborations entre les opérateurs à privilégier (FI vers FA).
K – Service à la personne et à la collectivité	Agent hôtelier hospitalier	K1302, K1304	Pas de profil	Créer	Créer	Créer	Remarque IB 2017 - Avec l'automatisation de certaines tâches, il y a une demande des employeurs (hôpitaux, MRS) de plus de polyvalence – évolution de l'agent logistique. Demande à introduire au SFMQ. IB 2018 - Profil SFMQ à créer. Besoin sur le territoire constaté.
K – Service à la personne et à la collectivité	Garde à domicile	K1302, K1304	Pas de profil	Créer	Créer		TCS 2018 : Avec l'assurance autonomie et le vieillissement de la population, formation à promouvoir. Parcours professionnel dans les soins aux personnes : aide ménager -> aide ménager social -> aide familial -> garde à domicile IB 2018 - En FI : Privilégier la création d'une 7 ^e ; faut-il un titre pour exercer ce métier ? > Profil à définir.
N – Transport et Logistique	Chauffeur poids lourds	N4101	En cours		Créer		! Fonction critique 2018 (Chauffeur d'autocar, Conducteur d'autobus, Chauffeur de poids lourds). Métier en pénurie. IB 2018 - Listes d'attente pour cette formation à Liège. Nombreuses possibilités d'emploi.
N – Transport et Logistique	Magasinier / Cariste	N1101 N1103	Fini			Créer	! Fonction critique 2018 (Magasinier). Tension de type qualitatif. IB 2018 – Création en AS en fonction du handicap.

5.2.2. Maintien de l'offre de formation et d'enseignement

Le tableau ci-dessous reprend la liste des métiers prioritaires pour lesquels un ***maintien de l'offre de formation ou d'enseignement existante*** est nécessaire.

Famille ROME V3	Métiers prioritaires	Code ROME V3	Profil SFMQ	Formation initiale	Formation pour adultes	Accompagnement spécifique	Recommandations / Commentaires dont lieu éventuel
A – Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	Agent agricole polyvalent	A1416	<i>Fini</i>	Maintenir			TCS 2018 : En CPU à partir de 2018-2019. Pôle de synergie circuits courts. L'agriculture est un secteur où l'indice de spécialisation est élevé tant pour l'emploi salarié qu'indépendant. Ouverture en 2017-2018 de l'agent agricole polyvalent en alternance 49 à Waremme.
A – Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	Agriculteur	A1416	<i>En cours</i>	Maintenir			Pôle de synergie circuits courts. L'agriculture est un secteur où l'indice de spécialisation est élevé tant pour l'emploi salarié qu'indépendant. La formation de technicien en agriculture (unique occurrence) est en danger notamment en vertu du « décret normes » de 2014. IB 2018 - Attention à la problématique de l'obtention du permis G qui doit arriver en fin de formation et doit être une finalité. Mise en place à ce sujet de collaborations (CTA, CDC, EPS).
A – Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	Bûcheron / Grimpeur-Élagueur – Arboriste	A1201	<i>En cours</i>		Maintenir		TCS 2018 : Profil intersectoriel commun parcs et jardins + Forêt pour le bûcheron et le grimpeur-élagueur au SFMQ. Programmation 2017-2018 de grimpeur-élagueur en chef d'entreprise à Villers-le-Bouillet.
A – Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts,	Maraîcher (exploitant maraîcher)	A1414	<i>Pas de profil</i>	Maintenir	Maintenir	Maintenir	Il s'agit de deux profils : ouvrier et technicien gestionnaire d'entreprise. Maraîcher est pointé comme un métier d'avenir par le Forem. De plus, pôle de synergie
espaces verts,	Agent horticole en culture maraîchère	A1414	<i>Fini</i>				

soins aux animaux							circuits courts axé sur la filière maraîchage locale. Programmation 2018-2019 d'agent horticole en culture maraîchère (maraîcher) en apprentissage à Villers-le-Bouillet (n'a pas pu ouvrir faute de candidats ; manque d'intérêt pour ce métier) et programmation 2017-2018 de maraîcher bio en chef d'entreprise à Villers-le-Bouillet.
D – Commerce, vente et grande distribution	Boucher	D1101	10 profils métiers en cours	Maintenir	Maintenir		! Fonction critique 2018 (Abatteur, Découpeur, Boucher-trancheur-portionneur et Préparateur de viande). Métiers en pénurie. IB 2017 et TCS 2018 : Quid d'une déclinaison de l'OBG également en alternance ? TCS 2018 : Il est relevé que l'offre du Bassin se complète bien. Le profil de Boucher-Charcutier est en adéquation avec les besoins de l'artisanat et de la vente de détail, avec la polyvalence que cela demande ; à l'inverse de ce qui est attendu par l'industrie de la viande. Ces deux formations sont spécifiques à certains opérateurs et sont complémentaires. La formation de Boucher-Charcutier (Waremmes) est en danger, notamment en vertu du « décret normes » 2014.
D – Commerce, vente et grande distribution	Boulangers – Pâtisseries Ouvriers boulangers-pâtisseries	D1102, D1104 D1102, D1104	Pas de profil Fini	Maintenir	Maintenir		! Fonction critique 2018 (Boulangers et Pâtisseries). Tension de type qualitatif. IB 2017 et TCS 2018 : circuits courts – artisan. Quid d'une déclinaison de l'OBG également en alternance ? TCS 2018 : Ce métier souffre particulièrement de l'industrialisation. Difficulté de survivre pour un artisan boulangers-pâtisseries ! À noter des problèmes d'attractivité du métier (AFSCA, horaires, etc.).

F – Construction, bâtiment et travaux publics	Conducteur d'engins (de chantier et) de terrassement	F1302	<i>En cours</i>		Maintenir		! Fonction critique 2018 (conducteur d'engins de terrassement et Conducteur de grues). Métier en pénurie. TCS 2018 et IB 2018 - Option coûteuse ; privilégier l'alternance et renforcer les partenariats avec l'implantation du CDC Construform située à Flémalle. Attention à la problématique du permis.
F – Construction, bâtiment et travaux publics	Dessinateur du bâtiment	F1104	<i>Pas de profil</i>			Maintenir	! Fonction critique 2018 (Dessinateur de la construction). Métier en pénurie. IB 2018 - SFMQ : refaire un profil et un cursus.
F – Construction, bâtiment et travaux publics	Monteur en chauffage et sanitaire	F1603	<i>Fini</i>	Maintenir			! Fonction critique 2018 (Monteur en sanitaire et chauffage). Tension de type qualitatif. IB 2018 - Créer en alternance ; existe en plein exercice.
F – Construction, bâtiment et travaux publics	Installateur électricien [en résidentiel]	F1602	<i>Fini</i>	Maintenir	Maintenir		! Fonction critique 2018 (Installateur électricien). Métier en pénurie. Evolution du profil avec la CPU : base = Electricien installateur + spécialisation en résidentiel, industriel et tertiaire. TCS 2018 : Dans le Bassin, il n'existe actuellement qu'une offre d'Installateur électricien industriel, or il existe une pénurie pour le métier d'Installateur électricien en résidentiel, pour lequel, en 2017-2018, il n'y a pas d'offre pour ce métier à Huy-Waremme. IB 2018 : Introduire les notions de câblage, fibre optique, etc. Mettre en avant toutes les facettes du métier et sa complexité afin d'attirer un public qualifié.
G – Hôtellerie – restauration, tourisme, loisirs et animation	Commis de cuisine	G1602	<i>En cours</i>		Maintenir	Maintenir	IB 2018 - Privilégier l'alternance.
G – Hôtellerie – restauration, tourisme,	Chef de cuisine de collectivité	G1601	?	Maintenir			IB 2018 – Chef de cuisine de collectivité = aboutissement d'un parcours de formation. Maintien de l'offre existante en FI.

loisirs et animation							
G – Hôtellerie – restauration, tourisme, loisirs et animation	Hôtelier-Restaurateur	G1402	?	Maintenir	Maintenir		La formation d'Hôtelier-Restaurateur de Waremme est en danger, notamment en vertu du « décret normes » de 2014. IB 2018 - Travailler l'image du métier et favoriser la mobilité des apprenants.
G – Hôtellerie – restauration, tourisme, loisirs et animation	Serveur en restauration / Commis de salle	G1803	Fini (Serveur)	Maintenir	Maintenir	Maintenir	TCS 2018 - Quid du soutien en FA ? Le secteur a cadenassé les profils métiers autour de commis de salle et commis de cuisine ; pour quelles raisons ? Quelle est sa position par rapport à l'offre de formation et d'enseignement ? IB 2018 - Recrutement difficile, le nom porterait-il préjudice ?
H - Industrie	Agent de transformation/Fabrication	H2102	Fini		Maintenir	Maintenir	IB 2017 - Peu ou mauvaise représentation du métier ; cf. potentiel du circuit court. TCS 2018 - Le profil est à soutenir. Programmation en 2018-2019 d'Agent de fabrication du secteur alimentaire pour les 15-23 ans à Villers-le-Bouillet.
H- Industrie	Dessinateur en mécanique	H1203	Pas de profil			Maintenir	! Fonction critique 2018 (Dessinateur en mécanique). Métier en pénurie. Remarque IB 2017 : attention, les bureaux d'études recherchent des travailleurs de niveau enseignement supérieur. Quid des professeurs/formateurs ayant les titres requis pour donner cette formation ?
H- Industrie	Opérateur de boucherie et de transformation des viandes	H2101	10 profils métiers en cours	Maintenir	Maintenir		! Fonction critique 2018 (Abatteur, Découpeur-désosseur, Boucher trancheur-portionneur et Préparateur de viande). Tension de types qualitatif et quantitatif. IB 2017 et TCS 2018 - Le profil d'opérateur de boucherie est en adéquation avec les besoins de l'industrie de la viande, donc avec le besoin de profils segmentés ; à l'inverse de ce qui est attendu par le secteur de l'artisanat et de la vente de détail. Ces deux formations sont

							spécifiques à certains opérateurs et sont complémentaires. À noter des problèmes d'attractivité du métier (travail dans le froid, horaires, etc.).
H - Industrie	Soudeur	H2913	3 profils bloqués sur corresp.	Maintenir	Maintenir		<p>! Fonction critique 2018 (Chaudronnier tôlier et Tuyauteur industriel)</p> <p>Remarque IB : augmenter la qualité de la formation et mener une réflexion sur les voies d'obtention des agréments de base nécessaires. Comment financer les brevets ?</p> <p>TCS 2018 : Il est possible via les épreuves inter sectorielles d'obtenir des brevets et agréments.</p> <p>Le métier de soudeur regroupe des types de techniques de soudage que la formation de Métallier-Soudeur devrait intégrer et permettre de maîtriser.</p> <p>Programmation 2016-2017 d'une 7^e P complément en soudage sur tôles et tubes à Huy, avec le soutien de la Chambre enseignement. Cette formation n'est pas organisée en 2017-2018 mais bien en 2018-2019.</p> <p>IB 2018 - Travailler sur l'image du métier. Plusieurs facettes/spécialisations/débouchés pour ce métier.</p>
H - Industrie	Technicien en systèmes d'usinage	H2903	Fini	Maintenir			<p>! Fonction critique 2018 (Technicien en systèmes d'usinage). Métier en pénurie. IB 2018 - Faire en sorte que la formation reste bien à jour (continuer l'adaptation aux nouvelles technologies)!</p>
I - Installation et maintenance	Carrossier	I1609	Fini			Maintenir	<p>! Fonction critique 2018 (Préparateur en carrosserie, Tôlier en carrosserie et Peintre en carrosserie). Tension essentiellement de type qualitatif.</p> <p>IB 2017 et IB 2018 - Comment faire en sorte que des candidats s'inscrivent dans ces filières ? Travailler sur l'image du métier et</p>

							donner les moyens aux opérateurs qui le souhaitent de l'organiser (cf. dotations). Fermeture de l'option carrossier à Ouffet en 2015-2016, soutien de la Chambre Enseignement sur 4 ans.
I - Installation et maintenance	Electricien de maintenance industrielle	I1309, I1302, I1310, I1304	Blocage sur corresp.	Maintenir			! Fonction critique 2018 (Technicien d'installation et de maintenance industrielle et Technicien automatique). Métiers en pénurie. TCS 2018 : demande très forte pour ce métier. La formation Électricien automatique de Saint-Georges est en danger, notamment en vertu du « décret normes » de 2014. Pérennité de la 7TQ Technicien en maintenance des systèmes automatisés industriels à surveiller (cf. « décret normes » de 2014). IB 2018 - Amplifier l'approche informatisée. Proximité avec l'Electromécanicien de maintenance industrielle.
I - Installation et maintenance	Mécanicien d'entretien industriel	I1310	Pas de profil	Maintenir			! Fonction critique 2018 (Mécanicien d'entretien industriel). Métier en pénurie. Remarque IB 2017 : Insister sur la polyvalence dans ce métier.
I – Installation et maintenance	Mécanicien machines agricoles	I1603	Pas de profil	Maintenir	Maintenir		! Fonction critique 2018 (Mécanicien en génie civil, Mécanicien agricole et travaux techniques et Mécanicien poids lourds). Métiers en pénurie. IB 2017 - avec connaissances en hydraulique, pneumatique et électronique. TCS 2018 - Potentialités dans ce domaine au vu des besoins dans le Bassin et au vu de la mécanisation importante de l'agriculture.
J - Santé	Aide-soignant	J1501	Pas de profil	Maintenir	Maintenir		IB 2017 - Nécessité d'intégrer la réflexion autour de la mobilité (permis de conduire ?) pour ce métier.
J - Santé	Infirmier généraliste	J1506	Pas de profil	Maintenir	Maintenir		! Fonction critique 2018 (Infirmier en soins généraux). Tension de type qualitatif.

							IB 2017 - Attention au maintien des dispenses pour reprise d'étude. Favoriser les passerelles. Attention à maintenir les différentes possibilités d'accès au métier notamment pour certains publics fragilisés (essentiellement des femmes).
K – Services à la personne et à la collectivité	Aide familial	J1506	Pas de profil	Maintenir	Maintenir		IB 2017 - Nécessité d'intégrer la réflexion autour de la mobilité (permis de conduire ?) pour ces métiers. Attention à être vigilant par rapport à l'évolution du métier. TCS 2018 - Problème d'image du métier en formation initiale qui entraîne une désaffection pour cette formation au profit de la formation d'aide-soignant. Deux occurrences d'aide familial sont en danger, respectivement à Huy et à Hannut.
N – Transport et logistique	Métiers de la batellerie	N3103	Pas de profil	Maintenir	Maintenir		IB 2017 - particularité de l'offre HW. La seule formation de ce genre en Wallonie se situe à Huy => à soutenir impérativement car peu d'apprenants suivent cette formation. TCS 2018 - demande que le secteur soutienne davantage cette offre de formation. La formation des métiers de la batellerie (Huy ; alt49) est en danger, notamment en vertu du « décret normes » 2014. IB 2018 - Un travail est actuellement en cours avec le secteur sur la réalité et la promotion du métier. L'IBEFE HW pourrait contribuer à promouvoir ce métier.

5.2.3. Adaptation du contenu de l'offre de formation et d'enseignement existante

Attention, la liste des métiers ci-dessous ne fait pas partie de la liste des thématiques communes du Bassin de Huy-Waremme et ne peut servir à justifier la création d'une offre d'enseignement ou de formation.

Le tableau ci-dessous reprend la liste des métiers prioritaires pour lesquels une **adaptation de l'offre de formation ou d'enseignement existante** est nécessaire.

Famille ROME V3	Métiers prioritaires	Code ROME V3	Profil SFMQ	Formation initiale	Formation pour adultes	Accompagnement adapté	Recommandations / Commentaires dont lieu éventuel
B – Art et façonnage d'ouvrages d'art	Couturier	B1803	<i>Pas de profil</i>			Adapter	<p>IB 2017 - Grouper couturier et retoucheur pour avoir une offre plus générique ? Attention, ces métiers ne relèvent pas de la même famille de métiers dans le ROME V3. Offres au sein du Bassin exclusivement en FA.</p> <p>IB 2018 - Privilégier, dans l'enseignement, à terme la création d'une 7^e qui donnerait la possibilité de s'orienter vers le stylisme. Revoir le profil métier. Ne pas diminuer le nombre de périodes de formation.</p>
D – Commerce, vente et grande distribution	Retoucheur	D1207	<i>Pas de profil</i>			Adapter	<p>IB 2017 : grouper couturier et retoucheur pour avoir une offre plus générique. Inclure la notion de vente. Attention, ces métiers ne relèvent pas de la même famille de métiers dans le ROME V3.</p> <p>IB 2018 - Ne pas diminuer le nombre de périodes de formation.</p>
H - Industrie	Soudeur	H2913	<i>3 profils bloqués sur corresp.</i>	Adapter		Adapter	<p>! Fonction critique 2018 (Chaudronnier tôlier et Tuyauteur industriel)</p> <p>IB : augmenter la qualité de la formation et mener une réflexion sur les voies d'obtention des agréments de base nécessaires. Comment financer les brevets ?</p> <p>TCS 2018 : Il est possible via les épreuves inter sectorielles d'obtenir des brevets et agréments.</p> <p>Le métier de soudeur regroupe des types de techniques de soudage que la formation de Métallier-Soudeur devrait intégrer et permettre de maîtriser.</p> <p>Programmation en 2016-2017 d'une 7^e P complément en soudage sur tôles et tubes à Huy, avec le soutien de la Chambre enseignement. Cette formation n'est pas organisée en 2017-2018 mais bien en 2018-2019.</p>

							IB 2018 - Travailler sur l'image du métier. Plusieurs facettes/spécialisations/débouchés pour ce métier.
F – Construction, bâtiment et travaux publics	Charpentier	F1501, F1503	<i>Fini</i>		Adapter		<p>! Fonction critique 2018 (Charpentier et Monteur en structures bois). Tension de type qualitatif.</p> <p>TCS 2018 et IB 2018 - Il convient de « redorer le blason de ce métier » et d'augmenter le niveau de la formation (via des formations complémentaires ?) pour lutter contre la tension essentiellement qualitative. Par ailleurs, il convient de favoriser l'accès au métier de monteur en ossatures bois (et autres matériaux) à des charpentiers et non l'inverse.</p> <p>Plus largement : renforcer les connaissances et compétences de base ainsi que la maîtrise des commandes numériques pour les métiers du bois.</p> <p>Projet d'ouverture d'une 7^e ossature bois à Huy-Waremme en 2019-2020.</p>
F – Construction, bâtiment et travaux publics	Maçon	F1703	<i>Fini</i>	Adapter	Adapter	Adapter	<p>TCS 2018 - Intégrer des compétences de base liées au travail de la pierre dans la formation. Développement de compétences numériques.</p> <p>Des changements dans les goûts architecturaux sont relevés, qui favorisent les tensions par rapport à certains métiers : Cimentier-Façadier (métier en pénurie 2018) et Coffreur-Ferrailleur.</p> <p>Programmation en 2018-2019 d'ouvrier qualifié en CGO en alternance 49 à Huy. Programmation en 2017-2018 du maçon du patrimoine en chef d'entreprise à Villers-Le-Bouillet.</p> <p>IB 2018 : Intégrer des compétences transversales qui peuvent amener les maçons à devenir chefs d'équipe (cf. profils SFMQ en cours : maçon, technicien en encadrement de chantier).</p>
F – Construction, bâtiment et travaux publics	Menuisier	F1607, F1608, F1609	<i>2 profils finis</i>	Adapter	Adapter		<p>! Fonction critique 2018 (Menuisier et poseur de fermetures menuisées) - Tension de type qualitatif.</p> <p>TCS 2018 : les représentants du secteur constatent que le métier est trop générique par rapport à la réalité des besoins d'emploi du secteur.</p> <p>Par ailleurs, l'industrie du bois et des éléments de construction en ossature bois préfabriqués recrute certains profils qualifiés.</p> <p>Plus largement : renforcer les connaissances et compétences de base ainsi que la maîtrise des commandes numériques pour les métiers du bois.</p> <p>Fermeture d'une option Menuisier à Huy depuis 2015-2016, soutien de la Chambre Enseignement sur 4 ans. La formation Menuisier</p>

							d'Ouffet est également en danger notamment en vertu du « décret normes » de 2014. L'option Technicien des industries du bois (Huy) est en danger, notamment en vertu du « décret normes » de 2014. IB 2018 - Formation continue des personnes positionnées sur le métier, notamment les DE.
I – Installation et maintenance	Mécanicien d'entretien de voitures particulières et véhicules utilitaires légers	I1604	En révision	Adapter			! Fonction critique 2018 (Mécanicien polyvalent et Technicien en maintenance et diagnostic automobile). Métiers en pénurie. Deux formations de Mécanicien d'entretien automobile (dont 1 alt. 49) sont en danger, l'une à Huy et l'autre, dans une moindre mesure, à Ouffet, notamment en vertu du « décret normes » de 2014. IB 2018 – Adapter les profils SFMQ et améliorer la formation en informatique.
K – Services à la personne et à la collectivité	Puériculteur	K1303	Pas de profil	Adapter			TCS 2018 : introduire la gestion dans le contenu de la formation et adapter celle-ci pour pouvoir assurer le métier d'aide familial (cf. accès à la profession via INAMI).
N – Transport et logistique	Magasinier / Cariste	N1101, N1103		Adapter			IB 2018 - Obtention des permis (dans une 7e par exemple)

CHAPITRE 6 - RECOMMANDATIONS

Il s'agit ici des recommandations, points de vigilance, centres d'intérêt et problématiques spécifiques à explorer qui ont été dégagés tout au long du processus d'élaboration du rapport analytique et prospectif 2018. Les recommandations portent sur 6 thèmes et sont classées en deux catégories : transversales et sectorielles.

6.1. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles

CONSTATS	
a	<p>Depuis 2016, l'examen de l'état des lieux de l'offre pour la formation initiale et plus particulièrement l'analyse de l'offre d'enseignement obligatoire ordinaire, révèle que différentes options organisées au 3^e degré qualifiant de plein exercice et en alternance (hors 7^e P) sont en « danger » au regard des normes de maintien et en vertu de l'application du « décret normes » du 03/04/2014. Ainsi, en 2017-2018, 18 OBG du territoire ont une population égale ou inférieure à la norme de maintien en 5^e année (règle générale) pour l'établissement et ce, alors que 55,6 % de celles-ci débouchent sur des fonctions reconnues comme critiques en 2018 et que, de plus, parmi ces dernières, 3 OBG sont des offres uniques dans le Bassin. À noter également le fait qu'est également en danger une autre option en phase avec les caractéristiques économiques du territoire, bien que n'étant pas en lien avec une fonction critique.</p> <p>Ce phénomène est également présent chez les autres opérateurs qui se voient contraints de ne pas ouvrir la formation faute d'avoir des étudiants en suffisance alors qu'elle débouche sur des métiers porteurs.</p> <p>Il semble nécessaire d'améliorer l'information sur ces métiers, souvent méconnus du grand public, pour les rendre plus attractifs, d'autant qu'il y a de réelles opportunités d'emploi à la clé.</p> <p>Par ailleurs, dans le cadre des tables de concertation 2018, les acteurs EFE ont rappelé le rôle majeur des parents dans le choix de la formation initiale mais aussi celui du corps enseignant (et particulièrement celui de l'enseignement fondamental). Ces publics ont malheureusement souvent des représentations « archaïques » et stéréotypées de certains secteurs d'activités (industrie, construction, transport, etc.).</p> <p>Les acteurs mettent également en évidence la difficulté à promouvoir les actions menées dans ce sens (épreuves sectorielles, concours, actions découverte du secteur et des métiers, ...) par le biais des médias, qui sont des moyens d'atteindre ces publics cibles.</p>
RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	<p>Les acteurs EFE insistent sur la nécessité de renforcer et/ou de développer des actions (ex. : montrer les <i>success stories</i>, s'inspirer davantage du principe du compagnonnage, donner du sens et de la cohérence aux cursus qualifiants, éviter la hiérarchisation des filières, promouvoir les visites d'entreprises et valoriser les savoir-faire, etc.) pour lutter contre les stéréotypes et les représentations « archaïques » de certains secteurs (industrie, construction, transport, ...) au sein du grand public et plus particulièrement des parents et des enseignants, étant donné leur rôle clé dans le choix d'un parcours scolaire. Il serait opportun de réaliser une enquête qui vérifierait ces hypothèses.</p>

2	Depuis 2016, l'IB relève qu'il faut soutenir les opérateurs de formation et d'enseignement dans leurs démarches d'information sur l'offre relative aux métiers porteurs. Elle préconise une promotion inter-partenaire à l'échelle du Bassin d'options/formations porteuses (et en lien, le cas échéant, avec des fonctions critiques) qui sont faiblement fréquentées. Le Pôle de Synergie Orientation s'est saisi de cette question en 2018 et se mobilise sur ce thème (cf. état d'avancement des pôles de synergie).
3	Il convient d'encourager les jeunes, notamment dans le processus d'orientation, à poursuivre leur formation et à augmenter leur niveau de compétences (7 ^e années et au-delà). Par ailleurs, il conviendrait aussi de simplifier et de favoriser les passerelles entre types de formations.
4	Poursuivre et soutenir l'intégration de la diversification des orientations, la lutte contre les stéréotypes et le choix d'un métier en toute liberté pour les filles et les garçons comme une priorité transversale dans les actions de l'Instance et des opérateurs (cf. opération « <i>Girls day, Boys day</i> », etc.).
5	Faire des IB, des SPOCs (<i>single point of contact</i>) entre les porteurs d' actions de sensibilisation-information aux potentialités des métiers ¹¹⁴ et les écoles et les opérateurs du Bassin. En effet, face au déficit d'image des métiers, notamment, des secteurs de l'industrie et de la construction dans notre société, il est nécessaire de promouvoir et/ou de mener des initiatives en vue d'attirer des talents dans ces secteurs.
6	Face à la complexification et la spécialisation des métiers, ainsi qu'à la difficulté pour trouver des places de stage, l'IB recommande d'être attentif à d'autres manières de promouvoir les filières/métiers : projets locaux, jeux, colloque sur les nouvelles manières d'apprendre,...
7	Lutter contre le taux d'abandon dans certaines filières par le biais d'une journée d'information avant l'inscription ou l'organisation de classes ouvertes afin d'éviter les erreurs de choix en matière d'orientation.
8	L'IB souligne l' importance de valoriser le savoir-faire des élèves (participation à des concours, des voyages, des échanges) et le faire savoir. Par exemple, lors de la TCS Industrie, l'IFPM a suggéré d'inciter toutes les écoles du Bassin à participer aux épreuves sectorielles, avec une personne relais au sein des IB.
RECOMMANDATIONS SECTORIELLES	
HÔTELLERIE- ALIMENTATION	
9	Il faut soutenir l'attractivité du métier de boucher-charcutier car il y a pour certains opérateurs de grosses difficultés à mobiliser des apprenants, tant au sein des demandeurs d'emploi que dans l'enseignement de plein exercice. De plus, le secteur de l'industrie alimentaire insiste sur la nécessité de sensibiliser les apprenants aux débouchés industriels des métiers de la boucherie (cf. forte demande du secteur de l'industrie alimentaire). A ce titre, il est important de se pencher sur les conditions de travail et de rémunération pour ce métier.
SERVICES AUX PERSONNES	
10	Travailler la diversification des orientations pour favoriser la mixité de genre est un enjeu essentiel pour ces métiers. Le Fonds social du secteur a développé des outils de sensibilisation à cette thématique.

¹¹⁴ Lors des tables de concertation 2018, de très nombreuses actions ont été identifiées portées par des Fonds sectoriels, des CDC.

6.2. Places de stage et alternance

CONSTATS	
a	<p>Dans l'état des lieux de l'offre 2018, l'IB relève qu'en matière de formation initiale, c'est dans l'industrie et les services aux personnes que la part de l'alternance est la plus faible. En moyenne, la part de l'alternance représente à HW 13,4 % de l'offre de formation initiale (cf. RAP 2018, chap. 2). Actuellement, l'alternance a une place trop modeste dans la formation des jeunes.</p> <p>En 2018, un groupe de travail « alternance et places de stage » a été mis en place par l'IBEFE HW. En effet, de nombreux opérateurs d'enseignement et de formation du territoire signalent qu'ils organisent des stages (hors alternance) et souvent leurs apprenants rencontrent des difficultés à trouver une place de stage (mobilité des apprenants, places de stage dans les services d'aide familial, difficultés d'accueil au vu du tissu TPE/PME de notre Bassin, etc.).</p>
b	<p>Lors des TCS 2018, la problématique de l'absentéisme injustifié – en entreprise, voire davantage en centre de formation – a été mise en évidence. Ce qui complique l'organisation du stage, de la formation en alternance mais aussi du travail dans l'entreprise. Des pistes de solutions devraient être imaginées (cf. sanctions financières).</p>
RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	<p>Des leviers d'actions communes identifiés par le groupe de travail « alternance et places de stage » sur base des recommandations de l'IBEFE HW 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tisser des liens et favoriser la concertation entre le monde de la formation et les entreprises pour lutter contre les méconnaissances mutuelles (entreprises – candidats – opérateurs/formateurs) ; ✓ Travailler l'image de l'alternance auprès de tous les acteurs, y compris les entreprises et l'orientation (donner une meilleure information sur les possibilités de formation en alternance ; connaissance de soi ; etc.) ; ✓ Préparer et accompagner les stagiaires (<i>softskills</i>, présentation, démarches, motivation, etc.) dans leur recherche de stage et dans leur parcours en entreprise ; ✓ Travailler la mobilité des apprenants ; ✓ Anticiper les départs à la retraite dans une logique de transfert de compétences.
2	<p>De nombreux secteurs et opérateurs estiment qu'il conviendrait de privilégier la réalisation des stages et de la formation en alternance au sein de différentes entreprises afin d'acquérir un maximum de compétences et de polyvalence (techniques, modes de fonctionnement, etc.), d'élargir la vision du métier et des possibilités d'insertion (éviter la formation sur-mesure). Cependant, à l'heure actuelle, le contrat d'alternance n'est pas conçu dans cet esprit ; il devrait donc être revu. Par ailleurs, il y a un manque d'offre de places de stages/alternance : il conviendrait de réfléchir à encourager davantage financièrement les entreprises preneuses.</p>
3	<p>Développement de la CPU : quid des stages pour les élèves de 4^e année ? Selon certains secteurs, les entreprises ne sont pas demandeuses et renvoient ce public vers les CTA et CDC. Cependant, ces derniers n'ont pas de financement pour accueillir les élèves du 2^e degré.</p>

4	Le tuteur en entreprise est un acteur clé de la réussite du stage ou de la formation en alternance. Il doit être conscientisé et formé en vue d'encadrer au mieux l'apprenant (entre autres à l'importance du contexte relationnel).
5	Certains secteurs suggèrent que l'IBEFE soit un partenaire officiel, en collaboration avec l'OFFA, entre les entreprises et les opérateurs de formation et d'enseignement en matière de recherche de stages et de places d'alternance.
6	Travailler la mobilité et l'autonomie des stagiaires ; essentiellement pour les apprenants en obligation scolaire.
RECOMMANDATIONS SECTORIELLES	
CONSTRUCTION	
7	Les représentants du secteur de la construction insistent sur la nécessité de privilégier la formation initiale en alternance (CEFA et IFAPME).
INDUSTRIE	
8	Il conviendrait que l'alternance soit davantage pratiquée dans l'offre d'enseignement et de formation du secteur industrie (cf. faible part de l'alternance dans l'industrie pour l'enseignement obligatoire et l'IFAPME).
SERVICES AUX PERSONNES	
9	Travailler avec les secteurs sur les différentes contraintes spécifiques à l'accueil de stagiaires dans les métiers d'aide familial/aide-soignant (refus d'accueil des bénéficiaires (discriminations liées à l'âge, au sexe, à l'origine, ...), suivi des stages, etc.)

6.3. Équipements/ressources

CONSTATS	
a	De nombreuses ressources du Bassin sont sous-utilisées dans la formation des apprenants (problèmes administratifs, horaires, « chacun pour soi », transports).
b	Un manque de moyens pour les CTA et les CDC afin de faire face à de nouvelles demandes (élèves du 2 ^e degré dans le cadre de la CPU, élèves en phase 2 de la forme 3, apprenants des CISP, etc.).
RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	L'IBEFE HW recommande de mener une réflexion quant à une utilisation plus efficace des ressources et des outils de formation disponibles au sein du bassin (CTA, CDC, ateliers, garage didactique, découpe laser, imprimantes 3D, Fablab, etc.), vu notamment l'évolution rapide du matériel et l'impossibilité pour les écoles et les centres de formation de suivre celle-ci.
2	Lors des TCS 2018, un besoin de refinancement des CTA et CDC a été exprimé en vue de répondre positivement aux nouvelles demandes hors publics-cibles (ex. certains centres sont dans l'incapacité d'organiser des formations complémentaires pour les étudiants alors que celles-ci sont demandées par le secteur pour compléter le cursus).
3	Quid de la prise en charge du coût du transport des bénéficiaires ne faisant pas partie des publics éligibles ?
4	Les entreprises devraient également jouer un rôle dans l'octroi de ressources et d'équipements pour l'enseignement et la formation.

5	Privilégier la rationalisation et l'utilisation de ressources/équipements existants.
RECOMMANDATIONS SECTORIELLES	
AGRONOMIE	
6	L'IBEFE HW préconise une réflexion à renvoyer au PoSy « Circuits courts » quant à l'utilisation, le développement et la valorisation des ressources naturelles du territoire : pisciculture, apiculture, floriculture, horticulture, arboriculture et ce, dans une logique de développement de compétences en termes de maintenance, de transformation des productions à des fins de commercialisation en circuit court, etc. et ce, afin d'augmenter le caractère concurrentiel des travailleurs de ce secteur (salarié et indépendant) au niveau local.
7	Afin de pouvoir bénéficier des formations des CTA et CDC des secteurs verts, ainsi que du Centre des Technologies Agronomiques de Strée et de l'EPPA, le PoSy « circuits courts » devrait identifier les besoins en formations et organiser des rencontres entre les centres de formation et les opérateurs du secteur.
INDUSTRIE	
8	Nécessité de réduire la fracture technique entre le monde de l'industrie et celui de la formation ; à ce titre, promouvoir la formation continuée des formateurs (cf. projet Entr'Apprendre de la Fondation pour l'Enseignement). Une offre existe mais il faudrait peut-être revoir les modalités de communication sur cette offre.
HOTELLERIE-ALIMENTATION	
9	Depuis 2016, l'IBEFE HW relève l'importance de promouvoir l'utilisation des productions locales dans les cuisines de collectivité (ex : cantines, etc.) et de mener une réflexion quant aux difficultés que cela induit : capacité d'être en mesure d'assurer l'approvisionnement de ces cuisines de collectivité et surcoût engendré. Recommandation à communiquer au pôle de synergie « Circuits courts ».
SERVICES AUX PERSONNES	
10	Les opérateurs recommandent la création d'une épreuve de validation des compétences pour le métier d'aide ménager social. Attention cependant à veiller à l'accès à la profession.

6.4. Recommandations en matière de compétences spécifiques et transversales

CONSTATS	
a	Les TCS 2018 ont mis en évidence d'importantes lacunes en formation initiale et pour adultes en matière de développement des compétences non techniques (compétences transversales, <i>softskills</i> , etc.). Cette constatation est également partagée par les dernières études du Forem en la matière.
b	En 2017, l'IB a constaté une série d'évolutions pour les métiers suivants :

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aide familial : les entreprises pointent la complexité des situations psycho-sociales, de santé - santé mentale - besoins des aidants proches - collaboration avec les professionnels ou absence de réseau. Les opérateurs relèvent des tâches de plus en plus diversifiées et la diversification des publics bénéficiaires. ✓ Aide-soignant : tâches de plus en plus diversifiées (cf. notamment maîtrise de l'ordinateur et du numérique pour les rapports et la transmission d'information sur les patients, voire la gestion des prestations). ✓ Electricien du bâtiment : connaissances et compétences nécessaires en domotique et photovoltaïque. ✓ Electromécanicien et métiers de la maintenance : « rédaction de rapports techniques, pensée analytique plutôt qu'utilisation d'outils ». ✓ Mécanicien : « de plus en plus de maintenance prédictive et d'utilisation de logiciels ». ✓ Technicien en systèmes d'usage : évolution vers le numérique robotisé.
RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	<p>Il est important de travailler durant la formation initiale et pour adultes les compétences non techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Ponctualité, limite de l'usage des GSM et savoir-être professionnel. ✓ Politesse, travail en coopération (pas en collaboration), propreté des espaces de travail. ✓ Cadrer, remettre les limites devraient être une priorité. Privilégier le savoir-être en équipe plutôt que le savoir-faire. ✓ Maîtrise des compétences de base : lire et comprendre un texte, opérations de base en calcul, précision à l'oral. ✓ La sécurité doit être la priorité, le non-respect des consignes est inadmissible étant donné la complexité des métiers. ✓ Travailler la communication, la maîtrise de la langue (parlée/écrite). La communication est une compétence très importante ! ✓ La connaissance de soi pour adapter son attitude et sa communication (déontologie, ...). ✓ Travailler le sens : pourquoi avoir des règles et des procédures ? Le comprendre facilite l'intégration du cadre et son respect. <p>D'autres éléments à travailler chez les apprenants : l'intérêt pour le métier/le secteur, l'esprit critique et la capacité à se remettre en question. Dans ce cadre, les opérateurs pourraient s'inspirer du carnet d'attitudes professionnelles (auto-positionnement) développé et mis en place dans certaines écoles d'enseignement spécialisé qui a pour but de développer les comportements professionnels.</p>
2	<p>Depuis 2016, l'importance de l'apprentissage des langues (essentiellement néerlandais et anglais) dans l'enseignement qualifiant est pointée pour certains secteurs : tourisme, logistique, métiers administratifs, industrie, etc. Mais surtout, l'IB recommande de revoir la manière d'apprendre les langues en secondaire (plus attractive, plus de mise en situation, etc.) ; importance de donner le goût de l'apprentissage des langues. Les langues, tout comme les maths, doivent cesser d'être un « outil de sélection » des élèves. Dans ce contexte, l'apprentissage des mathématiques et des langues pourrait, tout en visant la polyvalence, être davantage en lien avec les métiers. Cependant, quid des moyens nécessaires (NTPP) ? De plus, difficile à mettre en place étant donné le regroupement des sections pour ces cours. Cette recommandation est faite par rapport à la nécessité de donner du sens à la formation.</p>
3	<p>L'IBEFÉ relève qu'il faut être particulièrement vigilant par rapport à la description des fonctions, aux contours des métiers et à leurs articulations (cf. polyvalence maîtrisée).</p>

4	L'IBEFE insiste sur la nécessité de créer des passerelles entre organismes de formation, via des formations modulaires, pour permettre au public d'accroître ses compétences ou de réorienter son parcours professionnel. Validation des acquis d'apprentissage.
RECOMMANDATIONS SECTORIELLES	
AGRONOMIE	
5	Intégrer la passation du permis G dans la formation de base (PE et Alt.) en fin de parcours (car contrainte de l'âge) ; mettre en place des collaborations avec l'EPPA.
CONSTRUCTION	
6	Réaliser des actions de sensibilisation et d'information sur le BIM (<i>Building Information Modeling</i>) pour les professionnels et futurs professionnels du secteur et sur la nécessité d'intégrer des outils numériques dans le processus organisationnel du chantier (smartphones, tablettes, etc.).
ÉCONOMIE	
7	Développer davantage des compétences transversales telles que la créativité, le marketing, la prospective, la maîtrise d'internet et intégrer l'e-commerce dans les formations de vente.
HOTELLERIE-ALIMENTATION	
8	Besoin de formations complémentaires en marketing (ex : vente en ligne, site internet, etc.) et à l'utilisation de produits locaux (ex. : cantines scolaires).
INDUSTRIE	
9	Soudeur : besoin d'augmenter encore le niveau de qualification, notamment en incitant les écoles à participer aux épreuves sectorielles qui permettent l'obtention des agréments et brevets incontournables à l'exercice de la profession.
10	Conducteur de lignes : dans l'attente de la mise en place d'une éventuelle formation spécifique, développer des compétences dans la maintenance niveau 2 + traçabilité/logistique dans certaines formations existantes (7 ^e années).
11	Pour le secteur de l'agroalimentaire, il faut développer les compétences techniques et informatiques de l' Opérateur de production . « Règles d'hygiène, connaissance en électromécanique de base pour le dépannage de 1^o niveau , connaissance des principes de base en physique et chimie ». « Brevets et formations à adapter car certaines techniques apprises en formation sont très "scolaires" mais non adaptées aux exigences du métier ». Attention cependant à la description de fonction et aux contours des métiers.
12	Bien qu'une formation de haut niveau soit nécessaire en usinage et ajustage, certaines compétences liées à l'usinage (y compris découpe laser et impression 3D) devraient aussi être considérées comme transversales et maîtrisées, en partie, par d'autres profils de techniciens et de mécaniciens.
SERVICES AUX PERSONNES	
13	Recommandations générales : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Dans ce secteur, il est nécessaire de travailler la problématique de la mobilité (physique et intellectuelle) des travailleurs ; ✓ Face à l'évolution de certaines pathologies lourdes (mentales notamment), il est nécessaire de développer une formation plus poussée pour les travailleurs de ce secteur.

14	Préparer les apprenants à la robotisation et à la présence du numérique au domicile (surveillance vidéo du travailleur et assistance numérique de type Google) et les conscientiser au secret professionnel à l'ère du numérique. Le secteur met en place des formations continuées dans ce domaine.
15	Création de modules complémentaires sur les représentations (personnes âgées, handicap, soins palliatifs, etc.). Cependant, le statut de l'aide familial est toujours en révision et le profil SFMQ en attente. Dans ce secteur, il est difficile de se positionner sur les métiers prioritaires car une révision de chaque métier est en cours.

6.5. Recommandations au SFMQ

Le lecteur est invité pour ce point à consulter également les tableaux du chapitre 5.

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	Prise en compte par le SFMQ des travaux et recommandations des IBEFE !
2	Des secteurs demandent une mise en œuvre plus rapide des travaux du SFMQ car les procédures et les délais sont trop longs.
3	L'IBEFE HW insiste sur le risque que représente l'hyperspécialisation de certains profils métiers. En plus, dans le Bassin de Huy-Waremme, les PME ont un très grand besoin de profils polyvalents.
4	Il est primordial que l'enseignement obligatoire puisse effectuer beaucoup plus rapidement l'adaptation des grilles horaires et l'intégration de nouvelles formations (cf. lenteur du « système enseignement » et dépendance par rapport au SFMQ) tandis que d'autres opérateurs ont la capacité de réagir plus rapidement.
RECOMMANDATIONS SECTORIELLES	
INDUSTRIE	
5	Créer un profil de Technicien HVAC de niveau 5 du CEC.
6	Développer les profils métiers d'une grappe chaud-froid-climatisation avec des compétences en électricité et électromécanique.
SERVICES AUX PERSONNES	
7	Créer un profil d'Aide ménager social et de Garde à domicile au sein de la grappe des métiers de l'aide à domicile.
8	Création d'un profil métier Agent hôtelier en milieu hospitalier. Ce métier qui peut se fonder en partie sur la formation aide familial/aide-soignant est un métier émergent destiné à remplacer l'aide logistique dans les centres hospitaliers.
9	Développement de profils métiers liés aux services et soins funéraires (formation pour adultes). En effet, le Bassin dispose déjà d'un cimetière didactique et d'un CVDC, ainsi que de diverses formations dans ce domaine.

6.6. Autres

CONSTATS	
a	Dans un Bassin rural tel que celui de Huy-Waremme, il faut donner davantage de temps et de moyens pour lancer et rendre viable une nouvelle section . L'IB constate que de nombreux projets de création d'offres dans des métiers porteurs sont restés au stade de la décision faute d'avoir eu le temps et les moyens suffisants pour être mis en place. Attention toutefois à prendre en compte la proximité d'une offre de formation dans les bassins voisins. À noter que lors des TCS 2018, les représentants du secteur de l'industrie ont conseillé à l'IB de privilégier le renforcement et le soutien de l'existant avant de créer de nouvelles filières.
b	Il existe toujours un public qui se tient éloigné de la formation qualifiante et de l'emploi du fait de sa situation d'illettrisme. L'encouragement à l'accès à des formations en alphabétisation de qualité est essentiel pour ces publics. Il s'agit d'une étape préliminaire indispensable.
c	La prise en compte de la problématique de la mobilité (physique et intellectuelle) est importante pour Huy-Waremme. Celle-ci a été évoquée tout au long du processus d'élaboration du rapport analytique et prospectif 2018.
RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	L'IB pense qu'il faut mettre en place une réflexion sur la faible présence des étudiants dans les filières qualifiantes porteuses. Y associer les secteurs concernés (travailler l'image des métiers, attractivité salariale, conditions de travail, etc.).
2	Travailler la question de la mobilité (physique et intellectuelle) des apprenants en formation qualifiante (tous niveaux confondus) car ceux-ci ont parfois des difficultés à se déplacer à quelques kilomètres. Même recommandation pour la mobilité professionnelle.
3	L'IBEFÉ HW devrait investiguer davantage les autres offres de formations hors Accord de coopération pour avoir une meilleure vision d'ensemble (ex. enseignement supérieur).
4	<p>Recommandations pour améliorer le processus d'analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Faciliter la transmission des données par la centralisation et le traitement commun de celles-ci. ✓ Améliorer la connaissance de l'offre par la présentation par tous les opérateurs de leurs projets de programmation – projets de création et réalisations (cf. articles 13 & suivants de l'Accord de coopération de 2014). ✓ Avoir une meilleure vision des niveaux de qualification (niveaux d'étude) attendus dans certains métiers.
5	Modifier le décret « normes » pour pouvoir maintenir une option/formation porteuse (devant être fermée) si l'IBEFÉ soutient cette offre (cf. formations initiales en « danger » en vertu de l'application du décret « normes »). Pourquoi ? Risque de disparition de filières de formation prioritaires pour le Bassin. Attribuer le statut « soutenir » à certaines formations en danger. Attention, comme déjà évoqué, il est important de mener en parallèle une réflexion sur le pourquoi du non choix de ces filières par les élèves.
6	<p>Actions à destination des publics prioritaires de l'IBEFÉ HW :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le rapport analytique et prospectif met en évidence une problématique de l'emploi des moins de 25 ans dans notre Bassin. L'Instance a choisi comme priorité de travail de porter une attention particulière à la formation et à l'insertion des jeunes, avec une attention au décrochage scolaire.

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'IB constate qu'il est également prioritaire de porter une attention particulière à la formation et à l'insertion des demandeurs d'emploi âgés ✓ Favoriser la mixité de genre et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Il s'agit d'une priorité incontournable des actions et réflexions menées par l'IBEFE HW. ✓ Les personnes en situation d'illettrisme : il est important de renforcer la place de la formation de base dans la réflexion des IBEFE ; aussi, il convient de poursuivre le travail de la plateforme « Alpha ».
7	Mise en place d'une action récurrente qui permettrait de présenter l'offre d'enseignement et de formation du bassin (type « mini SIEP »).
8	Dans les grosses entreprises, l'hyperspécialisation des métiers entraîne que certains employeurs souhaitent engager des personnes directement prêtes pour les postes à pourvoir. Il conviendrait que le personnel soit de façon plus générale formé à l'entrée en fonction.
9	Encourager les employeurs à faire appel prioritairement aux fonds sectoriels pour la formation continuée de leurs travailleurs.
RECOMMANDATIONS SECTORIELLES	
SERVICES AUX PERSONNES	
10	Domaine de l'enfance : il conviendrait que les auxiliaires de l'enfance soient « subventionnables » dans les crèches, comme assistants maternels, ... au même titre que les puériculteurs.

6.7. Pôles de synergie et pistes d'actions

« Un pôle de synergie est constitué pour une durée limitée de 3 ans afin de favoriser le développement de politiques croisées en matière d'enseignement qualifiant, de formation professionnelle, d'emploi et d'insertion au niveau local.

Un pôle de synergie est, en principe, constitué autour d'un secteur d'activité, d'une filière professionnelle ou d'un métier. Tout projet d'un pôle de synergie doit viser le développement d'actions de type additionnel, innovant ou émergent s'inscrivant dans la filière professionnelle ou le métier autour duquel s'articule le pôle de synergie et développant un ou plusieurs aspects spécifiques. »¹¹⁵.

¹¹⁵ Décret du 24 avril 2014 portant assentiment à l'accord de coopération conclu le 20 mars 2014 (...) relatif à la mise en œuvre des bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi, art. 18, §§ 1-4.

6.7.1. Pistes d'actions et nouveaux Pôles de Synergie

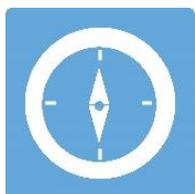
Constats	Recommandations	Actions	[Pôle de synergie]
<p>Dans le cadre de l'Assemblée générale extraordinaire de l'IBEFE HW du 25/09/2018 et de la définition par celle-ci des thématiques communes et recommandations 2018-2021, les membres ont relevé que souvent des confusions sont constatées entre les appellations et compétences d'un certain nombre de métiers de la maintenance industrielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Electricien de maintenance industrielle - Electromécanicien de maintenance industrielle - Mécanicien d'entretien industriel - Etc. <p>Par ailleurs, une méconnaissance de ceux-ci est aussi mise en évidence alors qu'il s'agit de fonctions recherchées et réputées critiques.</p> <p>En outre, la demande très forte pour ces métiers, les membres de l'IBEFE remarquent que dans le domaine de la maintenance, le nombre d'apprenants en FWB est insuffisant au regard des besoins de l'industrie.</p>	<p>Il conviendrait de travailler à une meilleure connaissance et définition de ce secteur et ce, dans le but de promouvoir les métiers de la maintenance industrielle auprès des publics EFE et des parents.</p> <p>Il conviendrait aussi d'insister sur la polyvalence dans ce métier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un PoSy « Métiers de la Maintenance industrielle » - Rappeler au SFMQ la nécessité de créer rapidement un profil Electromécanicien, notamment <p>Emettre des recommandations pour veiller à renforcer le niveau des mathématiques dans ces formations et y amplifier l'approche informatisée.</p>	<p>L'opportunité de mettre en place un Pôle de Synergie 2018-2021 dédié aux métiers de la maintenance industrielle sera étudiée par l'IBEFE HW.</p>

<p>Tout au long du processus de réalisation du RAP 2018, la question de la mobilité des apprenants et plus particulièrement des groupes s'est posée. Par ailleurs, l'IB a encore été récemment interpellée sur ce sujet par un établissement scolaire.</p>	<p>L'Instance pense qu'il est nécessaire de réfléchir à la mobilité des apprenants dans le Bassin, et plus particulièrement à la mobilité des groupes d'apprenants pour accéder aux ressources et infrastructures de formation.</p>	<p>Parmi les actions à organiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre sur pied un groupe de travail à destination des acteurs EFE avec des experts externes qui identifieront l'ampleur du problème et rechercheront des solutions adaptées. 	<p>L'opportunité de mettre en place un Pôle de Synergie 2018-2021 sur ce thème sera également étudiée.</p>
--	---	--	--

6.7.2. Etat des lieux des Pôles de Synergie existants

En 2018, l'Instance Bassin de Huy-Waremme a 4 pôles de synergie. Voici un bref résumé des activités réalisées par chaque pôle.

❖ Pôle de synergie orientation tout au long de la vie



En 2015, dans le cadre de son diagnostic de l'offre d'enseignement et de formation au regard des besoins socio-économiques du Bassin, deux thématiques relatives à la constitution de futurs pôles de synergie ont été dégagées.

La thématique la plus prioritaire et la plus fédératrice est celle relative à **l'orientation tout au long de la vie**. C'est aussi une des trois thématiques transversales retenues par l'Assemblée des Instances Bassin.

Réalisations et perspectives

Mise en place du pôle en octobre 2016.

Le pôle a décidé de travailler sur **2 projets, avec des temporalités complémentaires** :

- A) **Organisation, dès 2017-2018**, de visites d'entreprises du territoire pour des élèves de 2e année secondaire (fin du tronc commun) dans le cadre du **projet « Orient'Actions Huy-Waremme »**¹¹⁶. Ce projet est plus qu'une simple visite d'entreprise, avec une importante préparation en amont et une exploitation en aval par l'école et le CPMS.

Résultats : Neuf écoles secondaires du Bassin ont participé au projet ; une quinzaine de visites ont été réalisées en février 2018 ; 12 entreprises du Bassin ont organisé des visites ; environ 250 élèves concernés. Par ailleurs, des supports communs destinés aux professeurs, porteurs du projet dans les écoles, ont été



¹¹⁶ Poursuite du projet pilote Orient'Actions 2016-2017 réalisé à l'échelon provincial ; collaboration des 3 Chambres Enseignement liégeoises.

réalisés par des GT issus du Pôle (présentation du concept d'entreprise, connaissance de soi, portfolio pour l'exploitation de l'action, etc.). Des CISP et le Forem ont collaboré, avec les CPMS, à développer ces outils. L'évaluation de l'action 2017-2018 a eu lieu en avril 2018.

Suite du projet : Le Pôle de synergie a invité les écoles qui le souhaitent à se saisir de la démarche en autonomie. Aussi, désormais, l'ensemble des outils Orient'Actions sont directement à la disposition des écoles et téléchargeables depuis le site de l'IBEFE HW. Par ailleurs, une liste non exhaustive d'organismes et d'actions pouvant être un relais pour les établissements scolaires dans la recherche d'une visite d'entreprise est communiquée aux écoles du Bassin.

B) Le second projet intègre davantage tous les partenaires du pôle. Il s'agit de partir du concept de l'opération « je m'informe, je choisis », réalisée de 2001 à 2011 par des Services clubs et le CSEF. Ce projet cible un public plus large (à partir de 12 ans et les adultes). Il s'agit de répondre entre autres à la problématique rencontrée dans le Bassin, baptisée « le syndrome du couvreur », à savoir que depuis de nombreuses années, divers opérateurs ont échoué à ouvrir cette filière porteuse d'emplois faute de candidats à la formation. Le pôle a décidé d'organiser les 29 et 30 mars 2019, un salon des métiers techniques qui s'appellera **@venir métiers** et qui se déroulera sur le site du Centre des Métiers du Patrimoine « La Paix-Dieu » à Amay. Il ciblera 44 métiers porteurs et d'avenir dans le Bassin.

- Forme : zones d'échanges en individuel avec des professionnels répartis par secteurs ; conférences thématiques et sectorielles, animations pédagogiques en lien avec les secteurs et métiers retenus.
- Publics cibles : élèves de la fin primaire à jeunes demandeurs d'emploi (Priorité au public scolaire le vendredi).
- Objectifs du salon : le but principal de l'événement est de contribuer à améliorer la vision qu'ont les jeunes des métiers techniques en les informant sur les réalités de ceux-ci et sur le marché du travail par l'échange, la transmission d'informations utiles et précises et les découvertes concrètes.



❖ Pôles de synergie circuits courts et produits locaux



Les constats sont : l'importance de ce secteur dans le développement économique du Bassin, le bon positionnement des opérateurs enseignement-formation dans ce domaine et la multiplicité des initiatives, des acteurs sur notre territoire d'où il émerge un besoin de coordination-réseautage ainsi que de mise en visibilité de ceux-ci.

Le pôle a décidé de cibler la filière maraîchère du territoire (identifiée comme métier d'avenir par le Forem).

Objectifs poursuivis par le pôle et résultats attendus :

A) Permettre aux opérateurs Enseignement-Formation-Emploi de capter les besoins en matière de main-d'œuvre et de formation (sens large de l'initiale à la continuée) dans ce domaine.

- B) Soutenir les initiatives et les acteurs du territoire en développant des projets communs Enseignement-Formation-Emploi (EFE) innovants et complémentaires aux ressources existantes dans le Bassin.
- C) Stimuler le potentiel économique de cette filière.

Réalisations et perspectives

Mise en place du pôle en octobre 2016.

Ce pôle a réalisé un schéma systémique pour mettre en visibilité le secteur. Ce schéma a été complété par un référencement des initiatives et des acteurs du BHW. Une note sur la filière maraîchère locale a été réalisée qui dégageait plusieurs pistes de travail, dont la nécessité de mettre en visibilité et de réseauter les acteurs du secteur.

Depuis juin 2017, le pôle a créé et développé un site plateforme « Prod'Huy-Waremme » pour répondre aux besoins de mise en visibilité et de réseautage des acteurs du Bassin.



Il s'agit de favoriser les échanges et la circulation d'informations pour favoriser le maillage et le développement de la filière produits locaux.

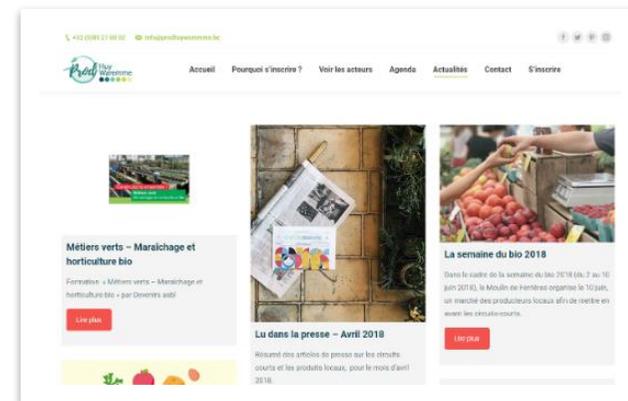
La plateforme a pour vocation d'être le relais, de connaître et de diffuser, les besoins des partenaires qui la constituent (exemple : diffusion de la demande d'un acteur de points relais dans la vallée de la Meuse).

Cet outil doit également permettre aux opérateurs Enseignement – Formation - Emploi de capter les besoins de main-d'œuvre et de formation (sens large de l'initiale à la continuée) de la filière.

En octobre 2018, plus de 300 acteurs locaux différents sont référencés sur la plateforme (www.prodhuywaremme.be). La plateforme a diffusé les informations relatives à 47 événements et 25 sujets d'actualités locales en l'espace de six mois.

Parallèlement à la plateforme, des rencontres sont organisées avec les divers acteurs économiques de première ligne du Bassin (exemple : ADL, GAL, Coopératives locales, Hall relais, etc.) en vue de définir des modalités de collaboration, d'échanges d'information et de soutien réciproque.

Depuis février 2018, le pôle prépare l'organisation d'un événement en automne 2019 pour stimuler le travail de réseautage des initiatives, de maillage du secteur et de sa mise en visibilité (productions, besoins, etc.). Il s'agit aussi de pérenniser la plateforme après le pôle avec celles et ceux qui s'en servent.



❖ Pôle de synergie pour la création de formations de niveau 5 du cadre européen des certifications



Diagnostic 2016 de l'IBEFE Huy-Waremme : Emergence de l'idée dans plusieurs tables rondes sectorielles pour répondre aux besoins de compétences accrues exprimés par les employeurs et valoriser l'enseignement qualifiant.

Objectifs poursuivis par le pôle :

- A) Contribuer à la valorisation des études qualifiantes, notamment par une augmentation du niveau de qualification.
- B) Exploiter le potentiel de développement qu'offre le niveau 5 du cadre européen des certifications.
- C) Permettre la juste reconnaissance sociale de certains parcours de formation technique de haut niveau.
- D) Favoriser le partenariat et la recherche de complémentarités par des collaborations entre opérateurs de formation et d'enseignement.
- E) Développer au maximum les outils existants en mettant en place des filières et passerelles entre les différents opérateurs.
- F) Permettre de rencontrer davantage les besoins en termes de compétences de certains secteurs.

Réalisations

L'IB a mis en place, en mars 2017, un **groupe d'experts pour examiner la faisabilité du projet** (cadre légal et administratif). Organisation de 5 réunions de travail du groupe d'experts qui a remis ses conclusions et travaux en juin 2017.

En juin 2017, le groupe d'experts a présenté aux secteurs (y compris fonds sectoriels) et aux opérateurs d'enseignement et de formation des possibilités légales et administratives qui s'offrent pour développer ce type de formation (réalisation d'une brochure explicative). Il a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour mener un projet pilote et à l'identification de besoins pour des profils métiers (06/2017).

Plusieurs Fonds sectoriels et secteurs ont manifesté de l'intérêt pour la réalisation d'un projet intersectoriel pour 2 profils métiers.

Décembre 2017, dépôt par le pôle d'une demande motivée et documentée de création d'un Brevet d'Enseignement Supérieur (BES) pour le métier de technicien HVAC à Mme la Ministre SIMONIS.

Janvier 2018, la Ministre demande au Conseil Général de l'EPS de mettre en place un groupe de travail pour l'élaboration d'études pour ce métier.

Février 2018, la Présidente du groupe de travail du Conseil Général de l'EPS interpelle le pôle pour avoir des compléments d'informations sur ce domaine d'activité : profil professionnel attendu, compétences à atteindre, perspectives d'emploi... Le pôle a constitué un dossier réponse qu'il a remis fin mars 2018. Des compléments d'informations sur le profil professionnel attendu et les compétences à atteindre ont également été fournis début avril 2018, à la suite d'une concertation intersectorielle organisée pour le pôle.

Le pôle est en attente d'une décision et d'un retour du Conseil général de l'Enseignement de Promotion sociale. Par ailleurs, le Forem a manifesté de l'intérêt pour la démarche car il a également identifié un besoin des entreprises.

❖ Pôle de synergie « Alternance et places de stage »

Le lien avec les diagnostics de l'IBEFE Huy-Waremme : Depuis le diagnostic et les recommandations 2017, l'Instance Bassin de Huy-Waremme souhaite mettre en place un groupe de travail en vue de traiter les différentes problématiques identifiées¹¹⁷ en matière d'alternance et de places de stage afin de développer des projets qui répondent aux recommandations formulées par l'Instance.

Objectifs généraux poursuivis :

A) Se saisir des constats et recommandations de l'Instance sur ce thème (RAP 2016, 2017, 2018).

B) Surmonter les difficultés rencontrées par les différentes parties prenantes en développant des projets/actions nouvelles communes aux opérateurs d'enseignement et de formation.

Réalisations et perspectives

Lors de la mise en place de la nouvelle Instance Bassin, en mars 2018, un expert externe, Monsieur BRULL, est venu partager son expérience sur l'alternance et les stages avec les nouveaux membres. Il a cadré le sujet et a identifié des enjeux. Selon lui, les Instances Bassin ont un rôle important à jouer dans ce domaine.

Dans le cadre de l'élaboration de son RAP 18, l'Instance a également organisé, en mai 2018, une table de concertation des acteurs Enseignement-Formation-Emploi sur l'alternance et les places de stage. Les acteurs ont travaillé sur 4 problématiques au départ de la méthode de l'arbre à problèmes pour dégager des leviers d'actions communes qui fassent sens et consensus.

¹¹⁷ Nous vous renvoyons aux constats et recommandations dans les RAP 2016 et 2017 sur la thématique « alternance et places de stage ».

Cette méthode est appropriée pour traiter des problèmes complexes à causes multiples. Il s'agit de décomposer la problématique en cause et en conséquences. Par la suite, il faut identifier l'importance des causes listées et celles sur lesquelles on peut travailler. Le même travail a été effectué pour les conséquences en cherchant à identifier les conséquences principales en vue de limiter leur impact.

Cela permet de dégager les causes importantes qui ont un impact déterminant sur la thématique ; celles sur lesquelles il faut travailler prioritairement.

Les 4 problématiques traitées portaient sur :

- A) Alternance, souvent une filière de relégation vs. Filière d'excellence attendue par le politique ;
- B) Faiblesse de l'alternance dans l'industrie et l'aide/soins aux personnes ;
- C) Difficultés à trouver des places de stage ;
- D) Difficultés et contraintes en matière d'organisation de stage.

Les participants de la table de concertation étaient répartis en 4 groupes qui avaient pour mission de se saisir d'une problématique, de construire l'arbre à problèmes (cf. méthode de travail ci-dessus) et de proposer des pistes d'actions pour travailler sur les causes importantes.

Au terme des présentations de chaque groupe et des débats entre les groupes, 6 leviers d'actions communes ont été mis en évidence :

- ⇒ Faire des « ponts » entre le monde de la formation et les entreprises pour lutter contre les méconnaissances mutuelles (entreprises – candidats – opérateurs/formateurs) ;
- ⇒ Travailler l'orientation (donner une meilleure information sur les métiers ; connaissance de soi ; etc.) ;
- ⇒ Préparer et accompagner les stagiaires (softskills, ...) dans leur parcours en entreprise.
- ⇒ Travailler la mobilité des apprenants (interpellation du politique) ;
- ⇒ Trouver un juste milieu entre les attentes des entreprises et les objectifs des opérateurs de formation ;
- ⇒ Anticipation des départs à la retraite dans une logique de transfert de compétences.

Par ailleurs, la thématique de l'alternance et des places de stage a également été abordée dans les différentes tables de concertation sectorielles, avec la formulation de recommandations transversales ou sectorielles sur ce thème. Au vu de ces éléments, le Bureau de l'Instance a jugé qu'il était préférable de créer un pôle de synergie sur ce thème plutôt qu'un groupe de travail.

Début juillet 2018, le pôle s'est réuni pour choisir des axes de travail prioritaires et sélectionner des projets communs. Il a identifié 4 axes communs de travail prioritaires pour les acteurs Enseignement-Formation-Emploi du Bassin :

- A. Développer des actions pour lutter contre la méconnaissance mutuelle et développer un travail d'acculturation (2 activités définies : une brochure et du networking) ;
- B. Mieux appréhender la réalité des entreprises du Bassin (par le biais d'une enquête) ;
- C. Favoriser la logique de transferts de compétences (tutorat et formation des tuteurs) ;
- D. Développer des outils communs et partagés pour préparer et accompagner les stagiaires dans leur parcours en entreprise (outils pour le développement des attitudes professionnelles).

Cependant, avec l'élaboration du RAP 18 complet, qui a fortement mobilisé les membres et l'équipe de juin à octobre 2018, il s'est avéré impossible d'aller plus loin dans la mise en place du pôle de synergie et la mise en projets de celui-ci. D'autant que ce n'est pas le seul pôle porté par l'Instance.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Que de chemin parcouru depuis le premier rapport analytique et prospectif de 2015 !

Le **rapport analytique et prospectif (RAP) 2018 est un cadre commun concerté** pour la programmation et le développement d'offres d'enseignement et de formation dans le Bassin de Huy-Waremme pour une période de trois ans (2019-2021).

C'est une formidable avancée qui offre aux opérateurs d'enseignement et de formation du Bassin un socle partagé d'informations et d'orientations stratégiques pour le développement du Bassin.

Ainsi, le diagnostic établi par les membres de l'Instance, lors de l'Assemblée extraordinaire du 25 septembre 2018, identifie 53 métiers prioritaires pour le Bassin. Parmi ces métiers, 32 sont des métiers clés pour le développement de l'offre du Bassin (cf. [Chapitre 5](#)).

Autres apports du RAP, il met en visibilité l'offre « croisée » et la lie à des métiers (cf. [Chapitre 2](#)). Depuis plus de vingt ans, le politique demande cette visibilité afin de pouvoir piloter l'offre d'enseignement et de formation. C'est dorénavant chose faite. Le diagnostic propose également **63 recommandations en matière d'adaptation de l'offre aux réalités socio-économiques** du Bassin (cf. chapitre 6). Ces recommandations portent sur 6 thèmes : 1) Orientation, promotion des métiers et des filières techniques et professionnelles (10) ; 2) Alternance et places de stage (9) ; 3) Equipement et ressources (10) ; 4) Compétences spécifiques et transversales (15) ; 5) Recommandations au SFMQ (9) ; 6) Autres thématiques (10).

Certes, la fourniture des données aux Instances Bassin reste complexe et difficile à gérer, malgré les initiatives développées avec l'IWEPS d'explication de l'importance de ces données pour les missions des Instances. Ce n'est pas toujours évident pour un opérateur de confier ses données à un organisme tiers qui va les traiter et les analyser. Il faut donc poursuivre le développement de la confiance et mettre en place un système performant de centralisation des données.

Une grande avancée du RAP 2018 est qu'il repose sur une nomenclature métiers commune/partagée et des tables de correspondance avec les nomenclatures des options ou formations des opérateurs. L'Assemblée des Instances Bassin a décidé d'adopter le ROME V3 comme langage commun. La structure du RAP 2018 est également harmonisée. Cela permet de réaliser des comparaisons des données des Bassins.

La perfection n'étant pas de ce monde, pour le prochain RAP complet, il faudra veiller à améliorer les données relatives aux besoins des entreprises.

Maintenant, il faut que les opérateurs d'enseignement et de formation s'approprient ce très intéressant rapport sur le Bassin de Huy-Waremme et l'intègrent dans leur fonctionnement.

Nous leur lançons un appel pour qu'ils alimentent spontanément la réflexion et le diagnostic de l'Instance en faisant remonter leurs réalités, soit par le biais de leurs membres, soit en interpellant directement l'IBEFE de Huy-Waremme.

Françoise WIBRIN
Présidente de l'Instance Bassin EFE de Huy-Waremme

1. Définitions

4^e degré de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice	L'enseignement secondaire comporte un 4 ^e degré complémentaire organisé de manière spécifique dans le cadre de la filière professionnelle de l'enseignement secondaire pour des études en section soins infirmiers.
Accompagnement spécifique	Ensemble de formations destinées à un public tant en âge d'obligation scolaire qu'adulte nécessitant un encadrement spécifique (enseignement spécialisé de plein exercice ou en alternance de forme 3 et 4 et CFISPA).
DEI	Demandeur d'Emploi Inoccupés , inscrits au Forem ou chez Actiris : demandeurs d'allocations, jeunes en stage d'insertion, autres inscrits obligatoirement et personnes qui s'inscrivent librement. Tous les DEI ne bénéficient pas d'indemnités.
Emploi Intérieur	Au niveau communal, l'emploi intérieur équivaut à l'emploi par commune de travail. Il est exprimé en postes de travail et est estimé à partir de plusieurs sources : ONSS (emploi salarié et étudiants non assujettis), ORPSS (étudiants non assujettis), INASTI (emploi indépendant), ONEM (chômeurs complets avec dispense ALE).
Faible niveau de diplôme, personnes peu qualifiées	Personne dont le diplôme le plus élevé obtenu n'atteint pas le niveau de fin d'enseignement secondaire. Les certificats correspondant à la fin de l'enseignement secondaire sont le Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS), le certificat de qualification de 6 ^{ème} secondaire (CQ6) et le certificat d'apprentissage.
Formation initiale	Ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance et apprentissage IFAPME).
Formation pour adultes	Ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale secondaire ¹¹⁸ , formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, Bruxelles formation, CISP, etc.).
Indice de spécialisation	Part du secteur dans le bassin, divisé par la part du secteur en FWB /Wallonie. Un indice de spécialisation supérieur à 1 signifie une part plus importante dans le bassin que dans les autres bassins.
Indice de vieillissement	Rapport entre la population des personnes âgées de 60 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans. Un indice de vieillissement supérieur à 100 est le signe d'une part plus importante de personnes âgées.
Métier en pénurie	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes quantitatives : trop peu de candidats pour un métier donné.
Métier/ fonction critique	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes qualitatives : profil de candidats non adaptés,....

¹¹⁸ Les quelques jeunes en obligation scolaire inscrits dans l'enseignement de promotion sociale de niveau secondaire sont inclus dans la catégorie « Formation pour adultes ».

Nomenclature NACE 2008	Version belge de la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne.
Nomenclature REM	Répertoire Emploi Métier, nomenclature métier utilisée par le Forem, basée sur la version 2 du ROME français.
Nomenclature ROME v3	<p>L'arborescence de la nomenclature ROME v3 (3^{ème} version du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois, nomenclature d'origine française) se décline en différents niveaux de compétence et de qualification nécessaires pour exercer une profession. Le niveau d'analyse le plus précis repris dans les rapports est celui des codes métiers (1 lettre, 4 chiffres)</p> <p>Cette nomenclature est maintenant en usage dans les services publics de l'emploi. Des tables de correspondances sont établies avec les nomenclatures des opérateurs d'enseignement et de formation.</p> <p>Le ROME v3, Competent, utilisé au départ en Flandre, permet de descendre un niveau plus bas dans l'arborescence des compétences. Il est utilisé pour l'analyse des profils des demandeurs d'emploi et des offres reçues des entreprises.</p>
Occurrence	Nombre de fois qu'une option / formation est organisée dans un bassin.
Offre à adapter	Offre débouchant sur des métiers porteurs d'emploi ou des fonctions critiques pour lesquels une offre existe et semble suffisante mais qui doit être sauvegardée. Une création d'une offre ne s'envisagerait donc que si une formation équivalente venait à disparaître.
Offre à créer	Besoins socio-économiques du territoire non satisfaits par l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation.
Offre à maintenir	Offres débouchant sur des métiers porteurs d'emploi ou des fonctions critiques ; si elle disparaissait, certains besoins socio-économiques du territoire ne seraient plus couverts.
Opportunité d'emploi	Nombre de postes (hors mobilité interrégionale et autres partenaires) gérés directement par les conseillers aux entreprises du service public de l'emploi (Forem ou Actiris). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », intérim, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques.
Peu qualifié	Voir Faible niveau de diplôme.
Pôle de synergie	Un pôle de synergie est, en principe, constitué autour d'un secteur d'activité, d'une filière professionnelle ou d'un métier. Tout projet d'un pôle de synergie doit viser le développement d'actions de type additionnel, innovant ou émergent s'inscrivant dans la filière professionnelle ou le métier autour duquel s'articule le pôle de synergie et développant un ou plusieurs aspects spécifiques.
Population active	Personnes en emploi ou à la recherche d'un emploi.
Population active inoccupée	Personnes en recherche d'emploi. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Population active occupée	Personnes en emploi, en Wallonie ou ailleurs. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Population en âge de travailler	Par convention internationale, est considérée 'en âge de travailler' la population résidente âgée de 15 à 64 ans. Les apprentis ou les jeunes qui ont des contrats de travail étudiant (accessibles dès 15 ans, soit à la fin

	de l'obligation scolaire à temps plein) sont classés parmi les actifs occupés.
Population inactive	Personnes sans emploi et qui n'en cherchent pas (aux études, pensionnées, etc.).
Positionnement métier	Métiers choisis par les demandeurs d'emploi inscrits auprès d'un service public de l'emploi. Une personne peut se positionner sur plusieurs métiers de la nomenclature REM, sur base déclarative. Ponctuellement, des screenings métiers sont réalisés par le Service public de l'Emploi pour préciser les compétences.
Ratio d'emploi intérieur	<i>Rapport entre l'emploi intérieur et la population en âge de travailler. Ce ratio donne une indication du « potentiel de postes » pour la population en âge de travailler (à savoir les 15-64 ans). Plus le ratio est élevé, plus le potentiel d'emploi local est important.</i>
Ratio d'emploi intérieur	Rapport entre l'emploi intérieur et la population résidente en âge de travailler. Il ne s'agit pas d'un taux puisque le numérateur n'est pas forcément compris dans le dénominateur. De plus, l'unité de comptage du numérateur (postes de travail), relative au lieu de travail, est différente de celle du dénominateur (personnes), relative au lieu de domicile. Ce ratio donne une indication du « potentiel de postes » pour la population en âge de travailler (à savoir les 15-64 ans). Plus le ratio est élevé, plus le potentiel d'emploi local est important.
Rurbain	Terme né de la contraction des mots « rural » et « urbain » pour désigner un état intermédiaire. Il représente les personnes vivant dans des petites agglomérations situées dans la banlieue de grandes agglomérations ou en tout cas à proximité. Le plus souvent si leur domicile se situe dans ces petites agglomérations, leur lieu de travail demeure en zone urbaine.
Taux d'emploi	Proportion de personnes résidant en Wallonie en âge de travailler (15 à 64 ans) qui travaillent, en Wallonie ou ailleurs. Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Taux de chômage, Taux de chômage administratif	Proportion de personnes actives ne disposant pas d'un emploi et qui sont inscrites comme demandeurs d'emploi. Le dénominateur est cette fois la population active. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Thématique commune	Métier défini par l'instance comme étant prioritaire pour orienter la création ou le maintien d'une offre d'enseignement /formation dans un bassin donné, ou métier dont le contenu des cours ou les modalités d'apprentissage doivent être adaptés.

2. Acronymes

A	
Adeppi	Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées
ALT	Alternance
AMEF	Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation
APE	Aide à l'Emploi
ART.	Article
AS	Accompagnement Spécifique
AVIQ	Agence pour une Vie de Qualité
AWAP	Agence wallonne du Patrimoine
B	
BCSS	Banque Carrefour de Sécurité Sociale
BHW	Bassin de Huy-Waremme
BIM	Building Information Modeling ou Modélisation des informations d'une construction
C	
CDC	Centre de Compétences
CEC	Cadre Européen des Certifications
CECAF	Certificat de Compétences Acquisées en Formation
CEFA	Centre d'Education et de Formation en Alternance
CESS	Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
CFISPA	Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ
CGO	Construction Gros Œuvre
CISP	Centre d'Insertion Socioprofessionnelle
CLPIA	Conducteur de Ligne de Production en Industrie Alimentaire
COEN	Coordination et Encadrement
COF	Centre d'Orientatation et de Formation
CPU	Certification par Unité
CQ	Certificat de Qualification
CRT	Centre de Réadaptation au Travail
CTA	Centre de Technologies Avancées
CVDC	Consortium de Validation des Compétences
D	
DAO	Dessin Assisté par Ordinateur
DE	Demandeur d'Emploi
DEFI	Démarche Formation Insertion
DEI	Demandeur d'Emploi Inoccupé
DGENORS	Direction générale de l'enseignement non obligatoire et de la recherche scientifique
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DGS	Direction générale Statistique
DOA	Degré d'Observation Autonome
DREMT	Direction Relations-Écoles Monde du travail
E	
EESCF	Etablissement d'enseignement spécialisé secondaire de la Communauté Française
EFE	Enseignement Qualifiant – Formation – Emploi
EFT	Entreprises de Formation par le Travail
EPPA	Ecole Provinciale Postsecondaire d'Agriculture

EPS	Enseignement de Promotion Sociale
ESA	Ecole supérieure des Arts
ETNIC	Service des Statistiques relatives à l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles
F	
FA	Formation pour adultes
FI	Formation Initiale
Forem	Service public de l'emploi et de la formation en Wallonie
FPS	Femmes Prévoyantes Socialistes
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
G	
GSM	Global System for Mobile Communications
H	
HE	Haute Ecole
HeCh	Haute Ecole Charlemagne
HELMO	Haute Ecole Libre Mosane
HVAC	Heating, Ventilation and Air-Conditioning ou Chauffage, ventilation et climatisation
HW	Huy-Waremme
I	
IB	Instance Bassin
IBEFE	Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi
IBSA	Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse
IEPSCF	Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française
IFAPME	Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises
IFPM	Institut de Formation Postsecondaire de l'industrie des fabrications Métalliques
ILFOP	Institut Libre de Formation Permanente
INAMI	Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité
INASTI	Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants
IPEPS	Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale
IPW	Institut du Patrimoine Wallon
IS	Indice de Spécialisation
ISla	Institut Supérieur Industriel Agronomique
IV	Indice de Vieillesse
IWEPS	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
J	
K	
L	
M	
N	
NACE	Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne
ND	Non Disponible
NTTP	Nombre total de périodes professeurs
O	
OBG	Option de Base Groupée
OE	Opportunité d'Emploi

OFFA	Office Francophone de la Formation en Alternance
ONEm	Office National de l'Emploi
ONSS	Office National de Sécurité Sociale
ONSSAPL	Office National de Sécurité Sociale des Administrations Provinciales et Locales
OPIA	Opérateur de production en industrie alimentaire
P	
P	Professionnel
p.p.	Point de Pourcentage
PE	Plein Exercice
PHARE	Personne Handicapée Autonomie Recherchée
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PoSy	Pôle de Synergie
Q	
R	
RAF	Reconnaissance des acquis de formation
RAP	Rapport Analytique et Prospectif
REM	Répertoire Emploi Métier
ROME	Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois
RW	Région Wallonne
S	
SFMQ	Service francophone des Métiers et des Qualifications
SFPME	Service Formation PME
SO	Sans Objet
SPF	Service Public Fédéral
SPOC	Single Point of Contact ou Point de contact unique
T	
TCS	Table de Concertation Sectorielle
TPE	Très Petites Entreprises
TQ	Technique de Qualification
TRS	Table Ronde Sectorielle interbassin
U	
UCL	Université Catholique de Louvain
UE	Unité d'Enseignement
V	
VA	Valeur Absolue
VCA	Veiligheid, gezondheid en milieu Checklist Aannemers ou Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement des entreprises contractantes
VDC	Validation des Compétences
W	
X	
Y	
Z	

Annexe 1 - Nomenclature ROME V3 Competent

SECTEURS SELON LA CLASSIFICATION ROME V3 Competent
A. Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux
B. Arts et façonnage d'ouvrages d'art
C. Banque, assurance, immobilier
D. Commerce, vente et grande distribution
E. Communication, media et multimédia
F. Construction, bâtiment et travaux publics
G. Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation
H. Industrie
I. Installation et maintenance
J. Santé
K. Services à la personne et collectivité
L. Spectacle
M. Support à l'entreprise
N. Transport et logistique

Annexe 2 - Nomenclature REM2

REM2	DESCRIPTION
11	PERSONNEL DES SERVICES AUX PERSONNES ET A LA COLLECTIVITE
12	PERSONNEL DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX
13	PERSONNEL DE L'INDUSTRIE HÔTELIÈRE
14	PERSONNEL DE LA DISTRIBUTION ET DE LA VENTE
21	PROFESSIONNELS DES ARTS ET DU SPECTACLE
22	PROFESSIONNELS DE LA FORMATION INITIALE ET DE LA FORMATION CONTINUE
23	PROFESSIONNELS DE L'INTERVENTION SOCIALE, DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE L'EMPLOI
24	PROFESSIONNELS DE LA SANTE (professions paramédicales)
31	PROFESSIONNELS DE LA SANTE (professions médicales)
32	CADRES ADMINISTRATIFS ET PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
33	CADRES COMMERCIAUX
41	PERSONNEL DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
42	PERSONNEL DU BÂTIMENT, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'EXTRACTION
43	PERSONNEL DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
44	PERSONNEL DE LA MECANIQUE, DE L'ELECTRICITE ET DE L'ELECTRONIQUE
45	PERSONNEL DES INDUSTRIES DE PROCESS
46	PERSONNEL DES AUTRES INDUSTRIES (matériaux souples, industries graphiques, ameublement et bois)
47	PERSONNEL DE TYPE ARTISANAL
51	MAÎTRISE INDUSTRIELLE
52	TECHNICIENS INDUSTRIELS
53	CADRES TECHNIQUES DE L'INDUSTRIE
61	AGENTS DE MAÎTRISE, TECHNICIENS ET CADRES TECHNIQUES HORS INDUSTRIE

Annexe 3 - Liste 2018 des métiers/fonctions critiques et en pénurie en Wallonie¹¹⁹

Causes des tensions

- Q1 = Quantitative (pénurie)
- Q2 = Qualitative

Code métier	Intitulé	Causes des tensions	Opportunités d'emploi Huy-Waremme 2017	NFC	Accessible ¹²⁰ (max = CESS)
11 111 05	Aide-ménager	Q2	159	New	Oui
12 142 01	Comptable	Q1	57		Non
12 223 01	Conseiller en assurances	Q2	7	New	Non
13 212 01	Cuisinier	Q2	80		Oui
13 231 01	Chef de cuisine	Q2	7		Oui
14 313 01	Délégué commercial en biens de consommation	Q2	16	New	Oui
14 314 01	Délégué commercial en services auprès des entreprises	Q2	21		Oui
14 322 02	Vendeur de véhicules automobiles	Q2	13	New	Oui
24 121 01	Infirmier en soins généraux	Q2	110		Oui
24 122 01	Infirmier en soins spécialisés	Q1	6		Non
24 322 02	Opticien-optométriste	Q1	5	New	Oui
31 111 01	Médecin généraliste	Q1	4		Non
31 221 01	Pharmacien	Q1	2		Non
32 311 02	Gestionnaire d'exploitation informatique	Q2	28		Oui
32 321 01	Analyste informatique	Q1	6		Oui
32 321 02	Développeur informatique	Q1	18		Oui
32 321 03	Web développeur	Q2	10		Oui
32 331 03	Analyste business	Q1	10		Non
32 341 01	Chef de projet informatique	Q1	12		Non
33 112 01	Responsable de la stratégie commerciale	Q2	17		Non
33 113 01	Responsable commercial	Q2	18		Non
42 112 02	Ouvrier de voirie	Q1	32	New	Oui
42 112 05	Poseur de canalisation	Q1	-	New	Oui
42 113 01	Bétonneur	Q2	1	New	Oui
42 114 01	Cimentier - façadier	Q1	8	New	Oui
42 122 01	Monteur en structures bois	Q2	6		Oui
42 122 02	Charpentier	Q2	-	New	Oui
42 123 01	Couvreur	Q1	43		Oui
42 124 01	Etancheur	Q2	-	New	Oui
42 211 01	Installateur électricien	Q1	106		Oui
42 212 01	Monteur en sanitaire et chauffage	Q2	35	New	Oui
42 212 04	Monteur en climatisation	Q2	4	New	Oui
42 221 01	Poseur de fermetures menuisées	Q2	16	New	Oui
42 222 01	Monteur de cloisons et/ou faux-plafonds	Q2	1		Oui
43 112 01	Chauffeur d'autocar	Q1	4		Oui
43 112 02	Conducteur d'autobus	Q1	3		Oui
43 114 01	Chauffeur de poids lourd	Q1	409		Oui
43 211 01	Conducteur d'engins de terrassement	Q1	58		Oui
43 221 01	Conducteur de grue	Q1	7	New	Oui
43 311 01	Magasinier	Q2	138	New	Oui
44 114 01	Chaudronnier tôlier	Q1	6		Oui
44 121 01	Technicien en systèmes d'usinage (métal)	Q1	50		Oui
44 134 01	Tuyauteur industriel	Q1	20		Oui

¹¹⁹ Hors métiers de l'enseignement.

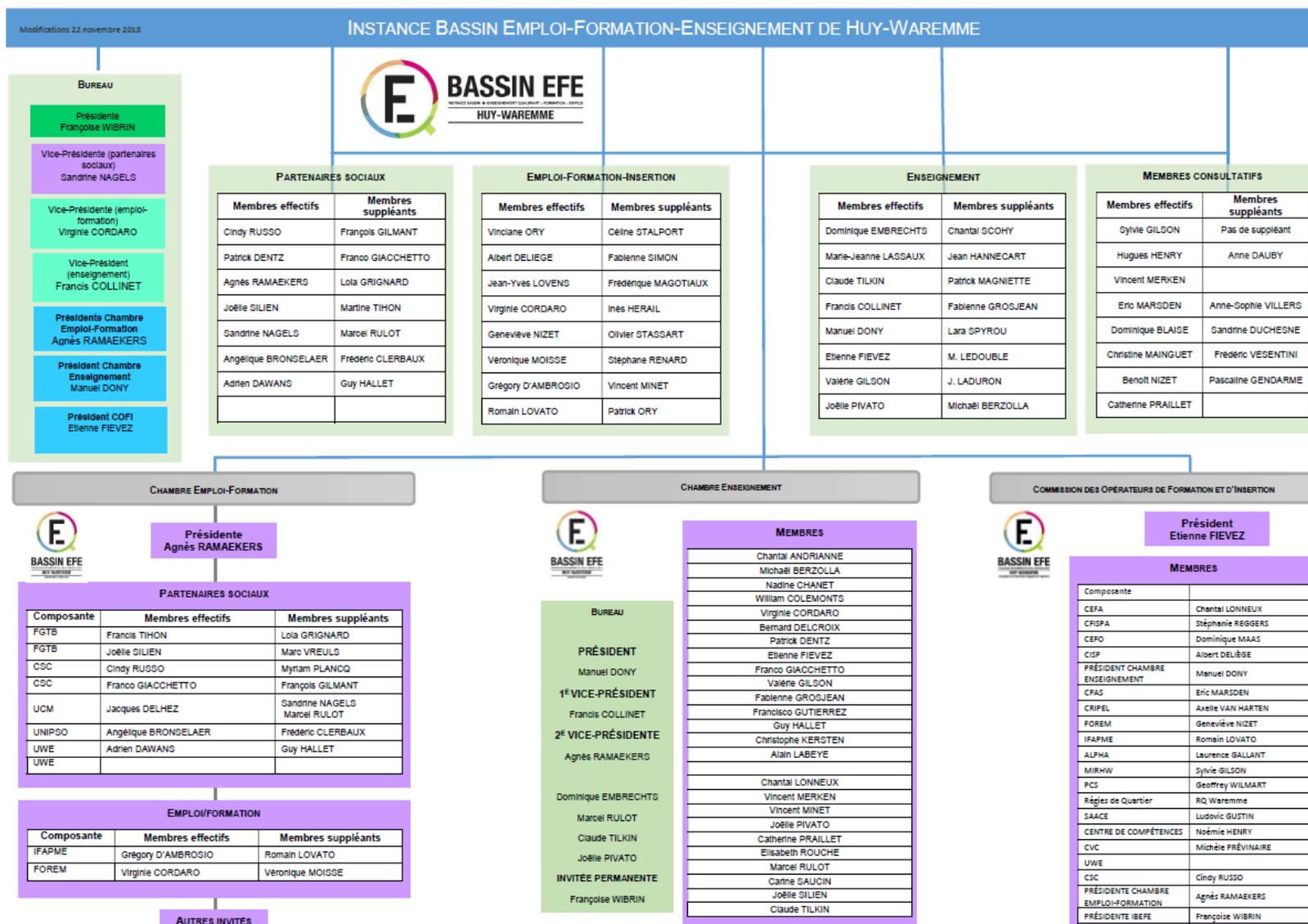
¹²⁰ L'accessibilité de la fonction critique a été déterminée au départ des informations sur les études contenues dans Horizons Emploi, sur le site du Forem.

44 311 01	Mécanicien d'entretien industriel	Q1	53		Oui
44 316 01	Mécanicien en génie civil	Q1	23		Oui
44 316 03	Mécanicien agricole et travaux technique	Q1	29		Oui
44 321 05	Mécanicien poids lourds	Q1	51		Oui
44 321 07	Mécanicien polyvalent	Q1	28	New	Oui
44 321 08	Technicien en maintenance et diagnostic automobile	Q1	13		Oui
44 323 01	Préparateur en carrosserie	Q2	-	New	Oui
44 323 02	Tôlier en carrosserie	Q1	5	New	Oui
44 323 03	Peintre en carrosserie	Q2	-	New	Oui
44 341 01	Electromécanicien de maintenance industrielle	Q1	139		Oui
45 112 01	Opérateur de production (industrie chimique)	Q1	8	New	Oui
45 122 01	Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire	Q1	20		Oui
46 122 13	Conducteur de machines de fabrication de produits textiles	Q2	-	New	Oui
47 111 01	Boulangier	Q2	20		Oui
47 112 01	Pâtissier	Q2	20		Oui
47 121 01	Abatteur (transformation de viande)	Q1	-	New	Oui
47 121 02	Découpeur-désosseur	Q1	-	New	Oui
47 122 01	Boucher – trancheur/portionneur	Q1	35		Oui
47 122 02	Préparateur de viande	Q2	-	New	Oui
47 331 01	Menuisier	Q2	45		Oui
51 121 01	Chef d'équipe des industries de process	Q2	23		Oui
52 111 02	Planificateur de production (agent de planification)	Q2	-	New	Oui
52 121 01	Dessinateur – concepteur en mécanique	Q1	1	New	Oui
52 122 01	Dessinateur en mécanique	Q1	14	New	Oui
52 141 01	Technicien de laboratoire de recherche	Q1	5		Oui
52 231 01	Technicien de production des industries	Q1	2		Oui
52 232 01	Technicien de laboratoire de contrôle qualité	Q2	-		Non
52 311 01	Technicien d'installation et de maintenance industrielle	Q1	41		Oui
52 312 01	Technicien automatique	Q1	39		Oui
52 332 01	Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage	Q1	14		Oui
52 332 02	Technicien frigoriste	Q1	31		Oui
52 333 01	Technicien de maintenance en électronique	Q1	14	New	Oui
53 111 01	Responsable de gestion industrielle et logistique	Q1	34		Non
53 122 01	Responsable recherche et développement	Q1	21		Non
53 211 01	Responsable de production	Q2	43		Non
53 212 01	Responsable qualité	Q2	23		Non
53 311 01	Attaché technico-commercial	Q1	38		Non
61 221 01	Dessinateur de la construction	Q1	38		Oui
61 223 01	Chargé d'études techniques en construction	Q1	22	New	Oui
61 223 02	Métreur-deviseur	Q1	27		Oui
61 231 01	Chef de chantier	Q1	56		Oui
61 231 02	Chef d'équipe dans la construction	Q1	44		Oui
61 232 01	Conducteur de travaux	Q1	50		Oui
61 311 01	Responsable logistique	Q1	23		Non
61 312 02	Gestionnaire des opérations de transport et des prestations logistiques	Q1	48	New	Non

Source : - Forem – juillet 2018

NFC = Nouvelles fonctions critiques

Annexe 4 - Composition de l'Instance Bassin EFE de Huy-Waremme





BASSIN EFE

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ■ FORMATION ■ EMPLOI

HUY-WAREMME

Rue des Saules 103 – 4500 HUY

085/27 08 00

ibefehw@gmail.com

www.bassinefe-hw.be

Edition : Décembre 2018

Editeur responsable : Forem – IBEFE
Boulevard Tirou 104 – 6000 Charleroi

